

CHEIKH AL ISLAM ELHADJI IBRAHIMA NIASS

LA LEVEE DES EQUIVOQUES

(Concernant la Fayda du sceau Abil Abbâs)

**Traduit de l'Arabe par Mouhammadou Lasse Khar BA et Oustaze
Djim GUEYE**

Sommaire

Essai à la traduction des ouvrages de Cheikh Al Islam El Hadji Ibrahima NIASS
..... **Error! Bookmark not defined.**

LA LEVEE DES EQUIVOQUES..... 1

(Concernant la Fayda du sceau Abil Abbâs)... 1

AVANT PROPOS.....3

INTRODUCTION.....5

PREMIERE PARTIE 13

CHAPITRE I..... 14

LES REALITES DU SOUFISME ET L'ORIGINE DE LA TRANSMISSION DES ZIKR 14

LES BIENFAITS DU ZIKR.....21

LA REUNION POUR LE ZIKR ; L'EXHORTATION A L'APPRENTISSAGE DU CORAN ET
LE RASSEMBLEMENT POUR LA RECITATION DU CORAN 28

DEUXIEME PARTIE..... 41

Chapitre I 41

LA FAYDA TIJANIYA ; CE QUE SON FONDATEUR EN A DIT AINSI QUE LES
HOMMES DE DIEU ET SES REFERENCES DANS LE CORAN ET LA TRADITION 41

Chapitre II 57

LES CONNAISSANCES EXPERIMENTALES ET LEUR ARGUMENTATION DANS LE
CORAN ET LA TRADITION 57

CHAPITRE III 63

LES METHODES D'EDUCATION SPIRITUELLE DANS LA VOIE TIDJANE 63

TROISIEME PARTIE 70

CHAPITRE I..... 70

MISE EN GARDE CONTRE LA CONTRADICTION DES ELUS DE DIEU ET CE QUE
DOIVENT ETRE LES QUALITES DE CELUI QUI A DROIT A LA CONTRADICTION 70

CHAPITRE II..... 83

LA NECESSITE DE RECHERCHER UN GUIDE DROIT ; LES QUALITES QUI DEFINISSENT
LE GUIDE ET LES RELATIONS DU DISCIPLE AVEC CE GUIDE 83

PROPOS DESTINES A UN CHAPITRE PRECEDENT DU LIVRE ET RAPPORTES DANS CE CHAPITRE.....	86
LA VERACITE DE LA VISION QUE PRETENDENT AVOIR EU LES HOMMES DE DIEU ET CE QU'EN ONT DIT LES SAVANTS.....	93
CONCLUSION	102
Présentation de l'Idiâzah.....	104
Présentation de l'Idiâzah.....	105
Présentation de l'Idiazah.....	106
Présentation de l'Idjâzah.....	106

AVANT PROPOS

Au nom de Dieu le tout élément, le miséricordieux, louanges à Dieu, seigneur des mondes, maître du jour du jugement.

Louanges à Dieu qui a inondé ses saints d'océans de lumière, leur octroyant ses saints secrets, leur insufflant de l'adorer matin et soir, tout en les assemblant aux amoureux du prophète choisi, leur offrant de le connaître et qui les a extirpés du cercle des égarés et des incrédules, les destinant à œuvrer pour lui-même ; à l'aimer et à s'allier aux meilleurs d'entre les hommes, les attirant vers son très haut plan de sainteté. Ils s'éblouirent alors de par sa grandeur et sa magnificence et ils parvinrent à l'extinction de leurs attributs humains dans l'infinie beauté et la proximité d'Allah.

Que la prière et le salut soient sur le plus saint des prophètes et le plus grand phare de la connaissance grandiose, en qui Dieu le très haut a manifesté sa grandeur ; l'immensité de l'être divin et de qui le degré est la synthèse absolue de tous les noms et attributs de la divinité, notre maître Mouhammad, (saw) ainsi que sur sa famille, ses compagnons justes qui ont enseigné la droiture ; ainsi que sur ceux qui les suivirent et ceux qui suivent ces derniers ; particulièrement son petit fils, héritier de ses secrets qui abreuve les pôles (qutbs) ; tous les saints ; tous les connaisseurs de Dieu et appui de tous les grands ; de tous les saints ; de tous les justes ; ainsi que de tous les martyrs ; leurs descendants et les véridiques, notre maître, Ahmad At Tijânî (ra).

Après avoir loué Dieu le très haut et prié sur le prophète, ceci est la parole du serviteur humble et qui n'a de désir que la miséricorde de Dieu ; un serviteur qui est dans l'égarement et qui en est conscient, de même qu'il est conscient de sa modestie, Ibrahim, fils de Cheikh Elhadji Abdallah, qu'il ne cesse jamais d'être ébloui par les beautés de son seigneur.

Il se trouve, dans ce pays-ci un immense obscurantisme ; de la folie, de la méchanceté et de l'égarement, ainsi qu'une opposition à la Fayda Tijânia qui se trouve être une droiture menant à la droiture. Et ces gens ne contredisent que leur guide juste qui est le maître de la rectitude même ; guidée des hommes vers le droit chemin et ce, depuis l'avènement de la Fayda Tijânia Ahmadiya, Mouhammadiya, Ibrahimiya et Hanafiya, dans la pureté de la faveur divine.

Lorsqu'ils se mirent à dénigrer la Fayda, je feignis la surdité à leurs propos, bien qu'ils ne fussent jamais que menteurs et que je fusse, moi, un des piliers de la Fayda.

Que Dieu nous fasse si grands que les pôles mêmes, aient la dimension d'œufs à nos cotés. Je redoutai de répondre aux contradicteurs par mon seul libre arbitre, et je me suffis alors à la protection du saint plan, car la Fayda se protège toute seule de la même façon qu'elle protège, aussi ; ceux là qui lui portent foi. Que Dieu nous fasse donc croyant en la Fayda. Je persistai dans mon mutisme le temps qu'il fallut pendant lequel, je n'adressai aucune réponse aux contradicteurs qui continuèrent sur leur lancée et de plus belle à médire de la Fayda, tenant des propos mensongers.

Dieu me permit alors de m'adonner au rassemblement de quelque chose des paroles des grands hommes de Dieu qui ont expliqué la voie des saints , en m'appuyant sur lui pour rédiger cet ouvrage sublime et de grande pureté, en me ressourçant des effluves du soleil de la religion musulmane, Tijânî, au culminant degré afin de leur répondre, d'une réponse en provenance du maître et pôle suprême, Tijânî. Parce que Cheikh Tijânî est le maître de la Fayda, et que c'est lui qui en inonde ses disciples par le maillon à son grand père qui lui, tient du seigneur.

Ceci est donc une obligation, de même qu'un devoir pour moi qui y suis préposé. J'ai fais ce livre en trois portes qui comprennent chacune trois chapitres, suivis d'une conclusion. Dans l'introduction, je témoigne de la véracité des propos de Cheikh Zaroûq tenus de son maître Hadrâmî : « L'éducation spirituelle est dorénavant révolue... »

La première partie est divisée en trois chapitres. Dans le premier ; je traite de la réalité du soufisme ainsi que de l'initiation à la connaissance de Dieu. Dans le deuxième, je traite de l'importance du Zikr et de ce qu'il

demeure le meilleur moyen d'accéder à la proximité divine et dans le troisième je parle de l'importance de la prononciation du nom, du Zikr et de la récitation du coran.

La deuxième partie est divisée, quant à elle, en trois chapitres. Dans le premier, je traite de la Fayda Tijânia ; de ce que son maître en a dit, ainsi aussi que de ce que les dirigeants de la voie ont dit d'elle après celui-ci ; de même que ce que Dieu en a dit et le prophète, (saw). Dans le deuxième je prouve que le fondement de la gnose se trouve dans le coran et la tradition, (sounnah). Dans le troisième, je parle de l'éducation dans la voie Tijânia.

La troisième partie est aussi composée de trois chapitres. Dans le premier, il est question d'une mise en garde du contradicteur sur les dangers liés à la contradiction et quel doit être le contradicteur. Dans le deuxième, je traite de l'importance de rechercher un guide spirituel ; des qualités qui définissent le guide spirituel ainsi que de celles qui déterminent le disciple. Dans le troisième, il est question de l'authenticité des visions des hommes de Dieu et de ce que les connaisseurs affirment avoir vu Dieu le très haut.

La conclusion, quant à elle, traite de notre profession de foi sur la voie (tarîqa) du pôle suprême, Cheikh Ahmad Tijâni (ra), ainsi que sur les connaissances et mystères qui s'y rattachent.

Je prie le seigneur d'une voix humble et avec abaissement que cette œuvre-ci soit saine et vouée à Dieu et qu'il m'en attribue la bienfaisance, ainsi qu'à mes frères croyants, jusqu'au jour de la résurrection. Je l'intitule : « La levée des équivoques sur la fayda du sceau, Abil Abbas » Kâchiful Albâs 'An Faydatil Khatmi Abil Abbas.

Je débute donc et vers la réalisation de mon but et je demande l'aide de Dieu : Qu'Allah nous guide vers son droit chemin.

INTRODUCTION

Seydi Zaroûq dit dans son livre Ta-e-sîss el Qawâ'idi: « Hadrâmî notre guide a dit : L'éducation spirituelle (tarbiya) par la méthode conventionnelle (bi istilâh) est révolue et il ne reste plus que l'utilité par la volonté

spirituelle et l'état (hâl). Suivez donc et persistez dans le coran et la tradition, sans rien y rajouter ou restreindre en quoi que ce fût... » Jusqu'à la fin du propos.

Ces paroles ne peuvent être comprises ou expliquées par un profane et ont été proférées durant le neuvième siècle de l'hégire. Mais Zaroûq ne voulut nullement dire cela et son maître non plus. Ce qu'il cherchait à dire, est bien ce que dit Ibn Adjîbati dans son livre Sarîhil Hikam fî Iqâzil Himam : « Si l'on te rapporte ces paroles de Hadrâmî : L'éducation spirituelle par la méthode conventionnelle est révolue et il ne reste plus que l'utilité par la résolution spirituelle et l'état, suivez et persistez dans le coran et la tradition sans rien y rajouter ni omettre en quoi que ce fût; saches qu'il ne veut pas dire par là, que l'éducation spirituelle (Tarbiya) est définitivement prohibée. Il est indigne pour quelqu'un de la trempe de Hadrâmî, de porter un jugement sur Dieu le très haut, ou de minimiser sa toute puissance. C'est, plutôt, qu'il y avait en son temps de faux maîtres qui prêchaient et appelaient vers leurs voies à eux et c'est bien sûr contre ceux-là qu'il mettait en garde les hommes de son temps. »

Par ailleurs, l'érudition de Hadrâmî et Zaroûq est incompatible avec ce type d'assertion, et qui plus est, tous les deux ne sont pas hissés sur une station qui empêche la réfutation de leurs propos. Tout propos peut en effet être sujet à controverse, à l'exception de celui du prophète, (saw). Et il y a eu, après Hadrâmî de grands guides qui sont apparus et qui ont éduqué les hommes dans la tradition du prophète Mouhammad, (saw) en leur temps ; états ; paroles et dynamisme, tels qu'il est impossible de les compter. Et ils existent encore, de nos jours, ces gens connus et réputés des mains desquels, Dieu le très haut a justifié des multitudes et suscité des saints tels que ne les connaît que celui qu'il a gratifié de les connaître » fin du propos.

La preuve de la pertinence de ce qui vient d'être dit est que le propos de Hadrâmî date du neuvième siècle de l'hégire, bien avant l'avènement de Cheikh Ahmad Tijânî, (ra) qui porte au firmament l'étendard de l'éducation spirituelle (Tarbiya). Or, nul ne conteste que Cheikh Ahmad Tijânî était un grand guide, de même que l'était aussi Cheikh Seydi Moukhtar Kountiyou, et tous ceux-là qui sont parvenus au degré d'éducateur et d'élève jusqu'à Dieu.

Un grand Connaissant d'Allah, notre maître Obeïdata ben Mouhammad Saghîr, auteur du livre Mîzânou-R-rahmati, en éloges à Cheikh Ahmad Tijânî (ra) a dit : « Il a éduqué ses disciples en dehors de la retraite spirituelle. » Seydi-l-'Arabî ben Sâ-ih (ra) a dit : « Notre conception que l'éducation spirituelle dans la voie ne comporte pas de retraite spirituelle, d'isolement ou de privations te conforte à l'idée que la Tarbiya dans la voie Tijâne suit la bonne méthode traditionnelle de louanges à Dieu ainsi

que d'élévation du cœur, ce qui la différencie de l'éducation spirituelle d'antan qui prônait la meurtrissure du corps et de l'esprit ; car la marche initiale se pratique avec le cœur, tandis que la seconde est celle du corps. Or, la fin de l'initiation est l'accession à la connaissance de Dieu qui elle, signifie la marche du cœur dans tout ce qui le purifie ; le préserve de la perte et le place dans le cadre de la loi révélée, ainsi que de la tradition immaculée, mais non pas par la torture de l'âme et sa domination par la privation de nourriture et d'habillement, voire par la peine physique, avec pour but la perfection du cœur vers Dieu le très haut. Ils s'aidaient de ces privations en vue de sanctifier le cœur et de le purifier vers l'accession à la proximité d'Allah. »

Abî Abdallah ben 'Ibâd a dit : « Ce n'est pas purifier l'âme que de lui interdire ce qui est légal, ni de la contraindre à manger du son et de l'herbe, ce qui ne fait nullement partie de l'éducation spirituelle. En fait, il ne s'agit là que de superflu et d'innovation. Il existe des communautés qui se sont laissées aller à ces pratiques, au point que leur dévotion s'en ressent à un degré tel que leur intellect et leur corps en ont pâti sans pour autant qu'ils soient parvenus à leurs aspirations devant Dieu. Or, rien ne se trouve à l'origine de cette perte, autre que leur ignorance des propos du prophète et de l'histoire des saints hommes dans un contexte identique. De même, un autre, Aboul Mawâhibi Seydi-l-'Arabî ben Sâ'ih dit dans Djawâbi Châfi : « Nombreux sont ceux qui s'occupent d'éducation dans notre voie après Cheikh Ahmad Tijâni, et il ne passe de génération qui ne les voit éduquer et former partout. Seulement, il ne leur était pas donné d'être connus, sauf par celui à qui Dieu avait offert d'être initié par eux. Et tout ceci se passait grâce à la bénédiction de leur guide, Cheikh Ahmad Tijâni, niche des mystères et autres arcanes. Et c'est cet état de fait que Dieu avait décrété pour eux en ce temps là. » Il dit encore, comme dans Boughiat, après ce propos : « Il est des gens, dans la voie Mouhammadienne, à qui Dieu a offert la capacité de former dans l'art de l'octroi du wird, de ses secrets et de ses zikrs par sa charte et ses méthodes sans pour autant passer outre ce que leur permet dans ce contexte là, Cheikh et qu'il tient du prophète Mouhammad, (saw) car il s'agit de la voie de Mouhammad, que Mouhammad lui a donnée, qui provient de Mouhammad vers lui, et à propos de laquelle le prophète a promis aux gens ce qu'il promet à Cheikh, en leur offrant les mêmes garanties qu'à lui. Il n'a donc pas le droit de sortir des chemins définis et garantis pour lui, par le prophète. Essaie donc de bien comprendre cela, car ce qui a été dit jusqu'à présent en matière d'éducation suffit largement à éveiller. »

Notre guide et appui, Cheikh Ahmad Tijâni, (ra) notre unificateur à Dieu, a tenu des propos qui confirment que dans sa voie, il existe, parmi ses disciples, des chefs spirituels éducateurs ; propos qui se trouvent dans le livre Djâm'îya : « Si Dieu donne l'ouverture à la propagation de la connaissance à quelqu'un de mes disciples c'est alors comme si j'étais

présent, à l'instar d'un pays où je réside. On craindra alors pour celui-là, la perte. » Quelques uns parmi ses disciples lui demandèrent : « Ces paroles viennent-elles de toi ou de Dieu ? » « De Dieu et ce n'est pas moi qui les ai choisies. » Dit-il.

Ces propos furent tenus par lui le Deux du mois de Dieu (Cha'bâne) de l'an 1224 de l'hégire. Il dit, le Lundi suivant : « Celui de qui l'on craindra la perte est mon disciple qui obtiendra l'autorisation d'entre eux, d'utiliser des transformations ainsi que de l'état divin, à la dimension de la création. »

Comme le dit Seydi Zaroûq dans Tâ-e-sîss el Qawâ-idi: « Aboul Ab-bâs Hadrâmî a dit : L'éducation spirituelle par la méthode conventionnelle est révoquée et il ne reste plus que l'utilité par la volonté spirituelle et l'état, persistez dans le coran et la tradition... » Le fait de se conformer au coran et à la tradition (sounnah) se situe dans le cadre des relations avec Dieu, avec l'âme et avec les créatures. La relation à Dieu se situe en trois points : L'accomplissement des prescriptions divines ; la méfiance par rapport à tout ce qui est illicite et le confinement aux secrets divins.

La relation à l'âme se situe en trois points : La conformation à la vérité ; ne point l'appuyer dans ses propres aspirations et réalités et se méfier de ses désirs ; de sa plénitude, ainsi que de tout ce vers quoi elle t'attire, te bouscule et ne jamais pencher vers ce qu'elle aime, mais plier plutôt du côté de ce dont elle se détourne.

La relation aux créatures se situe en trois points : Les traiter à leur juste mérite ; se méfier de tout ce qu'ils possèdent en leurs mains et fuir loin de tout ce qui est susceptible de bouleverser leurs cœurs, mis à part la vérité s'entend. Tout homme convoite le moyen d'accéder à ses désirs, ou alors cela même qui extirperait ses défauts et accomplirait ses ambitions ; le moyen d'amasser beaucoup de richesses ; de s'assembler dans le but d'œuvrer à la perfection dans leurs actions, leurs instants et leur religion ; éviter leur subordination à autrui au détriment de la religion ; les éveiller au renoncement à tout mal ainsi qu'à éviter tout aussi bien les faux éducateurs ; les dissuader de suivre celui qui laisse à désirer, et qui n'est pas dans le bien mais dont la nature est la tenue de propos utopiques, fallacieux ; ou celui là qui méprise les hommes de Dieu, même s'il pense que ces derniers ne sont pas véridiques ; ou alors celui qui a un penchant pour les facilités ou qui met l'intérieur, (bâtin) avant l'extérieur, (zâhir) ou qui use de l'un de manière à dénaturer l'autre ; ou qui se suffit de la connaissance seule, sans actions ; ou qui se suffit des actes en dehors de l'état, (hâl) et de la connaissance sans pour autant avoir de bases réelles de savoir à ses actions et à sa science, parmi les sources véritables et exemptes de tout soupçon, contenues dans les livres des grands hommes, tels , pour l'intérieur, (bâtin) le livre d'Ibn Atâ'illah et Madqalou ben

El Hadj pour l'extérieur, (zâhir) ainsi que l'ouvrage de son maître Ibn Abî Djamrâ et ceux de ceux là qui les ont suivis et qui sont véridiques. De même que celui qui œuvre sans bases légales est voué à la perdition, est voué au salut celui qui se réfère à leur propos si Dieu le veut.

On demanda au prophète Mouhammad (saw) le sens de : « Justifiez vos âmes » (Aleïkoun Anfoussakoum...) jusqu'à la fin du verset. Le prophète répondit : « Si tu vois un esclave des aspirations de son âme et que chacun se suffit à son propre jugement, alors, efforces-toi d'être droit ! »

Le prophète Mouhammad (saw) a dit dans le livre d'Abraham ; « L'intellectuel est tenu de connaître son temps, de tenir sa langue et de s'occuper de ses propres affaires. »

De celui qui est sain d'esprit, il est attendu qu'il divise son temps en quatre parties. Une partie pour la purification et la pesée de son âme ; une partie où il se rapproche de son seigneur ; une partie où il va retrouver ses proches qui lui soulignent les défauts de son âme ou qui le rapprochent de son seigneur et une heure pendant laquelle il s'isole pour échapper aux tentations des plaisirs de l'âme charnelle.

Qu'Allah nous gratifie de tout ceci et qu'il en soit notre appui, nous justifie et nous accompagne paisiblement en lui-même car nous n'avons jamais assez de la paix d'Allah, lequel nous suffit largement comme souteneur. Que les prières de Dieu soient sur le prophète Mouhammad, sa famille et ses compagnons. »

Celui qui synthétise en soi les paroles de Hadrâmî, du début à la fin saura ce qu'il a voulu réellement dire. C'est la raison pour laquelle, le grand connaissant de Dieu (Arif billâh) Seydi-l-Arabî ben Sâ'ih dit que l'on entend par « éducation spirituelle », cette ancienne éducation spirituelle que ceux du troisième siècle de l'hégire pratiquaient, et pas du tout ce que Zaroûq et quelques uns de ses maîtres avaient dit à savoir : « L'éducation spirituelle (tarbiya) par la méthode conventionnelle est révolue... » Paroles que des gens avaient suivi et écouté. Il n'était pas dans leurs intentions de faire croire que l'éducation par le coran et la sounnah ; l'octroi de zikr et similaires ainsi que tout ce qui est susceptible de pouvoir chasser le mensonge et le néant ; procéder à la libération de l'âme des chaînes des attributs humains par l'aide des flux du maître et de son dynamisme dans la mesure de ce qui lui a été octroyé d'ordonnance provenant des secrets divins ou du plan du prophète, (saw) de veille comme en sommeil était révolu. Il est impensable des saints hommes de Dieu, qu'ils soutiennent que cela est révolu. Abdoul Aziz Dabbâkh (ra) dit dans son livre Zahabil Ibrîs, pour répondre à la question de Zaroûq : « Le but de l'éducation spirituelle est la purification de l'âme et son assainissement de toute imperfection au point qu'elle supporte les mystères divins. Or, cela est impossi-

ble sans l'élimination de l'obscurantisme qu'il y a en son sein et celle de tous les obstacles sur sa voie. L'élimination des défauts de l'âme en un laps de temps, au point qu'elle redevenue comme a son origine, peut être due à la grâce divine et sans intermédiaire aucun. Et c'était cela la condition de ceux qui vivaient au troisième siècle qui se trouve être meilleur que tous les siècles qui suivirent, car les gens qui vivaient en ces siècles étaient déterminés dans la recherche de la proximité de Dieu ; dans la droiture ; dormaient dans la vérité ; se réveillaient dans la vérité et se mouvaient dans la vérité. Il était facile de voir quelqu'un à qui Dieu avait donné l'ouverture du cœur et, si l'on considérait leur intellect, on se rendait compte qu'ils étaient épris de Dieu et du prophète et qu'ils étaient toujours à la recherche des désirs d'Allah. Voilà pourquoi la grâce abondait à leur égard et que se reflétait sur eux, la lumière divine, faisant ainsi que la connaissance fusa d'entre eux à un point incommensurable. Ces gens là n'avaient donc pas besoin d'un méthodisme de l'éducation spirituelle en leur siècle à eux. Le maître spirituel parachevait l'éducation de son disciple qui lors était imprégné de ses lumières, par une simple allocution verbale faisant ainsi accéder ce dernier à la connaissance. Il arrivait toutefois que le maître jugeât nécessaire de donner l'éducation spirituelle ; l'initiation, par la purification du corps, en vue de l'accession à la connaissance.

Après le troisième siècle, les mœurs déclinèrent et les pensées embrassèrent les mondanités, s'intéressant aux choses périssables et aux plaisirs de l'âme. Alors s'il advenait à un maître averti de découvrir un disciple qu'il savait détenir en lui le mérite de pouvoir lui succéder bien que ce disciple s'adonnât alors aux plaisirs, par l'esprit et par le corps, dans la compagnie des mauvaises gens au point que tous ses membres se mouvaient dans les interdits et que son esprit était attaché aux futilités et non à Dieu ; il était nécessaire (si le maître le voyait dans un tel état) de le maintenir en retraite spirituelle (khalwa) dans la pratique du Zikr et dans la sobriété, étant donné que c'était par la retraite spirituelle qu'il pouvait le sortir des futilités. Le zikr quant à lui le prémunissait contre le mensonge et du néant des propos insanes, tandis que la sobriété elle, réduisait la pression de son sang au point d'atténuer ses désirs pour permettre à son âme de retourner vers Dieu et son prophète. Ainsi, une fois pure et parfaite, celle-ci était alors apte à supporter le poids mystique du secret. Tel était le but des maîtres lorsqu'ils éduquaient leurs disciples par la retraite spirituelle. Ils pratiquèrent donc ce type d'initiation pendant un certain temps, jusqu'à ce que la vérité se mêlât au mensonge et que la lumière se mélangeât aux ténèbres. Les maîtres de l'obscurantisme commencèrent alors à initier tous ceux qui venaient les trouver, leur prescrivant la retraite spirituelle et leur donnant à réciter certains noms, dans de mauvaises intentions, pour un but différent et bien à l'écart de la vérité, allant jusqu'à y adjoindre des talismans et autres graphiques mystiques qui avaient le pouvoir de les enorgueillir devant Dieu le très haut. Cet état de fait s'intensifia et il subsista, jus-

qu'au temps où vivaient Seydi Zaroûq et son maître qui, comme ils étaient éclairés eux-mêmes, exhortèrent les gens à se passer de ce type d'éducation spirituelle qui était sujet à l'erreur manifeste, afin que les hommes entamassent un retour vers la vérité et sans la moindre crainte ; en l'occurrence un retour vers la tradition et le coran sacré lesquels quiconque suit, ne se perdra jamais. Leurs propos sont sortis dans l'intention d'éclairer mais non pas pour soutenir que l'éducation spirituelle était d'ores et déjà révolue, car ceci est indigne d'eux, dans la mesure où la lumière du prophète (saw) persistera, de même que sa sainteté et son mérite, jusqu'à la fin des temps. » Fin du propos.

Je dis: Les versets du coran et les hadiths du prophète contiennent et constituent des vérités, métaphores et éclaircissements pour le contentement de ce peuple qui rehausse la vérité bien au-delà d'un temps et d'un lieu déterminés. Dieu a dit : « j'ai suscité un peuple qui suit le droit chemin, en tous temps. » **A'râf : 181**. Le Cheikh Châwî, dans (Hâssiyati) dit, concernant des propos contenus dans l'ouvrage Djalâl, que le peuple dont il est question était bien le peuple de Mouhammad, (saw).

Le prophète (saw) a dit : « Parmi mon peuple, il est des gens qui n'auront de cesse de rehausser la vérité jusqu'à ce que survienne la décision divine. » On raconte que Mou'âwî dit, lors d'un de ses sermons : « Ne sera jamais absente de mon peuple une assemblée qui sera toujours dressée dans l'accomplissement des préceptes divins et que n'amoindrira aucunement le détournement de quiconque ou le désaccord avec elle, jusqu'au jour de la résurrection. Et cette assemblée n'est pas réservée à un siècle déterminé ni à un peuple déterminé, car elle est partout et toujours, étant donné que l'Islam est toujours culminant et que rien ne le surplombe. Bien que les détracteurs de l'islam pullulent, cela n'a vraiment aucune importance et il demeure une gratitude certaine envers le peuple de Mouhammad, que l'islam sera toujours au plus haut et que les musulmans bénéficieront toujours de la suprématie jusqu'à l'approche du jour du jugement, et que meurent tous ceux-là qui portent le coran ainsi que les connaissants ; que le coran soit enfin effacé des livres ; que souffle un vent doux et que meure tout un chacun en qui serait un seul atome de foi en Dieu. Et ceci ne surviendra qu'après la mort de Jésus, que soient sur lui la prière et le salut. Or, Jésus ne mourra qu'après que Daddjâl soit tué et qu'il se soit écoulé un intervalle de quarante ans, tel que le rapporte le hadith. Par ailleurs, Daddjâl ne viendra que sept ans après l'avènement de Mahdi. Un autre hadith dit : « Un peuple ne cessera d'apparaître dans le couchant... » Jusqu'à la fin du hadith.

Mouhyi Ddîne Ibn 'Arabil Hâtîmi a dit : « Dieu le très haut a suscité ce peuple dans le maghreb. » J'entends par le mot Maghreb, le couchant, les stations de la clôture (khatmiya) et de la dissimulation, (Katmiya) car ce lieu est réellement la place des secrets divins et de ce que Dieu a dis-

simulé en eux. Voir à ce propos le livre Foutôhât ou celui dénommé: Hankhâ-ou Maghrib fî Khatmil Awliyâ Wa chamsil Maghrib ou le livre Boughia. Dieu à dit : « Une partie parmi les premiers »(39) « Une partie parmi les derniers » **Wâqî'a : 39-40. L'évènement** On rapporte d'Ibn Abbâs qu'il raconta que le prophète (saw) a dit : « Les deux parties sont de mon peuple. » On peut trouver ce propos dans le livre Djawahiroul Hissânî. Un autre hadith du prophète rapporte : « Les meilleurs d'entre vous sont ceux de mon peuple : Viennent ensuite les suivants, et puis ceux qui suivent après. » Ce propos ne contredit pas cet autre hadith où le prophète (saw) dit : « Mon peuple est à l'instar de l'averse dont on ne peut dire que le début soit meilleur que la fin. » le commencement à sa place, et la fin aussi en a une et c'est bien là une allusion qui indique qu'il viendra, de parmi le peuple quelqu'un qui fera pour le peuple une œuvre que n'aurait jamais pu faire un autre que lui parmi ses prédécesseurs. Ceci est une gratitude réservée à quelques uns particulièrement choisis. Quant à cette facilité, elle peut survenir en tout siècle. Voir à ce propos (Nazîmou Riâd).

Le Cheikh Zaroûq dit dans son ouvrage Ta-e-sîss el Qawâ idi: « Juger par rapport aux temps et générations, en dehors de la charia n'est que pur égarement, car les incroyants de la Mecque disaient : « Si Dieu avait descendu le coran sur quelqu'un des deux grandes villes. » Et Dieu leur envoya une réponse qui disait : « Leur est-il donné de partager la miséricorde de Dieu... » **Zakhraf : 31. Les ornements.** Et ce verset: « Ils dirent : Nous sommes dans la voie que suivirent nos pères » **Zakhraf : 22. Les ornements.** Dieu leur décerna une autre réponse par ce verset disant : « Ne vous ai-je pas offert de meilleure voie que celle suivie par vos pères ? » **Zakhraf : 24. Les ornements.** Ce qu'il faut donc prendre en considération, ce n'est point la faveur même octroyée par Dieu, au-delà d'une prise en compte temporelle ou spécifique, mais bien et seulement le favorisé. Les saints sont les héritiers des prophètes, car : « Le miracle (karâmâh) est bien une preuve du signe (mou-e-djizah) et que les saints (awliyâ) sont les successeurs des prophètes par l'honneur et la compassion. »

Notre maître et guide, vivificateur de notre intellect et notre abreuvoir, le pôle suprême, (gawth) complément de la Mouhamadiya, concernant ces paroles de Dieu le très haut : « Une partie des derniers » (**Wâqî'a : 40. L'évènement**) dit : « Sont mes disciples » En y regardant attentivement on voit que la succession de Cheikh Tijâni au prophète, (saw) est complète. Il existe dans le peuple du prophète (saw), deux assemblées : Une partie pour son grand père et qui comporte ses compagnons, et l'autre partie pour lui, Cheikh et qui se compose de ses disciples. Il reste toutefois dans cette allusion une indication que ma plume ne saurait rédiger. En effet il existe parmi les mystères, des secrets si subtils qu'il serait juste que notre sang fût versé, si nous les divulguions. Tu comprendras par ce qui précède que l'arrêt du flux prophétique ou la régression de sa lumière ne saurait être dite ou affirmée par quelqu'un qui aurait un tant soit peu de foi en

Dieu.

Notre maître, (ra) dit dans djâmi'î et dans Djawâhir: « Saches que le prophète, (saw) donnait des enseignements dont la signification était identique pour tout le monde et par exemple, s'il prohibait quelque chose c'était pour tous qu'il le faisait de même que s'il décréait une loi c'était pour tous aussi, à l'instar de toutes les lois révélées de la charia. Il n'empêche, cependant, qu'il arrivait qu'il donne par faveur, car il attribuait à certains de ses compagnons des faveurs qu'il n'avait alors pas accordées à d'autres. Cela est connu. Par ailleurs lorsqu'il passa dans l'au-delà, les choses se déroulèrent exactement comme de son vivant, dans le sens qu'il continua à donner à son peuple, dans l'inconnaissable (khayb). Des lors, cependant, l'octroi de faveurs à son peuple dans l'égalité des droits et des interdits ('âm) était terminé et ne subsistèrent donc plus que les faveurs particulières à favorisé, (khawâss). Celui qui pense que tous les dons du prophète vers son peuple sont finis désormais, n'a point idée de l'étendue de sa valeur et je crains pour un tel homme qu'il ne meure dans la mécréance s'il ne se repent pas. » Fin du propos.

Ceci est la fin de l'introduction, louanges à Dieu, Seigneur des mondes ! J'apporterai un surplus d'éclaircissements concernant le guide spirituel et ses qualités. Qu'Allah nous guide, et nous offre un retour agréé par lui, vers sa grandeur...

PREMIERE PARTIE

Elle contient trois chapitres :

CHAPITRE I

LES REALITES DU SOUFISME ET L'ORIGINE DE LA TRANSMISSION DES ZIKR

Ceci est le premier chapitre, qui traite des réalités du soufisme et de l'origine du Zikr. Qu'Allah nous guide vers la véracité du propos, c'est lui qui guide vers le droit chemin.

Le soufisme, (Tassawwuf) : Il a une dimension ; un thème ; un instaurateur ; un nom ; une aspiration ; une sagesse ; des questions ; une grâce ; une relation et des fruits.

Sâwi a dit : « Quiconque entre dans ceci est tenu d'en connaître ces dix préceptes : « Il doit savoir ces dix points avant que d'y pénétrer, afin de cerner la réalité même de ce qu'il recherche. » Jusqu'à la fin. Et d'autres qui ont ordonné ceci ont dit :

- La dimension et le thème et puis l'instaurateur,
- Et le nom ; l'aspiration; la sagesse de la loi,
- Démontrent les questions de la grâce,
- Et à la relation de sa très haute utilité,
- La vérité pour l'aspirant est de devoir réunir tout ceci,
- Dans la connaissance de ces Dix, et de leurs différences,
- Avant d'entamer la recherche de la connaissance,
- Afin d'être clairvoyant en ce qu'il recherche.

Concernant la dimension du soufisme, c'est tel que le dit Zaroûq : « La dimension et la nature même du soufisme peuvent être définies jusqu'à Deux mille fois, mais toutes les définitions ne font qu'attester de la seule vraie, qui se trouve être l'aspiration à Dieu. Dieu seul sait. »

Il est dit dans Iqâzil Himam par l'imam Djouneïd que c'est : « Que Dieu te fasse mourir et puis revivre, en lui. » Il dit ensuite : « C'est se remettre totalement à Dieu et à rien d'autre. » Un autre a dit : « C'est entrer dans toutes les bonnes qualités et sortir de tous les défauts. » Un autre a dit : « C'est un ensemble de sublimes vertus, en un temps vertueux, en des hommes vertueux. » Un autre encore a dit : « Tu ne possèdes rien et rien ne te possède. » Un autre dit : « C'est entraîner l'âme à accomplir ce que Dieu désire. » D'autres ont dit : « Le soufisme ne consiste nullement à se vêtir de laine et de haillons, mais à acquérir un bon comportement ainsi que des vertus. » Un autre dit : « Le soufisme ne consiste pas à se vêtir de guenilles ou à verser des larmes lors de séances de litanies (Zikr) ; à pousser des cris, danser ou basculer dans l'allégresse comme un simple d'esprit, mais plutôt à être sain de mœurs ; à se conformer à la vérité, au coran et à la religion. » De même que d'autres paroles proférées par d'autres saints et qui, toutes, prouvent les propos de Zaroûq.

Il rapporte toujours, dans Iqâzil Himam des propos qu'il tient de zaroûq qui les tient de l'Imâm Malik : « Celui qui s'adonne au soufisme en dehors de la connaissance de la loi révélée est un hérétique (zîndîq) ; celui qui détient la connaissance de la loi révélée sans le soufisme est un infidèle (fâsiq) et celui là qui réunit les deux est dans la vérité. Concernant le fou initial, il a rejeté toute la loi révélée, (charia) alors que les citations du second ne sont pas pures au point de le positionner au delà du péché. Le troisième est celui qui se trouve dans le vrai. Il est dans la réalité, car il ne peut y avoir d'existence en dehors de la vérité et l'on ne saurait être complet sans elle. La jonction des deux aspects est essentielle pour la proximité.

Il dit après : « Quant au thème du soufisme, il est la connaissance de la réalité suprême, but même du thème, que cela se fasse par l'argumentation certaine ou par l'expérience certaine ; le premier point intéressant les aspirants et le deuxième, ceux qui sont parvenus jusqu'à lui. » Quelqu'un a dit : « Le contexte du soufisme concerne les âmes, les cœurs et les intellects dans la recherche du moyen de les purifier et de les éduquer. » Cette parole, ainsi que celle de tout à l'heure sont identiques car celui qui se connaît, connaît aussi son Seigneur.

Concernant son instaurateur lui, c'est le prophète Mouhammad

(saw). Dieu a enseigné au prophète par révélation (Wahyu) et sans intermédiaire (ilhâm). L'ange Gabriel lui apporta la loi révélée (charia) en premier lieu et après que celle ci eut été consolidée dans les cœurs, il fit descendre sur le prophète la connaissance des réalités (haqîqa) que celui-ci réserva à quelques uns d'entre ses compagnons au détriment des autres d'entre eux.

Le premier qui parla du soufisme et le divulgua fut Seydina Alioune ben Abî Talib de qui, tous les soufis tirent leur lignée, (ce qui d'ailleurs est bien consigné dans leurs livres) sauf notre maître à tous et unificateur à Dieu, Cheikh Ahmad At-Tijâni (ra) à qui Dieu a accordé d'avoir tenu le soufisme directement du prophète, sans l'intermédiaire d'aucun maître. C'est donc lui notre soutènement, et de ceci, tu auras bientôt le cœur net dans ce livre.

Concernant son nom, saches que le soufisme quant à son appellation, pose divergence. Il est dit dans Iqâzil Himam qu'il en est répertorié Cinq. Selon certains, le nom initial du soufisme, (Tassawwuf) vient du mot laine. On dit aussi que la laine a été choisie en guise de nom à cause de sa douceur et de ce qu'elle est inerte et malléable.

Le Deuxième nom provient de la laine, de par sa douceur et de ce que le soufi est à l'instar de cela humble et soumis.

Le troisième nom provient de la pureté, en ce que le soufi s'assimile à la louange et qu'il renonce à l'impureté et aux défauts blâmables !

Le Quatrième nom est tiré de la sainteté et confirme ce propos, à tel point qu'Abou'l Fath'il Bastî qu'Allah l'aie en sa miséricorde, dit des soufis :

- Les gens diffèrent sur la définition du soufisme,
- De par leur ignorance, la croyant dérivée de la laine.
- Je ne divulguerais ce saint nom à quelqu'un, qu'il ne soit sain,
- Au point qu'on l'appelle le saint. »

Cette figure est la meilleure de toutes en ce qui me concerne. Dieu seul sait.

Le Cinquième nom provient du plan structurel de la mosquée du prophète, en laquelle se trouvait un lieu dénommé Ahlou-S-sifât et ce serait la raison pour laquelle les soufis auraient adopté ce nom. Les soufis ont imité les (ahlou-S-sifât) en ce que Dieu a dit : « Oblige ton âme à approcher ceux qui prononcent le nom de leur seigneur. » **Kahf: La caverne.** Tout ce qui a été dit revient au sens de ce verset-ci.

Concernant son rattachement ; le soufisme s'inspire du Coran et de la tradition (sounna) ; la sagesse des saints et l'ouverture des connaisseurs. Il est attendu de celui qui y entre qu'il maîtrise la jurisprudence en ce qui en est requis dans la connaissance du soufisme. L'Imam Ghazâlî a largement commenté les connaissances du soufisme dans ses Ihya au sein de ses quatre ouvrages : Le livre de l'adoration, (Kitâboul Ibâdât) ; le livre de la perdition (Kitâboul Mouhlikât) ; La voie du salut (Kitâboul Moundjiyât) et le livre des traditions (Kitâboul A'dât). La connaissance de l'exégèse est primordiale dans la mesure où elle est la porte de la dévotion. Dieu seul sait. »

L'Imam Ghazâlî a dit : « C'est une obligation pour quiconque de connaître Dieu, car nul n'est exempt de défauts autre que les prophètes. »

Châzilî dit : « Quiconque n'entre pas dans notre sagesse-ci mourra dans de très grands péchés sans le savoir. »

Concernant ses questions, c'est savoir comment lui préserver ses puretés et connaître ce qui en est issu de paroles d'entre les hommes de Dieu, tel la pureté de l'acte (ikhlâs); la véridicité (sidq); la soumission (tawakkoul); le renoncement (zouhd); la garde (war'i) ; la confiance en Dieu (ridâ); le respect des prescriptions divines (taslîm) ; l'amour de Dieu (mahabba) ; l'extinction (fanâ') ; la subsistance, (baqâ') la connaissance de l'être et des manifestations (kal-zâti wa ssifât) ; la puissance (qoudra); la sagesse (hikma); l'esprit (roûhâniya) ; les attributs humains (bachariat) ; la connaissance de la réalité de l'état mystique, (hâl) l'inspiration (wârid) ; les stations (maqâmât) et d'autres choses encore.

Concernant sa grâce, étant donné que contexte du soufisme reste l'essence suprême, c'est donc bien la meilleure connaissance en toute intégralité. Et toute connaissance partant de ce principe est la meilleure. Son commencement prône la crainte de Dieu, son milieu enseigne la relation à Dieu et sa fin est la connaissance de Dieu ainsi que la décision d'aller vers lui. C'est la raison pour laquelle l'Imam Djouneïd dit : « Si nous savions qu'il existât sous les cieux une connaissance meilleure que celle-ci qui est la nôtre et en laquelle nous nous exprimons, nous serions allés avec nos disciples la rechercher. » Le Cheikh Mouqlî dit dans son livre : La lumière des cœurs par la connaissance divine : « Quiconque atteste de la véracité de cette connaissance a un mérite devant Dieu ; quiconque la comprend a deux mérites superposés (Khâssatil Khâss) et quiconque a le pouvoir de la traduire et commenter, est une étoile inaccessible ; un océan qui ne tarira jamais ! »

Un autre dit « Si tu vois quelqu'un à qui il a été donné de croire à

cette connaissance ; de la comprendre et d'y avoir accédé, contente-le ; si tu vois quelqu'un à qui il a été donné d'en parler, honore-le et si tu vois quelqu'un qui la dénigre, fuis-le comme tu fuirais un lion et abandonne-le. il n'est aucune connaissance qui, à un certain moment de l'existence, n'inspire l'abandon, autre que le soufisme. »

Pour ce qui est de son rapport aux connaissances, c'est qu'elle est indispensable à toutes, parce que le savoir et l'action ne sont complets que s'ils ont Dieu pour but réel et que la pureté est une obligation pour tout. Et ceci est indispensable à la purification de ta charia, afin que tu obtiennes les bienfaits et la récompense.

Concernant l'extérieur, s'il n'est pas associé au soufisme il n'est pas complet. Souyûti a dit : « Le soufisme est à la connaissance ce que la littérature est à la grammaire. » Le Cheikh Zaroûq (ra) a dit : « Le soufisme est à la religion ce que l'esprit (rûh) est au corps, car il est la station de pureté que le prophète (saw) a traduite à Djibrîl : « Adores Dieu comme si tu le voyais, car si tu n'es plus, tu le verras. »

Quant à son utilité, c'est la purification du cœur vers la connaissance de Dieu et l'on peut dire que sa fin en soi est de forger l'âme et le cœur afin d'obtenir de saines vertus et de pouvoir frayer avec les créatures. Saches que cette connaissance n'est pas verbale mais qu'elle se goûte et s'expérimente. Elle ne s'acquiert pas par les livres mais plutôt par ceux là qui l'ont expérimentée. Elle ne s'obtient pas par ouï-dire mais plutôt auprès des hommes de Dieu et de ceux qui ont accédé à la perfection. Je jure devant Dieu que nul n'obtient le salut plus que celui qui marche avec ceux qui l'ont obtenu.

On demanda à notre maître et guide Abil Abbâs At-tijânî, (ra) ce qu'était en réalité le soufisme. Il répondit : « Saches que le soufisme est la pratique des préceptes divins et le renoncement aux intérêts terrestres, dans l'apparent comme dans la caché, comme Dieu le veut et non comme tu le veux. »

Je dis : Ceci tu ne peux y accéder que si tu marches en compagnie d'un guide droit et parfait. Dieu le très haut a dit : « Ô vous qui croyez en Dieu, craignez-le et cherchez un maître qui vous guide vers lui. » **Mâ'idah : 35. La table servie.** Les jonctions à Dieu sont multiples : Suivre la trace du prophète dans sa parole et dans ses actes ainsi que Dieu le dit : « Dis à ton peuple : Si vous aimez Dieu, suivez moi et Dieu vous aimera. » **Louqmân: 5.** Il est dit dans les hadiths : « Quand je l'aime, je le suis. » Et ceci est un portique vers la connaissance de Dieu. Est une porte aussi, le fait de suivre un gnostique qui se remet à Dieu. Dieu le très haut dit : « Suis la voie de celui qui est parvenu jusqu'à moi. » **Louqmân: 15.** Parmi elles, le fait de se souvenir de Dieu. Dieu le très haut dit : « Eduque ton âme à s'unir à ceux

qui prononcent le nom de Dieu matin et soir et qui ne recherchent en cela que l'agrément de leur Seigneur. » Tous les gens de la voie savent que le type de zikr qui élève le pratiquant (Zâkir) est celui qui émane des maîtres parfaits. Quant à l'origine de l'initiation au Zikr et au Wird, imam Ahmad et Tabrânî rapportent qu'Alioune ben Sadâd a dit : « Nous étions devant le prophète quand il dit : « Y a-t-il parmi vous quelque mécréant ? » Nous répondîmes : « Non, ô envoyé de Dieu. » Il ordonna que l'on fermât toutes les portes et il dit : « Levez vos mains et prononcez : « Il n'y a de divinité qu'Allah. » Nous levâmes nos bras et restâmes ainsi pendant une heure en récitant : Il n'y a de divinité qu'Allah (Lâ ilâha illa llâh). Après quoi, le prophète dit : « Louanges à Dieu. Mon Dieu, tu m'as envoyé par ce nom ; tu m'as ordonné de le réciter et tu m'as promis le paradis par lui or, tu ne manques jamais à tes promesses. » Il dit encore : « Soyez heureux, car Dieu vous a pardonné vos péchés. » Ibn Hâdjara Al hasqalânî, Ahmad et Tabrânî ont tous rapporté ce hadith. Ils ont ajouté ceci : « Le prophète a levé et nous avons nous aussi levé. Le prophète dit ensuite : Abaissez vos mains et soyez heureux, car Dieu vous a pardonné vos péchés. »

Aliou ben Abî Talib demanda au prophète (saw) : « O prophète, indique moi la voie la plus proche de Dieu, la plus facile à suivre et détenant le plus de mérite de la part de Dieu. » Le prophète lui répondit : « O Alioune, je te conseille de persévérer dans le souvenir de Dieu et dans l'isolement. » Alioune lui répondit : « Est-ce donc cela seulement la valeur du Zikr, étant donné que tout le monde ici le pratique de la sorte ? » Le prophète, (saw) lui dit : « Saches, ô Alioune, que le jugement dernier ne viendra point qu'il continue d'exister sur terre quelqu'un pour dire Lâ ilâha illallah. » Alioune lui demanda encore : « O prophète comment pratiquerai-je le zikr ? » Le prophète, (saw) lui dit : « Ferme tes deux yeux et écoute moi trois fois, à la suite de quoi, répète aussi trois fois, que je t'écoute moi aussi. » Le prophète (saw) dit : « Il n'y a de divinité qu'Allah. » Trois fois et à haute voix, les yeux fermés, tandis qu'Alioune écoutait et puis Alioune à son tour prononça : « Lâ ilâha illallah trois fois et à forte voix, pendant que le prophète, (saw) écoutait. »

Ces deux hadiths qui précèdent figurent dans le livre : Les lances, (rimân). Quand à Alioune, il a donné le Zikr à Hassan Basrî qui lui, le donna à Habib 'Adjamî qui le donna à Dâoud Tâî, qui le donna à Ma'rouf Kharqî, qui le donna à Sûriyî, qui le remit à l'imam Djouneïd, et ainsi de suite jusqu'à la limite fixée par Dieu. Ces deux hadiths sont donc bien à l'origine de l'initiation au zikr et au Wird jusqu'à nos jours.

Concernant la nécessité de rechercher un guide droit, nous aurons l'occasion d'en parler dans ce livre. Quelqu'un a dit : « Marches donc avec un guide qui ait la connaissance de toutes les méthodes du Soufisme afin qu'il te préserve, dans la méthode qu'il te destine, de toute perte. » Si

tu veux obtenir la connaissance et si tu veux savoir comment l'acquérir, il te faut avoir un maître spirituel. Pour ce qui est de servir par la résolution et l'état, il est dit dans (samâ'ili) par Anas : « Le jour où le prophète, (saw) naquit, tout fut irradié de lumière et le jour où il mourut, tout baigna dans les ténèbres. Cependant, nous n'avions pas encore secoué nos mains après avoir inhumé le prophète, que nos cœurs commencèrent à douter. »

Ceci atteste que la présence physique du prophète, (saw) était hautement importante pour la préservation de la foi en leurs cœurs, et c'est par cela que se traduit le fait de servir par la volonté spirituelle et l'état. Si nous avons la certitude que ce sont les érudits qui héritent des prophètes, il est par conséquent obligatoire de rechercher la compagnie de ces derniers. Il est dit que quiconque est véridique dans la pratique d'une chose ne pourra manquer de voir quelqu'un l'approcher pour en bénéficier.

Il est dit dans Rissalatoul Qousseiryah : « Il est du devoir du disciple (Mourîd) de demeurer en compagnie du maître car sinon, il n'accédera jamais au salut. » Abou Yazîd a dit : « Celui qui n'a pas de maître, Satan est son maître. » On demanda à notre maître et guide Abil Abbâs Ahmed ben Mouhammad At-Tijâni As-Chérif, (ra) qu'Allah nous gratifie de ses bénédictions ici bas et dans l'au-delà : « Est-ce une obligation pour quiconque de rechercher un guide spirituel ; est-ce seulement obligatoire pour d'aucuns et non pour d'autres, ou alors, est-ce une obligation pour tous ? » Cheikh Ahmad At-tijânî a bien sûr répondu à cette question, et nous apporterons cette réponse dans un autre chapitre.

Le maître de maîtres ; connaissant de son seigneur Seydi Moukhtar Kountî a dit : « Les réalités des Wird sont des attestations de foi et de fidélité respectueuse que Dieu accepte volontiers de ses serviteurs, mais par l'intermédiaire des maîtres spirituels. C'est la raison pour la quelle, quiconque se conforme au guide et se lie à lui et complète ses engagements envers lui, recevra les félicités d'ici-bas et de l'au-delà. Quiconque, cependant, méprise les maîtres et romps sa vénération pour eux, ainsi que ses engagements, cela percera la coque de l'embarcation de sa religiosité, car Dieu a dit : « O vous qui croyez, complétez vos engagements. » **Al Mâ-idah : 1. La table servie.** Et il dit: « Vous encourez le courroux de Dieu en passant outre vos engagements. » **As-saff : 3.** Il dit, glorifié soit- il : « Il y a parmi les hommes certains qui maintiennent leurs engagements envers Dieu. » **Al Ahzâb : 23. Les Coalisés.** C'est pour cela que le prophète (saw) n'entamait jamais une action louable, qu'il ne continuât à faire, toujours, et ceci est une preuve de son respect de l'engagement. Ces versets sont à l'origine des prières, (wird), depuis le temps du prophète jusqu'à nos jours. Le prophète a dit : « Quiconque contracte l'engagement d'un Wird de prière, ou d'un Jeun ou les deux et que la maladie l'en empêche, ou le voyage ou alors la vieillesse, sa récompense n'en sera pas moins inté-

grale. » Et puis : « Honorez les guides spirituels, car les révéler revient à vénérer Dieu. » Ceci est la fin du premier chapitre. Qu'Allah nous guide sur le droit chemin, et qu'il nous offre de retourner droits et agréés vers lui.

Chapitre II

LES BIENFAITS DU ZIKR

Ceci est le deuxième chapitre de la Première partie du livre et consacrée aux bienfaits du Zikr.

Nous débutons par la parole du savant Nouwâwî, (ra) dans Azkâr. Le fondement de ses propos est cette parole de Dieu : « Les musulmans et les musulmanes ... » **Al Ahzab : 35. Les coalisés.** Jusqu'à sa très haute parole : « Les hommes qui se souviennent abondamment de Dieu, ainsi que les femmes qui se souviennent beaucoup de Dieu ; à eux tous, Dieu réserve le pardon de leurs péchés, ainsi qu'une grande récompense. » **Al Ahzâb : 35. Les coalisés.**

Nous tenons de Sahîh Muslim qu'Abî Houreïrata (ra) rapporte que le prophète (saw) a dit : « Ils sont sauvés, ceux-là qui prêchent l'unicité de Dieu. » « Et qui sont-ils ? » Lui demanda-t-on. « Ce sont les hommes et les femmes qui se souviennent beaucoup de Dieu. » Saches que ce noble hadith devrait même être connu de l'auteur de cet ouvrage. Concernant le passage : « Qui se souviennent abondamment de Dieu. » les avis divergent. L'imam Abul Hassan Al wâhidî a dit : « Ce que l'on entend par ce propos, c'est : Après les prières ; le matin ; le soir ; au coucher ; au réveil et chaque fois que l'on sort de sa maison. »

Moudjâhid a dit : « Ne fait point partie de ceux qui se souviennent beaucoup de Dieu, celui là qui ne se souvient pas de lui debout ; assis ou couché. » Tous les exégètes sont en accord sur le fait de se souvenir de Dieu en son cœur ou par sa Langue, que l'on soit en état de pureté légale ou non ; en état d'impureté majeure ; de règles ; de menstrues et d'accouchement, dans le contexte suivant des louanges à Dieu : Il n'y a de divinité qu'Allah, (lâ ilâha illallah) ; Dieu est grand (Allâhou Akbar) ; prières sur le prophète (saw) et autres.

Le grand connaissant, Seydi Ahmad Zaroûq dit, dans Ta-e-sîs El Qawâ'idi : « Persister dans les zikr perpétuels (lâzim) permet l'accession à la proximité divine, ce qui d'ailleurs est le bienfait même du zikr et, si tu convoites la proximité de Dieu, souviens toi de lui, car il a dit : « Souvenez vous de moi, et je me souviendrai de vous. » Or il n'y a pas de bienfait supérieur au souvenir d'Allah à ton égard. Dieu a suscité une dimension et un temps pour toute chose autre que le fait de se souvenir de lui. Dieu a dit : « Souvenez vous beaucoup de lui debout, assis, comme le fai-

saient vos pères ou plus que cela. » Quelqu'un dit : « O toi envoyé de Dieu, les préceptes de l'Islam sont généraux pour moi ; indique moi donc une action qui me permette de compenser toutes celles que j'aurais jusqu'ici omises. » Le prophète, (saw), lui dit : « Par ta langue, ne t'arrêtes pas de prononcer le nom de Dieu au point que l'on dise de toi que tu es simple d'esprit. » Le Zikr seul, est à même de procurer la sainteté (Wilâya).

Notre guide Aboul Abbâs Al Hadrâmî a dit : « Je t'exhorte à t'adonner au zikr et à la prière sur le prophète Mouhammad (saw) si tu n'as pas de guide modèle, car ceci constitue une somme de degrés pour l'ascension vers Dieu. » Il a dit encore : « L'intérêt de tout zikr ou nom se trouve en son sens, tandis que son mode d'emploi se trouve dans ses règles ; son secret au nombre et son efficacité dans la motivation du récant. »

Khâtimi, (ra) a dit : « La connaissance des lettres était, jadis un savoir méritoire mais, par la suite, il est devenu blâmable en ce monde-ci et dans l'autre. Dans ce monde elle conduit son pratiquant vers des finalités qui n'ont absolument rien à voir avec la vérité, alors que cela est une imperfection dans l'amoindrissement de la station de suffisance. Par rapport à l'autre monde, cette connaissance conduit à ne plus se soucier, du tout, d'œuvrer pour le salut dans l'au-delà. »

L'imam Seydi Mouhammad Idâli a dit : « Certains ont dit : parmi les voies, la plus proche pour accéder au royaume de Dieu est bien le zikr, en ce que le nom est indissociable de celui qui le récite et, le récant ne cessera de réciter le nom, que les voiles se déchireront progressivement au point qu'il parvienne à la connaissance et qu'il soit, en fin de compte, plus apte au témoignage qu'à la continuation même du zikr. » Par « Royaume de Dieu », on entendra le dévoilement, par l'accession au saint lieu, tout en étant assis sur place, en un lieu déterminé. »

Il est dit dans le livre Châhiati samâ'i : « Le serviteur n'accédera au royaume de Dieu que s'il tient celui-ci en véritable estime et convoitise, et les voiles ne se déchireront qu'il ne s'adonne constamment au zikr. Les maladies cachées du cœur ne peuvent être guéries que par la constance dans le zikr. Et rien ne peut atténuer les pensées sataniques, autre que le zikr. Les convoitises futiles, ainsi que les difficultés de ce monde de même que la terreur, ne peuvent être anéanties que par le zikr. Si les convoitises utopiques ainsi que la peur se superposent pour un serviteur, qu'il sache bien que c'est là le résultat de sa négligence envers son seigneur, et qu'il n'en rende responsable que lui, tout seul, sachant voir là les conséquences de son abandon de Dieu. Que celui qui désire donc perdurer dans le bonheur soit perpétuel dans la pratique du zikr. S'il est quelqu'un qui s'adonne au zikr dans la négligence de sa relation à Dieu, il ne parviendra

point au lieu où sont arrivés les élus. Le prophète, (saw) a dit : « Si le serviteur loue Dieu le matin et puis le soir, Dieu lui pardonnera tous les péchés commis entre ces deux temps. » Toutefois, le pardon des péchés ne veut en aucun cas dire l'ascension jusqu'à Dieu, la finalité du pardon des péchés étant l'annulation pure et simple des péchés contractés. Les hommes considèrent l'ascension par l'accession aux hautes stations et cela, on l'obtient par la persistance dans le zikr. De tels individus ne se considèrent même pas acquittés ne serait-ce que d'un atome, des obligations divines.

Ibn El 'Ibâd rapporte dans Charh El Hikam: « Ne cesses jamais le zikr pour ce que tu ne parviens pas à te concentrer en Dieu, car il se peut que Dieu t'élèves jusqu'à ce que tu accèdes à la conscience même du Zikr et de là, jusqu'à ton extinction dans les attributs de la divinité et cela n'est pas difficile pour Dieu, car le zikr est le chemin le plus court dans la marche vers Dieu et c'est bien par lui que l'on accède à la sainteté. Celui à qui Dieu a donné de s'adonner constamment au zikr, il lui a tout aussi bien donné d'épandre la sainteté (wilaya) et celui qui abandonne le zikr abandonne la voie. Le poète a dit :

-Le zikr est la plus grande porte par laquelle tu entres en lui,
-Pour Dieu, consacres lui tout ton être. »

L'Imam Aboul qâssim Al Qusseîrî (ra) a dit : « Le zikr est une preuve à la sainteté. C'est le minaret qui t'unit à Dieu le très haut et la confirmation de tes aspirations à ton Seigneur. Il est la base même de ton commencement et la purification de ta fin. Il ne se trouve donc rien au-delà du zikr. Toutes les valeurs exaltées se retrouvent en lui et toutes les vertus préconisées proviennent de lui. Les bienfaits du zikr sont si nombreux que nul ne les connaît tous, car Dieu a dit : « Souvenez vous de moi et je me souviendrais de vous. » Et aussi cette autre parole de lui, noble et sublime, rapportée par le prophète, (saw) qui la reçut de son seigneur : « Je me situe par rapport à ce que mon serviteur se représente de moi et je suis avec lui lorsqu'il me loue. S'il se souvient de moi en lui, je me souviens de lui en moi, et s'il me mentionne dans une assemblée, je le nomme dans une assemblée meilleure que la sienne. S'il s'approche de moi d'un pouce, je m'approche de lui d'une coudée ; s'il m'approche d'une coudée, je m'approche de lui d'une perche et s'il marche vers moi, je cours vers lui. » Il n'y a pas de suffisance et de richesse meilleure que ceci et tous sont en parfait accord sur l'authenticité de ce hadîth.

On a dit : « Parmi les bienfaits du zikr, réside le fait qu'il ne lui a pas été fixé d'horaire quelconque et il est attendu du serviteur qu'il se souvienne de Dieu en tout temps, que ce soit dans les obligations rituelles ou dans le contexte du libre arbitre. » Ibn Abbâs a dit : « Dieu le très haut n'a pas suscité d'obligation, qu'il ne l'ait au préalable limitée, car accep-

tant de certains le manquement aux dites obligations, sauf pour le zikr, et il n'accepte de personne son abandon total, à défaut de celui là dont l'intellect aura défailli. Dieu les a autorisés à l'appeler dans toutes les situations. »

Le plus noble d'entre tous ceux qui parlent en dit : « Louez Dieu debout, assis, et couchés. » **An-nissâ-i : 103. Les femmes.** Dieu le très haut a dit : « O vous les croyants, louez Dieu sans interruption ! » **Al Ahzâb : 43. Les coalisés.** Cela veut dire: La nuit et le jour ; sur terre ; en mer ; en voyage ; à la maison ; riche ou pauvre ; dans la solitude ; la maladie ; en haut ; en bas et dans toutes les situations. »

Moudjâhid a dit : « Le propre de se souvenir beaucoup de Dieu est de parvenir à ne plus l'oublier. » Le prophète (saw) a dit : « Souvenez-vous de Dieu jusqu'à ce que les gens vous traitent de simples d'esprit. » Il est donc attendu du serviteur qu'il s'adonne sans cesse au zikr dans toutes les conditions de son existence et en toutes ses heures et qu'il ne soit en aucun cas négligent. Le serviteur n'a point le droit de négliger de se souvenir de Dieu. Celui qui délaisse, en plus de sa négligence, est pire que celui qui néglige uniquement. Le serviteur se doit de louer Dieu par sa langue, même s'il néglige la pratique du zikr, car il se peut que le zikr non recueilli l'élève au zikr médité et qu'il l'extirpe de tout ce qui n'est pas Dieu. Or, cette station est celle là même des connaissants élus de Dieu, parmi les saints. Dieu le très haut a dit : « Loue ton seigneur au point d'oublier tout autre que lui. » **Al Kahf: 24. La caverne.** Car c'est au moment où tu oublies tout autre chose que lui que tu commences à le louer. Parvenu à cette station, le souvenir par la parole est alors révolu et le serviteur s'éteint dans l'être divin. Quelqu'un, dans ce sens a dit :

-Je ne te loue plus que l'angoisse ne m'étreigne ; mon secret, mon cœur et mon esprit t'exaltent à présent.

-Et c'est alors qu'un surveillant venant de toi me susurre: malheur à toi, ce que tu appelles est toi !

-Ne vois tu pas la réalité dont la manifestation a surgi, pour être contemplée ?

-Joins-tout à celui dont le sens est ton sens !

Mon unificateur à Dieu dit, faisant allusion à cette station : « Les louangeurs de Dieu en sa louange sont encore plus négligents que ceux qui ne le louent pas, en ce qu'ils louent autre chose que lui. »

Abil Abbâs ben Al Bannâ dit, dans son propos concernant le zikr dans Mouqaddimatu-l-Kitâbu Abil'Izzi Taqiyiddîne ben Mouzfir As-Châfi' : « C'est le livre des secrets de l'intellect concernant des propos du prophète. » Je vois que ce propos est écrit de sa main, rahimuhullah : « Le meilleur d'entre les zikr est ce qui fuse d'une méditation venant de celui

qui est loué, (immense est sa louange) et c'est le zikr caché (zikr khafiyyi) des soufis, dans la continuité et la capacité du secret. A propos de ce que les soufis disent de la persistance du Zâkir vers un état d'immixtion dans le zikr, il ne s'agit pas, ici, d'une persistance qui soit gage de solution vers le but, ni qui soit en accord avec l'unité de la sagesse, mais qui requiert une puissance venant de Dieu, le tout puissant, le sage ! Pour expliquer ce qui précède ; le cœur doit être au moment du zikr, attaché à celui-ci. Il s'extirpe alors et se vide de tout et ne subsiste en lui que Dieu, immense est sa louange. Et le cœur devient alors la maison de la vérité éclatante, devenant la langue par laquelle il loue et, s'il touche quelque chose, Dieu est la main par laquelle il touche cette chose ; s'il entend, il est son ouïe et celui qui est loué s'assimile au cœur et l'accapare, de même que les membres et il se manifeste en eux par ce qui conduit à son agrément et aussi en les attributs de ce serviteur qu'il dirige par rapport à ce qu'il agrée. Et c'est la raison pour laquelle l'action fuse sans aucune peine, avec d'autres choses encore telles que le dynamisme et la satisfaction, sans la moindre peine. « Ceci est une grâce venant de Dieu, et Dieu accorde sa grâce à qui il veut, lui le détenteur de la grâce infinie. » **Al Hadid : 21. Le Fer.** Dieu a dit : « Dieu est avec ceux qui craignent et ceux qui assainissent leurs actions. » **An-nahl: 128. Les abeilles.**

Dieu a assimilé le cœur de la mère de Moussa (as) par sa parole de vérité : « Le cœur de la mère de Moussa s'est vidé. » **Al Qassas : 10. Les récits.** Ce qui veut dire vidé de tout, sauf du souvenir de Moussa. Elle a en effet failli le dévoiler sans qu'il fût dans son intention de le mentionner et encore moins ne fomenta-t-elle un plan. Elle ne le nomma point afin que s'accomplisse ce que Dieu avait dit à son sujet et d'endurer ce que le seigneur a retenu son cœur, afin qu'elle soit parmi les croyants par le biais de ce qu'il lui révéla auparavant concernant Moussa, à savoir qu'il ferait partie des envoyés. En ceci s'annihilent les difficultés dont parlait Aboul'Izzi les qualifiant d'énormes et qui sont la rencontre de deux antagonismes à l'origine de la vision ; le zikr et la négligence du zikr. Ces connaissances et ces paliers, ne comprennent leur réalité que ceux qui sont dans la marche en Dieu, ainsi que les connaissants pieux et véridiques. Méfie-toi donc de contredire les versets de Dieu et d'être parmi les sourds muets plongés dans l'obscurantisme. Il est indigne de définir Dieu par le néant, sous l'emprise du voile, en un point déterminé de l'univers (point de comparaison) et en un temps défini ; tout comme il est indigne de lui qu'il s'occulte et n'est assimilable à aucune créature. Il est présent en son être et en ses réalités, dans l'apparent et le caché et il est plus proche de celui qui le loue que lui-même, par le fait qu'il l'a bel et bien créé, le connaissant mieux que quiconque, ainsi que par l'omnipotence de sa domination et de sa puissance concernant toutes les affaires du serviteur. C'est Dieu qui a créé toutes choses alors qu'il ne leur ressemble en rien. Et c'est lui qui a créé les nombres qui, cependant ne peuvent le cerner. Il est le plus haut, le majestueux ! »

Propos du maître Abil Abbâs, (ra) concernant le troisième degré du zikr dans sa forme la plus parfaite et véritable d'exaltation de l'unicité de Dieu chez les gens de la voie : « Il n'est pas normal que le serviteur croit que son accession à cette noble station qu'est l'extinction est impossible, parce que ceci n'est pas difficile pour Dieu. Son devoir, toutefois, est de s'atteler réellement à la pratique des obligations de la voie. Quant au dévoilement c'est de Dieu seul qu'il provient. »

Le savant Yaddâlî dans le livre Charhil khâtîmati dit, à propos d'une assertion à cette période, ainsi rapportée : « Saches que Dieu a dévoilé et éclairé ceux là qui sont parvenus à la connaissance que le zikr est la meilleure des actions. Mais le zikr possède trois enveloppes dont certaines sont le plus près de son intérieur. Une pulpe se trouve derrière l'enveloppe dont le bienfait est de te permettre d'accéder à cette pulpe. L'enveloppe extérieure est le zikr apparent, tout court ; la deuxième enveloppe est le zikr du cœur, tandis que la troisième enveloppe est l'installation définitive du zikr dans le cœur. La quatrième est la pulpe convoitée, qui consiste en ce que le cœur ne se soucie plus que de celui qu'il appelle jusqu'à ce qu'il disparaisse en lui et c'est l'état que les soufis définissent par l'extinction, (fanâ) l'extinction en soi et la perte totale de l'individualité ; de même que ses attributs humains apparents ou cachés. Il n'existe plus pour rien et rien n'existe plus pour lui et il s'éteint en Dieu en son commencement et à sa fin, et tout, en lui n'est plus, car l'extinction dans l'extinction est la réalité même de l'extinction. Le profane qui observe un tel état ne peut y croire, et son esprit se rebelle à cette seule idée. Nous venons de t'apprendre ce que les soufis entendent par l'extinction et donc, cesse de médire et de réfuter ce dont tu n'as pas connaissance. Dieu a dit : « Ils réfutent ce dont ils n'ont aucune connaissance » **Younes : 39**. Il dit : « Tant qu'ils ne sont pas éclairés, ils disent : Ceci n'est que mensonges. » **Al Ahqâf : 11**. Fin du propos. Ensuite il dit : « L'extinction et la fusion sont à l'image de l'éclair à leur commencement et il est rare qu'ils persistent. Mais si elles demeurent et deviennent constantes en lui, alors seulement il accède au saint lieu et contemple la sainte réalité de l'être divin et de la royauté. C'est alors que se manifestent en lui les puretés de l'unicité. Les premières manifestations qu'il lui sera donné de contempler sont la beauté dorée étincelante des anges ; les esprits des prophètes et des saints dans une sublime apparence, ainsi que le flux vers lui de certaines réalités et, tout ceci, rien qu'à son tout début et son degré sera déjà si haut qu'il en sera incommensurable. Alors, Dieu l'éclairera en toutes choses. A son retour dans le monde irréel, qui aura alors pour lui la consistance et la constance de l'ombre, il voit que les créatures sont plongées dans un univers d'utopie et de néant. Dés lors, ses relations avec les hommes seront superficielles. Il sera avec eux par son physique alors que son cœur sera avec Dieu. Il s'étonnera de la présence des hommes qui à leur tour s'étonneront de son absence. Ceci est le bienfait et l'essence même du

zîkr, après qu'on ait débuté de louer Dieu par la langue et puis par le cœur, jusqu'à ce que le zîkr lui-même n'existât plus. Tant que le cœur a conscience du nom et qu'en réalité il se détourne de Dieu, il n'est pas encore sorti de l'associationnisme. Telles sont l'unité de l'être (tawhîd) et la connaissance de Dieu. Celui qui détient la connaissance de Dieu, tout en semblant ne pas l'avoir ne possède pas en réalité la connaissance (ma'rifa) mais c'est la connaissance qui le détient. Celui qui est vraiment unifié est celui qui est en fusion avec l'aimé dans son saint royaume. » J'ai fini d'apporter des éclaircissements sur l'ouvrage (khâtîmati-t-Tasawwuf) de l'imam Yaddâlî, (ra).

Notre maître, guide et unificateur à Dieu, le pôle caché et complément de la Mouhammadiya, qu'Allah nous bénisse par lui ; nous enseigne la méthode que celui qui veut aller à Dieu doit appliquer : « L'aspirant, (mourîd) qui veut s'isoler pour parvenir jusqu'à Dieu, devra respecter certaines règles : La sobriété en toute chose ; la connaissance du but ; la discipline qui y mène ; La connaissance des épreuves y afférentes ; la connaissance de leur mode de disparition ; leurs causes ; la persévérance pour leur élimination ; la connaissance du mode de destruction de toutes les embûches et comment celles-ci disparaissent à tour de rôle. En outre il sera tenu de tirer le glaive de la motivation et de la persévérance afin de suivre à la lettre tout ce qu'il sait des choses suscitées. Se limiter, c'est savoir limiter sa nourriture et sa boisson sans pour autant encourir de risques inutiles. Il faut ensuite savoir tenir compte de l'heure et du lieu adéquats pour la retraite (khalwa) tout comme de la chaleur ambiante, du froid et de l'âge. Et puis lutter avec son cœur contre tout ce qui se dressera pour porter atteinte à ces principes-ci. Connaître son but, c'est détruire tous les voiles de l'âme afin de lui permettre de retourner à son seigneur et de retrouver ainsi sa pureté initiale, alors qu'elle n'était pas encore entrée dans le corps. Ainsi seulement, l'âme accédera à toutes les connaissances ; toutes les choses ; toutes les vertus et stations et parviendra à l'ouverture en Dieu ; aux grâces divines ainsi qu'à l'imminence et obtiendra de la sorte le salut ici bas et dans l'au-delà. Et celui qui n'obtiendra pas ceci, ne parviendra pas au salut dans l'au-delà. Savoir comment marcher vers son but c'est suivre le prophète en ses paroles ; en ses actions ; en ses affaires ; en ses qualités, et se conformer aux prescriptions divines dans le visible comme dans le caché, tout en pureté et rien que pour Dieu le très haut, dans l'abandon de toutes les futilités néfastes de ce bas monde et de l'autre ; et que tout ceci soit pour la glorification de Dieu et d'œuvrer intégralement dans la voie de reconnaissance et de suffisance à Dieu en toutes choses. Savoir comment éliminer les embûches, c'est savoir qu'il faut renoncer à tous les plaisirs de l'âme ; cesser de la glorifier elle-même et l'attirer plutôt vers son bien en repoussant tout ce qui peut lui nuire, par le rejet des choses de ce monde, dans la mesure du raisonnable. L'origine des embûches, c'est trop manger ; trop boire ; trop parler ; aller dans les assemblées ; trop dormir et verser

dans la négligence pour ce qui est de louer Dieu. Persévérer pour l'élimination des voiles, c'est la faim et la soif dans la limite du raisonnable ; l'abandon des rassemblements futiles ; des propos insanes ; du sommeil dans ce qui est raisonnable ; et la constance dans le zikr par le cœur et par la langue, de n'importe quel zikr. Il y a des zikrs qui dissipent tous les voiles de l'âme, comme Il existe des zikrs qui ne peuvent éliminer qu'un seul voile. Quant aux zikrs intégraux (koulliât) ils peuvent anéantir tous les voiles : l'attestation de l'unicité de Dieu (chahâda) ; la prière sur le prophète ; Gloire à Dieu ; Louange à Dieu, Dieu est grand ; Au nom Dieu le clément le miséricordieux ; Allah, Allah, Allah ; Il n'y a de divinité qu'Allah le vivant, l'immuable. Quant aux zikrs qui éliminent un seul voile, (Tafsîlât), ce sont les noms de Dieu. Chaque nom de Dieu a le pouvoir d'anéantir un seul voile, sans pouvoir passer à un autre. Qu'Allah nous guide sur un chemin de rectitude. »

Il eut été décent d'écrire ces paroles avec de l'encre d'or. Je dis : Quiconque voudrait en savoir plus que ce qui est dit précédemment ici se doit d'aller trouver les hommes de Dieu. Seydi-l-'Arabî ben Sâ'ih (ra) a dit : « Il se trouve dans Djawâhiroul ma'ânî de multiples chemins qui tous, ont le pouvoir de mener à Dieu. Je dis, moi que ce qui est caché surpasse ce que l'on a révélé. Le pasteur des félicités est celui là qui guide les gens vers le salut. Les ruisseaux débordent et la terre est verdoyante. Celui qui convoite les bienfaits n'a qu'à se servir, tandis que celui qui recherche autre chose n'a qu'à s'en aller.

Ceci est la fin de ce chapitre, qu'Allah nous guide vers la droiture et nous offre de retourner vers lui selon ses désirs.

Chapitre III

LA REUNION POUR LE ZIKR ; L'EXHORTATION A L'APPRENTISSAGE DU CORAN ET LE RASSEMBLEMENT POUR LA RECITATION DU CORAN

Le troisième chapitre de la première partie traite de la réunion pour le zikr ; de l'exhortation à l'apprentissage du coran et du rassemblement pour la récitation du coran.

Je dis : Qu'Allah nous justifie, c'est lui le guide vers la meilleure des voies.

Un grand érudit, connaissant de Dieu et grand notable ; As-Cheïkh Omar ben Sâ'ir Al Foutiyou, (ra) dans son ouvrage rimâh a dit : « Saches que la charia exhorte à se réunir pour le Zikr, ce que le prophète estime beaucoup et que tous les piliers de la voie ont pratiqué, ainsi que tous les hommes de Dieu, au levant comme au couchant. »

Boukhârî rapporte ainsi que Muslim, Tirmizzî ; Nassâî ; Ibn Mâdjâ et d'autres encore, que Dieu a dit : « Je me situe par rapport à ce que mon serviteur se représente de moi et je suis avec lui lorsqu'il me loue. S'il me mentionne dans une assemblée, je le mentionne dans une assemblée meilleure que la sienne. » Tabrânî rapporte, selon une source pure et élevée, ce Hadith : Allah, que son nom soit glorifié a dit : « Mon serviteur ne me loue jamais en lui-même que je ne le mentionne dans les assemblées des anges, et il ne me loue jamais dans une assemblée que je ne le mentionne dans une assemblée plus haute encore. »

L'Imâm Ahmad a extériorisé un hadith qu'il tient d'Abî Sa'îd Al Qou-drî, disant que le prophète, (saw) a dit : « Il n'est pas d'assemblée qui se réunit pour le zikr et pour Dieu seul, que ne l'appelle du ciel, quelqu'un disant : Levez-vous, Dieu vous pardonne vos péchés qu'il remplace par de bonnes actions. »

Abou Ya'lâ rapporte, ainsi que Bazâra et Tabrânî qui ont pris de An-salata que celui-ci raconte que le prophète, (saw) a dit : « Une assemblée de gens ne se réunira point quelque part, louant Dieu le très haut jusqu'à ce qu'elle se lève, qu'il ne lui soit dit : « Levez vous, Dieu vous a pardonné tous vos péchés et les a transformé en bonnes actions. »

On rapporte d'Abdallah ben Omar, (rta) qu'il a dit : « Le prophète, (saw) sortit avec nous et dit : « O vous les hommes, sachez donc qu'Allah possède des émissaires parmi les anges, qui descendent et s'attardent dans les assemblées réunies pour le zikr, sur terre. Ramassez vite des fruits des jardins du paradis. » On lui demanda : « Où sont donc les vergers du paradis ? » Le prophète répondit : « Ce sont les réunions de Zikr. Consacrez- vous matin et soir à Dieu au point que vous le mentionniez en vous-même. Quiconque veut connaître son degré en Dieu le très haut, qu'il considère le degré de Dieu en lui-même. Si le serviteur place Dieu comme il se doit à sa place, Dieu le place aussi en lui. » Ce hadith, Ibn Abî dounyâ ; Abu Ya'lâ ; Bazâra ; Tabrânî ; Hâkim et Bayhaqî l'ont rapporté. Hâkim quant à lui a dit : « Ce hadith est authentique et « ramasser » veut dire manger et boire dans l'exubérance et l'opulence. »

Abî Dardâ'i, (ra) raconte que le prophète (saw) a dit : « Dieu ressuscitera des gens le jour du jugement dernier, sur les faces desquels rayonnera de la lumière semblable à des pierres précieuses et ils seront

en des lieux dorés et les gens les envieront, sans pour autant qu'ils aient été prophètes ou martyrs. » Il dit : « Un arabe campagnard, entendant ces propos s'accroupit contre les genoux du prophète et lui demanda : « O prophète, décris-les nous, afin que nous les reconnaissons. » Il dit : « Ce sont des gens qui s'estiment entre eux, bien qu'étant de races différentes et de pays différents et qui se réunissent pour louer Dieu le glorieux et très haut et qui prononcent son nom. » rapporté par Tabrânî selon une référence claire.

On rapporte d'Omar ben Oneïssata, (ra) qu'il a entendu le prophète, (saw) dire : « Il se trouve à la droite du miséricordieux ou entre ses deux mains, des hommes dont la nature n'est ni d'être prophète ni d'être martyr mais dont les visages sont éclatants de blancheur et qu'envient tous les prophètes ainsi que tous les martyrs à cause de la place à laquelle ils sont assis et de la proximité divine qui est la leur. » « Qui sont ces gens ? » Lui demanda-t-on. Il répondit : « Ce sont des assemblées de races différentes qui se réunissent pour louer Dieu et le sanctifier. » Ce hadith, Tabrânî le rapporte. L'essence de ce propos est que ni l'amitié ; la parenté ; l'ethnie ; la race ou la connaissance ne sont à l'origine de la liaison entre ces hommes mais, plutôt, la louange à Dieu, (zikrillâh).

Hassan Basrî, (ra) rapporte un hadith disant : « Louer Dieu est une félicité, sans doute, car cela efface les péchés et n'en comporte pas. » On rapporte de Abou Dâoud, (ra) qu'il a dit : « Participer aux réunions de zikr vaut mieux que prier mille rakâs ; participer à la prière de mille défunts ou visiter mille malades. » On rapporte de Abî Homeïmata que le prophète, (saw) a dit : « Dieu possède des anges qui circulent par les chemins, recherchant les gens du zikr et qui s'ils en trouvent qui le pratiquent, s'interpellent entre eux, disant : « Accourez voir ce que vous recherchez ! » Et les anges encerclent ces gens et les couvrent de leurs ailes, jusqu'au ciel. Le seigneur leur demande alors et connaissant mieux qu'eux ce qu'il leur demande : « Que disent mes serviteurs ici rassemblés ? » Les anges disent : « Tes serviteurs te nomment, te louent et te glorifient. » Dieu le très haut dit alors : « M'ont ils jamais vu ? » Les anges répondent. « Non, ils ne t'ont pas vu. » Dieu dit : « S'ils me voyaient ! » Les anges disent : « S'ils te voyaient, ils t'adoreraient plus, seraient plus reconnaissants, te glorifieraient beaucoup plus et te loueraient d'avantage. » Dieu dit alors : « Qu'est-ce qu'ils me demandent ? » Les anges répondent : « Le paradis » Dieu dit : « Ont ils vu le paradis ? » Les anges disent : « Non, ils n'ont pas vu le paradis. » Dieu dit : « S'ils le voyaient ! » Les anges répondent : « S'ils le voyaient, ils seraient plus enclins à t'adorer et te glorifier. » Dieu dit : « Que redoutent-ils, demandent ils ma protection ? » Les anges disent : « Ils demandent ta protection contre l'enfer. » Dieu dit : « Ont ils vu l'enfer ? » Les anges disent : « Non, ils n'ont pas vu l'enfer, car s'ils l'avaient vu, ils te craindraient encore plus et le fuiraient d'avantage. » Dieu dit : « O vous les anges, je vous prends à témoins que

j'ai pardonné à ces gens là tous leurs péchés. » Un ange descend alors et dit : « O seigneur, tel est venu quant à lui pour ses seuls soucis. » Dieu le très haut dit : « Je pardonne à tous car quiconque s'unit à ces gens est sauvé. » Boukhârî lui-même a aussi rapporté ce hadith.

On peut lire, dans le livre Azkar de Nouwawî, ces propos : « Saches que : De la même manière que le zikr est estimé, est aussi estimé le fait de se joindre à ceux qui le font. » Des preuves et des hadiths ont été formulés sur la question. Mouslim rapporte de Mou'âwî que le prophète, (saw) sortit un jour et vit ses compagnons réunis en une assemblée. Il leur demanda : « Pourquoi cette assemblée ? » Ils répondirent : « Nous nous sommes réunis pour prononcer le nom de Dieu et le louer de nous avoir guidés dans l'islam. » Le prophète, (saw) ajouta : « C'est seulement à cause de cela que vous vous réunissez, je jure devant Dieu que vous n'avez aucune suspicion, car l'ange Gabriel m'est apparu et m'a dit que Dieu et les anges se réjouissent de ce que vous êtes en train de faire. » Le prophète, (saw) a dit : « Des gens ne cesseront de se réunir pour louer Dieu, que tous les anges viendront les entourer ; que la miséricorde de Dieu les couvrira ; que l'apaisement descendra sur eux et que Dieu les mentionnera en lui-même. » Ibn Abbâs a dit : « Je ne pouvais reconnaître les heures et fin des prières que par le zikr des compagnons du prophète. » Le prophète, (saw) a lui même effectué des prières ainsi que le zikr à haute voix et en de nombreux lieux, au même titre que ses prédécesseurs ; ce qui a été prouvé lors de la bataille de Khandakh. « O mon Dieu, il n'y a de paix que la paix de l'autre monde. O mon Dieu, pardonne aux Ansars et aux Mouhâdjirât. » Tout ceci constitue une somme d'arguments sur le bien fondé de la haute voix et du rassemblement.

Il se trouve dans Ihya de l'Imâm Aboû Hamîd Al Ghazâlî, ces paroles-ci du prophète, (saw) : « Des gens ne se réuniront point quelque part pour autre chose qu'y glorifier Dieu ou prier sur le prophète (saw) que leur réunion ne soit gage de perdition, le jour de la résurrection. » Le prophète Dâoud a dit : « O seigneur, si tu me vois contourner l'assemblée de ceux là qui croient en toi pour aller vers ceux qui sont négligents, je te supplie de briser mes jambes avant que je ne puisse les atteindre, car cela vaudrait mieux pour moi. »

Le prophète, (saw) a dit : « La participation à une seule réunion de bien annule, pour un croyant, mille participations à de mauvaises assemblées. » Abî Houreïrata, (ra) a dit : « Ceux du ciel aperçoivent les demeures de ceux qui se réunissent pour glorifier Allah comme on aperçoit les étoiles. » Sofiân, (ra) a dit : « Si des gens se réunissent pour louer Dieu, Satan et le monde futile se tiennent à l'écart. Satan, dit alors au bas monde : « Que font ils donc ? » Celui-ci répond : « Laisse-les, après qu'ils auront terminé, je les saisirai par le collet et te les apporterai. » On rapporte qu'Abî Houreïrata se rendit au marché et dit aux gens : « Vous êtes

ici, alors qu'à la mosquée, l'on est en train de répartir l'héritage du prophète. » Les gens quittèrent donc le marché et se rendirent à la mosquée. Arrivés là, ils ne virent aucun bien en train d'être distribué. Ils dirent à Abî Houreïrata : « Nous n'avons été témoins d'aucune répartition d'héritage. » « Et qu'avez-vous donc vu ? » Dit-il : « Des gens en train de prier et glorifier Dieu. » Il dit : « C'est bien là l'héritage du prophète. »

L'auteur de Rimâh a dit : « On demanda à Djalâl Suyûtî : « Est-il blâmable que les soufis fassent le Zikr de Lâ ilâha illallâh à haute voix dans les mosquées ? » Il répondit : « Non, rien n'est blâmable en cela, car, selon les hadiths, le prophète dit qu'il est recommandé de faire le zikr à haute ou basse voix ou de réunir les deux. Tous les recueils de hadîth en ont traité. »

Il dit encore, rapportant de Seydi Aliou Khawâss : « Il est attendu du disciple qu'il fasse le Zikr, fort et à haute voix, car c'est le meilleur moyen de parvenir au but qu'est l'unification du cœur. Il est tout aussi bien recommandé au disciple de pratiquer le zikr en assemblée car celui-ci est le meilleur moyen de parvenir au déchirement du voile, en ce que le très haut assimile le cœur à de la pierre et que la roche ne se brise que par la force d'une assemblée. A l'instar de ceci, un cœur endurci ne s'humecte que par le zikr d'une assemblée réunie en un seul cœur, ce qui n'empêche cependant pas que chacun des participants reçoive sa récompense, y compris ceux qui sont venus écouter l'assemblée. »

Je dis que l'essence de cela même qui est recherché par les hommes de Dieu, ainsi que leur point de vue concernant les réunions de zikr n'est autre que l'unification des cœurs dans le but de les mener à Dieu. »

Cheikh Zaroûq a dit : « Ce qu'il y a de plus courant dans la vision des hommes de Dieu est ce qui réunit leur cœur avec leur seigneur et c'est en cela qu'ils parlent de choses dans le contexte de la bienséance et que contredit celui qui ne cerne pas leurs raisons, au point de croire fallacieuse leur position, à cause de ce qu'il ne connaît point exactement celle-ci. Celui là s'est donc égaré et a trébuché comme par exemple en ce qui concerne le rassemblement pour le zikr (samâ') et similaires. » L'imâm Djouneïd s'est prononcé sur la question lorsqu'il lui fut demandé à propos du Samâ. Il répondit : « Tout ce qui unit le serviteur à son seigneur est licite. » Fin du propos. Ce qui revient à dire que tout ce qui a pour but d'unir le serviteur à son maître se doit d'être licite en soi, sans aucun doute. Cette règle est incontournable; unanime et indéniable. » Fin de ce qui a été tiré de Ta-e-sîss El Qawâ-idi, tel qu'il y est rapporté. S'y trouve aussi et dans le même contexte ; que le mérite d'une chose étant avérée, un autre mérite ne saurait le supplanter et que la loi du présent n'est point celle du passé. On ne devrait donc pas désirer meilleur qu'elle, même si le mérite de ce qui est alors convoité est réel. Pas

d'accomplissement ou d'abandon de la loi actuelle si le but en est de seulement rehausser la loi d'antan.

La réunion pour la louange à Dieu ; la prière et l'éducation sont des pratiques authentiques que les hadiths passés du prophète acceptent et approuvent et il ne sera donc jamais licite de rejeter la loi initiale sur le même sujet, même pour quelqu'un de méritoire sur cette question. Quelqu'un peut bien obtenir un mérite en lui, tel que le zikr caché, (zikri kha-fiyyi) et tout ce qui, parmi les dévotions à Dieu peut s'étendre à un autre, tels la connaissance ; le Djihâd ; la recherche de subsistance pour la famille et autre chose que ces points et faisant partie de la coutume des compagnons et de leurs soucis, au point de les empêcher de se réunir pour le zikr et qu'ils persistent en cet état, ne pouvant pas lui associer autre chose dans le même contexte. Et tu verras que ce qu'il leur était possible de faire, est bien ce qu'ils accomplissaient, tel que les voyages ; les fêtes ; autres pratiques qu'ils accomplissaient après la prière rituelle et autres choses que cela dans un contexte identique. Le prophète, (saw) vint et, trouvant une assemblée de louangeurs passa outre ceux-ci pour aller s'asseoir en compagnie d'autres qu'eux, qui s'entretenaient de connaissance. Il a privilégié ceux qui s'entretenaient de connaissance parce que celle-ci se répercute à d'autres qui ont tout aussi bien besoin d'elle en leurs affaires et qui ne peuvent toutefois y avoir accès que par ceux-ci et parce que ceux qui enseignent la connaissance n'ont de but que la transmission du message prophétique et ce en quoi ils diffèrent en ceci des louangeurs, est que ces derniers ne vaquent qu'à leurs propres affaires et que le mérite de leurs actions se limite à eux seuls. Cependant le prophète ne les rejette pas, bien qu'il privilégie les autres, Dieu sait mieux. » Fin de la citation. Il a été fait mention précédemment concernant les visions des hommes de Dieu, de tout ce qui les unit à Dieu.

Notre Imam et dirigeant de la communauté islamique Malik ben Anas a dit : « Si je savais que mon cœur se purifierait par le fait d'aller m'asseoir à l'église, je le ferais. » Il existe dans la tradition une parole similaire à celle là. Il se trouve dans Charhil Mawâqib qu'Omar, lorsqu'il voyait Abal Moussa Al Ansârî lui disait : « Rappelle nous notre seigneur. » Et alors celui-ci récitait le Coran et il avait une belle voix. Omar recherchait en ceci ce qui pouvait purifier son cœur par ce qu'il écoutait la récitation du coran. Dans ce cas, ceci, (la réunion pour le zikr) n'a rien de réprouvé tant que c'est véridique en celui qui le pratique dans ce contexte-ci précisément, (ce qui unit le serviteur à son seigneur). » Fin de la citation.

.Je dis : Concernant le choix des soufis et de quelques saints, de certaines nuits pour certaines dévotions à la différence d'autres ; Qâdil Ayâd dit que le prophète, (saw) avait l'habitude de se rendre le samedi à la mosquée pour y faire ses dévotions. C'est cela qui autorise les hommes de Dieu à choisir des jours tels que le vendredi pour y faire leurs dévo-

tions.

Notre maître, (ra) a dit, (et c'est sur ses paroles que je clos ce chapitre) concernant le blâme sur ceux qui s'en vont écouter les louangeurs : « Il existe des dons provenant de Dieu le très haut et qu'il fait descendre sur le connaissant assis à écouter le zikr tel par exemple une ascension douce et pure au saint plan ; l'affluence d'états mystiques et de connaissances ; l'ascension sur certaines stations, d'une manière impossible par la seule dévotion et l'obtention d'heures pures telles, qu'elles seraient inaccessibles en Cent mille ans de dévotion parmi ces stations. » Ceci est une assertion de notre maître et guide, dans son ouvrage Djawâhiroul ma'ânî.

Concernant la récitation du coran, Nouwawî en a parlé dans Azkar, tel qu'il le rapporte: « Il est recommandé au musulman de réciter le coran de nuit comme de jour, en voyage ou chez lui. » Il existait, du temps des anciens, différentes méthodes de récitation du coran. Il y avait un peuple parmi eux qui récitait le coran une fois tous les mois ; un autre tous les Deux mois et un autre encore tous les Dix jours. Il y'en avait qui récitait le coran tous les Huit jours et d'autres tous les Sept jours. Ces méthodes étaient les plus courantes parmi les anciens. Il existait une assemblée qui récitait le coran tous les Six jours ; d'autres encore tous les Cinq jours ; d'autres tous les Quatre jours et d'autres encore, dont la majeure partie récitait le coran tous les Trois jours. Il y'avait un peuple nombreux dont les membres récitait un coran en un jour et une nuit. Il y'en avait qui récitait Quatre corans par jour et puis un autre qui récitait Quatre corans par jour et Quatre par nuit. Parmi ceux qui le récitait Quatre fois le jour et Quatre fois la nuit, se trouvait un soufi du nom d'Ibn Kâtib. Ceci est la somme des méthodes qui étaient le plus couramment pratiquées. Il y avait un grand savant du nom de Ahmad Dawraqî, qui récitait le coran entre la prière de l'après midi, (zouhr) et celle de Cinq heures (asr), tout comme entre la prière du crépuscule (Maghreb) et celle de la nuit (al'ichâ-i). Durant le ramadan, ce savant récitait le coran à deux reprises entre la prière du crépuscule et celle de la nuit. C'est pour cette raison que l'on faisait tard, en ce temps, dans le courant de la nuit, la prière nocturne.

Moudjâhid, lui, récitait le coran durant le ramadan entre la prière du crépuscule et celle de la nuit. Quant à ceux là qui ont récité le coran en intégralité et en une seule Rakâ'a de la prière, ils sont si nombreux que nul ne pourrait les compter. En font partie : Ousmane boun 'Afâne ; Tamîmou Ddârî et Sâ'id boun Djoubèiri. Toutefois, les cœurs diffèrent et chacun est tenu de réciter du coran ce qu'il peut. Celui qui a en sa charge l'enseignement des connaissances ; de juger entre les musulmans ; qui assume des fonctions dans la religion ou alors d'autres postes d'intérêt social et concernant les musulmans peut, quant à lui se contenter d'une

méthode de récitation du Coran qui ne porte pas préjudice à ses activités. Celui qui ne fait pas partie de cette catégorie peut réciter le coran autant qu'il le souhaite, sans pour autant aller jusqu'à risquer de le négliger par la fatigue et de mal en prononcer les mots.

Il y avait une assemblée parmi les anciens qui blâmait la récitation du Coran une fois le jour et une fois la nuit et dont les membres se référaient pour cela à une référence authentique provenant du livre Sounnani Aboû Daoud ; de Tirmizzî ; Nassâ'î et d'autres, qui tiennent de Abdallah ben Omar ben Abbâs (ra) qui rapporte que le prophète Mouhammad, (saw) a dit : « Ne comprendra jamais le coran, celui là qui le récite en moins de Trois heures. Quant à la durée du temps imparti à la récitation du saint coran, du début à la fin, il dépend uniquement du récitant. » Parmi ceux qui récitaient le coran une fois par semaine, on peut citer Ousmane ben 'Afâne, qui le commençait la nuit de Vendredi et le terminait la nuit de Jeudi.

L'imam Aboû Hamîd Al Ghazâlî dit dans Ihya : « La meilleure méthode est de clore la récitation du coran la nuit et autrement, de jour et il prit l'habitude de clôturer la récitation du coran diurne le Lundi, après les deux Rakâs de l'aurore et, celle de la nuit, le Vendredi après la prière du crépuscule, recherchant ainsi le début du jour et la fin de celui-ci.

Ibn Abî Daoud rapporte qu'Omar ben Mar-ata valeureux successeur, (ra) a dit : « Ils préféraient clore le coran au commencement de la nuit et au début du jour. » On rapporte de Talhata Ben Masrouf successeur du grand guide, qu'il a dit : « Celui qui clôt le coran de jour, quelle que soit l'heure, les anges prieront sur lui jusqu'au soir et si c'est la nuit les anges prieront sur lui jusqu'au lever du jour. »

On a tenu de Moudjâhid et d'un autre que lui qui se réfèrent au guide rassembleur en sa garde ; savant ; compétent et puissant, Abî Mouhammad Ad-Dârimî, (rahimouhoullâh) qui a tenu de Sa'ad boun Abî Waqâs, (ra) que celui-ci a dit : « Si la clôture du Coran se fait au début de la nuit, les anges prient sur celui qui la fait jusqu'au matin et si c'est le matin, ils prient sur lui jusqu'au soir. » Darîmî a dit : « Ceci est une bien belle parole de la part de Sa'ad. » Il dit, par rapport à la discipline de clôture de la récitation du coran et de ce qui s'y rapporte : « Il précède que si le récitant de coran est seul, il est recommandé qu'il en clôt la lecture par la prière. Quant à ceux qui le clôturent autrement que par la prière et ceux qui se rassemblent pour réciter le coran en communauté, il est recommandé qu'ils le terminent au début du jour ou de la nuit, comme il est dit précédemment. »

Cheikh Seydi Moukhtar Al Kountiyou dit, comme il le rapporte : « Abô Leïsin a dit : Il est obligatoire pour celui qui a appris le coran de le

réciter deux fois l'an, s'il ne peut en faire plus. » On rapporte de Hassan ben Ziyâd qui rapporte de Abou Hanifata que celui-ci a dit : Celui qui récite le coran en entier Deux fois l'an lui a rendu tous les égards qu'il lui doit, parce que l'année de la mort du prophète, l'ange Gabriel lui à chuchoté le coran jusqu'à deux reprises. »

Il ressort des propos d'Ahmad ben Hanbal : « Il est blâmable pour quelqu'un ayant mémorisé le coran et n'ayant point d'excuse qu'il ne récite pas le coran entièrement durant une période de quarante jours. » Abdallah ben Omar demanda au prophète (saw) comment il récitait lui même le coran. Le prophète, (saw) répondit : « Tous les quarante jours, je complète une récitation du coran. » Rapporté par Abou Daoud. Fin de ce qui a été tiré du supplément de Kawâkib, tel qu'il y est rapporté. En lui, Malik ben Anas a dit : « Il est recommandé de réciter le coran en grand nombre, car Dieu exalte ceux qui ont l'habitude de réciter le coran : « Ceux qui récitent les versets de Dieu le jour et la nuit. » **Ali Imrân : 113. La famille d'Imrân.** Il se trouve dans les deux livres (Sahîhaîni) un hadîth rapporté d'Ibn Omar et attestant que le prophète a dit : « L'envie n'est permise qu'à deux conditions : Quelqu'un à qui Dieu a offert le Coran et qui debout le récite jour et nuit et celui à qui Dieu a offert la richesse, ainsi que de la dépenser dans la vérité. »

On rapporte de Abî sa'îd que le prophète (saw) dit dans un saint hadîth tenu de son seigneur : « Le seigneur loué soit-il a dit : Le serviteur dont le désir est le coran sacré et de me louer sans rien me demander, je lui donnerai quelque chose de meilleur que ce que j'ai offert à ceux là qui m'ont demandé. » La suprématie de la parole divine sur toutes les autres formes de la parole est à l'instar de ce qu'est sa parole par rapport à celles des créatures. »

Mouslim a extériorisé dans son ouvrage Sahîh, se référant à un hadîth d'Abî Hamâmata Al Bâhilî que le prophète a dit : « Récitez le coran, car au jour du jugement, le coran viendra intercéder pour ses récitants. »

Bayhaqî rapporte un Hadith par Aïcha, (ra) qui raconte que le prophète, (saw) a dit : « La chambre dans laquelle l'on récite le coran est aperçue par ceux du ciel à la manière dont ceux de la terre aperçoivent les étoiles. »

On rapporte un hadith tenu d'Anas et qui raconte que le prophète (saw) a dit : « Eclairez vos demeures par la prière et la récitation du coran. »

Un autre Hadith rapporté par Nou'mâne ben Bachîr raconte que le prophète (saw) a dit : « La meilleure action que pratique mon peuple est la récitation du coran. »

Un autre Hadîth venant de Chamratou ben Djoundoubine raconte que le prophète a dit : « Il est attendu de chaque table qu'elle soit entourée de festoyeurs ; or la table de Dieu est le coran, ne vous détournez donc pas de lui. »

Un hadîth de 'Obeïdata Al Mâlikî rapporte ces propos du prophète de Dieu, (saw): «O vous du coran, ne faites pas du coran un oreiller, mais récitez le vraiment nuit et jour et dispensez-le et comprenez-le, afin que vous ayez le salut. » Fin de la citation. Et de lui : « Il est de tradition de réciter le coran dans un lieu propre et de préférence dans une mosquée. Toutefois, il est blâmable de réciter le coran dans des lieux d'aisance ou bien en cours de route. » Quelqu'un soutient que ceci n'est pas blâmable. Il est recommandé au récitant de se tourner vers l'est au moment de la récitation avec recueillement et concentration et qu'il se cure les dents avant que de s'y adonner, car le prophète (saw) dit : « Assainissez votre bouche par l'usage du cure-dent car elle est la voie du coran et le lieu où siègent les anges. » Un hadîth confirme qu'Allah prépose un ange à apposer sa bouche sur celle du récitant en honneur au saint coran, or, les anges honnissent les puanteurs et se délectent des bonnes odeurs. »

Ceci amène le prophète à dire: « Je vous ordonne de vous curer les dents car vous contenterez le seigneur en le faisant et irriterez en même temps satan. Votre bouche en sera saine ; vos dents solides et votre éloquence prolixe. » Fin de la citation. De même, il est de tradition pour celui qui récite le coran, qu'il prononce bien tous les mots et qu'il le comprenne, car ce qui est recherché et le but, dans tout ceci, c'est la compréhension. »

Alioune, (ra) a dit : « Il n'y a rien de bien dans une lecture inappliquée, car c'est l'application qui ouvre la poitrine et éclaircit le cœur. Dieu a dit : « J'ai descendu sur toi, ô Mouhammad, un livre béni. Appliquez-vous dans la récitation de ses versets. » **Sâd : 29.** Dieu dit : « Ne s'appliquent-ils pas dans la récitation du coran.... » **An-nissa-i: 82. Les femmes.** Le type d'application est ainsi défini que la récitation est l'aspiration du cœur à comprendre tous les mots que l'on prononce afin de saisir la signification de chaque verset et déceler les diverses prescriptions ainsi que les interdits afin de s'y soumettre. Si le récitant dépasse un verset dont il n'aura pas accompli les prescriptions dans le passé, qu'il se repente et qu'il demande pardon à Dieu ; de même s'il dépasse un verset relatif à la miséricorde divine, qu'il s'en réjouisse et demande à Dieu d'exaucer ses souhaits. S'il dépasse un verset relatif au courroux de Dieu qu'il se réfugie en lui et demande sa protection. S'il croise un verset ayant trait à la sanctification, qu'il sanctifie Dieu et le glorifie, et s'il s'agit d'un verset relatif à la prière, qu'il prie. »

Houzeyfatou a dit : « J'ai prié avec le prophète, (saw) une nuit. Il débuta par la sourate Baqara (la vache) et la récita, puis il récita la sourate de la famille d'Imrân, glorifiant s'il dépassait un verset de glorification ; priant s'il dépassait un verset de prière et demandant la protection de Dieu, s'il dépassait un verset qui le requerrait. » Rapporté par Abou Dâoud et Nassâ-î.

Abou Dâoud rapporte, se référant à Tirmizzî, dans son livre (sahîh) « Il est recommandé à celui qui récite : Wa Tîni wa Zeïtoûn... » Jusqu'à la fin du verset, qu'il dise : « Ballai Chahidnâ.... » Ainsi aussi celui qui récite : « Lâ Ouqsimou biyawmil Qiyâmati..... » Jusqu'au lieu où Dieu dit : « A Laysa ZâliKa biqâdirine'alâ ane youhyil mawtâ » Dira « Ballai »

Quiconque récite : « Wal Moursalâtou Harfane..... » Jusqu'à : « bi ayi hadîssine you-e-minoûna » Dira : « Immanâ bi llâhi wabi rassoulihi, wa bi malâ-ikatihi, wabimâ Anzalnâ fî kitâbihi. »

On rapporte des propos d'Ibn Abbâs qui raconte que le prophète, (saw) lorsqu'il récitait : « Sabbih isma rabbikal a'lâ » disait : « Soubhâna rabbial A'lâ » Ces propos, Ahmad et Aboû Daoud les rapportent tous les Deux dans leurs livres. » Fin de la citation.

On y trouve, ainsi que dans les deux livres, Sahîhaini, des propos d'Ibn Mas'ôud qui rapporte que lorsque le prophète récitait le coran, ses deux yeux versaient des larmes. On rapporte de Sa'ad ben Malik que le prophète a dit : « Le coran, Dieu l'a descendu dans la crainte et l'angoisse. Lorsque vous le récitez, pleurez et si vous ne pleurez pas, ayez en l'intention. »

Le prophète, (saw) sortit un jour avec ses compagnons et leur dit : « Je vais vous réciter une sourate au cours de laquelle quiconque versera des larmes aura le paradis et, si vous ne pouvez pleurer, ayez en donc l'intention. »

Il est dit dans Masnadi Abî ya'lâ: « Récitez le coran dans la crainte car c'est dans la crainte qu'il est descendu. »

Toujours selon Tabrânî, le prophète a dit : « Celui là qui connaît le coran est celui qui, lorsqu'il le récite fait comme s'il conversait. »

Parmi ce qui cause les larmes, il y a l'application à la récitation ; la compréhension des passages relatifs aux remontrances et mises en garde, ainsi que la considération du degré d'accomplissement des engagements. A l'issue de cela, si l'on ne verse pas de larmes, on doit tout de même pleurer en son fort intérieur, dans la considération de sa crainte en Dieu insuffisante. »

Il est de tradition de réciter le coran, mot par mot, de même qu'il est autorisé à une assemblée de se réunir pour réciter le coran en répartissant entre ses membres la récitation. C'est la raison pour laquelle ceux de Fez ont dit : « Le fait de se réunir pour réciter le coran a été couramment pratiqué à travers les âges. »

Un connaissant ; Seydi Mahnad Bâba Daymânî At-Tijânî (ra) a dit :

-Ils contredisent la réunion et la haute voix, dans le zikr, mais cela est licite pour l'ensemble.

-Le rassemblement survint après les successeurs ; en soi il est, ce jour-ci licite, à la différence d'hier.

Notre maître, le pôle Cheikh Tijânî à propos des bienfaits de la lecture du coran, dans son ouvrage (Kounâs) a dit, comme il y est rapporté : « Concernant le degré extérieur provenant de l'intérieur de l'intérieur, c'est de réciter le coran dans la plus haute assemblée ; une assemblée sans Où sans signe ni comment où rien n'existe que la réalité divine ; que nul intellect ne peut cerner ; que personne ne peut connaître ; que l'on ne pourrait définir et que l'on ne peut indiquer. Le détenteur de ce degré dans la récitation du coran a complété tout ce dont Dieu a parlé par la langue de tout l'univers, depuis le commencement jusqu'à la fin. Et nul ne comprendra la nature de ce degré ; sa limite ou son envergure ne sera jamais atteinte et c'est le degré du prophète, (saw) unique dans la récitation. Concernant le mérite de la récitation du coran, il est réparti, suivant les degrés du récitant. Le degré du profane n'égale pas le grade de celui à qui Dieu a offert le premier degré de la sainteté initiale et le mérite du détenteur de ce même degré n'égale pas le mérité du détenteur du degré de la véridicité (sidq). De même, le mérite du connaissant ('arif) qui a atteint le degré de véridicité, n'égale le mérite de celui qui a atteint le degré de pôle universel (qutbul fardu-l-djâmi'). A chaque degré, il ya une attribution dans le mérite de la récitation du coran. Chaque degré comporte un extérieur, (zâhir) ainsi qu'un plan intérieur, (Bâtin). L'extérieur du degré est à l'instar de ce que les hadiths en ont dit : « Celui qui récite le coran sans avoir fait ses ablutions reçoit dix bienfaits pour chaque lettre. S'il a fait ses ablutions sans pour autant être en prière, il reçoit vingt cinq bienfaits, pour chaque lettre. S'il est en état de pureté légale ; en prière et assis, il reçoit pour chaque lettre Cent bienfaits. Ceci est la récompense extérieure concernant la récitation du coran. Pour ce qui est de la récompense intérieure, elle n'à point de limite ; elle est inestimable ; incommensurable ; ne peut être pesée et se situe au delà de la quantité et de la définition dans toute la création, jusqu'à la fin des temps. On n'atteindra pas le mérite d'une seule lettre dans ce degré là, en réunissant tous les zikr ; tous les noms toutes les manifestations ; toutes les beautés des œuvres et toutes les dévotions, depuis le commencement jusqu'à la fin

des temps. Telle est la récitation du saint coran dans le plan intérieur (Bâ-tin). »

Ceci est ce que nous nous étions proposé de réunir dans cette partie. Qu'Allah le très haut nous guide et nous offre de retourner à lui agréés. Que son nom soit sanctifié !

DEUXIEME PARTIE

Elle est composée de Trois chapîtres.

Chapitre I

LA FAYDA TIJANIYA ; CE QUE SON FONDATEUR EN A DIT AINSI QUE LES HOMMES DE DIEU ET SES REFERENCES DANS LE CORAN ET LA TRADITION

C'est le Quatrième parmi les chapitres du livre et il traite de la Fayda Tijâniya ; de ce que son fondateur en a dit ; de ce que les hommes de Dieu ont dit d'elle, ainsi que de ce à quoi l'on peut se référer sur la question dans le coran et la tradition (sounna).

Je dis : Les propos des disciples de Cheikh se succèdent ainsi que dans les livres écrits sur la voie, (Târiqa) Cheikh (ra) a dit : « Une profusion (Fayda) viendra à mes disciples à tel point que les hommes entreront dans notre voie par multitudes. Cette Fayda surviendra à un moment où les hommes seront au sein de difficultés et calamités. »

L'auteur d'Ifâdat a dit : « Ce que Cheikh entend par Fayda, c'est que le dévoilement s'épandra parmi ses disciples, mais il entendait tout aussi bien que ce temps restait à venir et qu'il se situait loin dans le futur. »

Notre maître a dit, dans une noble lettre écrite par Seydi Aliou Harâzim Barrâdah : « Parmi les assurances que le prophète lui a offertes, figure le fait que ses flux subsisteront, envers ses disciples jusqu'au jour de la résurrection et que sa voie sera supérieure à Dix mille voies dont tous seraient disciples parmi ses disciples ; et que chaque voie aura des ramifications multiples de connaissances ; et puis que chacune de ces ramifications aura de multiples ramifications jusqu'au jour du jugement dernier ; que ses disciples seront plus nombreux au paradis que ceux de Vingt mille voies qui auraient subi de multiples ramifications jusqu'au jour du jugement dernier et que sa voie ne verrait jamais de fin, jusqu'à ce que Dieu hérite de la terre et de ce qui s'y trouve et que le mérite ainsi que la valeur du Wird seront constants jusqu'au jour dernier, tant que des hommes le réciteront. » Ici se termine la parole de Cheikh.

Cette Fayda qu'avait annoncé notre maître, ses disciples en ont parlé, ainsi que les héritiers de ses mystères, dont nombre ont prétendu en être les détenteurs, allant jusqu'à l'attester. Mais leurs prétentions étaient incomplètes. J'ai remarqué une question qu'Ahmad ben Mahamma Al Alawî, avait posée à Cheikh Omar (ra). Parmi les questions qu'il lui avait posées la troisième faisait allusion aux paroles de Cheikh (ra) : « Une Fayda viendra à mes disciples, et tu verras les gens entrer dans ma voie par multitudes et cette Fayda trouvera les gens au sein de grandes difficultés. » Et elle était : « Est-elle arrivée ou non ? » Cheikh Omar répondit : « Pour la Fayda, j'espère pour vous en Dieu qu'arrive son désir la concernant quant à moi, je suis un humble serviteur et Imam fâtimî. », (ra) fin de son propos.

J'ai pu voir d'autres compléments à la réponse de Cheikh Omar sur cette question et provenant de Seydil Arabî ben Sâ'ih, (ra) qui, à propos de la réponse de Cheikh Omar dit : « Concernant son propos sur la Troisième question à propos de la parole de notre maître, (ra) : « Je pense qu'une Fayda viendra.... » Jusqu'à la fin. Nous avons vu que les compagnons de Cheikh divergeaient de conception quant à l'arrivée de la Fayda. Il s'en trouvait qui croyaient qu'elle était arrivée, à cause de ce qui advint au pays de Chinguetti, des mains de Cheikh Mouhamad Al hâfedh, (ra). D'autres par contre disaient : « Elle n'est pas encore arrivée car Cheikh a dit : « Les gens entreront dans ma voie par multitudes. » sans spécification de pays ou de région pour ceci, et tous s'accordaient sur le fait que le temps en était encore lointain. Par conséquent, ce que l'on peut déduire de ce qui vient d'être dit, est qu'elle n'est pas encore venue et que son arrivée coïncidera avec l'avènement de celui qu'on attend. Alors, toutes les voies seront unies en une seule. Dieu seul sait. »

Je dis : Les gens entreront dans la voie par multitudes et j'entends par : Les voies disparaîtront, qu'aucune voie n'aura plus désormais

l'autorisation d'éduquer. Par ailleurs, on a vu par ces temps-ci, des difficultés ainsi que des calamités que beaucoup d'anciens ne connaissaient pas, tout comme on voit en ce temps-ci que beaucoup de disciples de Cheikh ont accédé à l'ouverture en Dieu ; à la connaissance de Dieu ; qu'ils sont immergés en Dieu et ont abandonné tout autre chose que Dieu. Or, ceci n'a jamais été observé dans la voie, à ma connaissance, depuis son événement jusqu'à aujourd'hui. « Et ceci est une grâce de Dieu, qu'il accorde à qui il veut, lui, le détenteur de la grâce infinie. »

Quelqu'un prétendit en être le détenteur ; un grand connaissant de Dieu, Seydi Mouhammad Al Hâfedh ben Khayril 'Alawî, parlant dans son ouvrage de certains traits du détenteur de la Fayda et il crut que c'était lui-même :

-Haba, je suis apparu parmi les premiers, réputés pour leurs œuvres,

-Le maître de la Fayda, viendra à la fin des temps, et surpassera tous les connaissants, dans la maîtrise du saint coran,

-C'est en trente ans que j'ai été unique en mon degré et des cœurs s'éveilleront par moi...

Jusqu'à la fin de son poème.

A prétendu aussi en être le précurseur le grand maître incomparable et pierre philosopale, mon maître, mon guide, El Hadji Abdallah ben El Hâj, (ra). Il dit que la Fayda lui a été manifestée jusqu'à ce qu'il l'aie vue en lui-même et il commença alors à la rechercher parmi tous ses disciples. Lorsqu'il sut qu'il était sur le point de mourir et que la Fayda n'était pas encore arrivée mais, sachant qu'elle subsisterait parmi ses disciples, il se mit alors à distribuer beaucoup d'autorisations, (taqdîm) afin d'être l'intermédiaire à elle même. Et ce fut la cause de ses voyages. Dans le même contexte, il a tenu des propos qui ne s'écrivent point sur du papier et que ne verra jamais la prunelle de l'œil.

Pour ce qui est des arguments que l'on trouve dans le coran sur cette même question, Dieu a dit : « Nous ne supprimons jamais une chose que nous n'en suscitions de meilleure, ou similaire à la précédente. » **Baqara : 106. La vache.** Le très haut a dit : « Dieu suscitera des hommes qu'il aimera et qui l'aimeront. » **Mâ idah : 54. La table servie.** Et ce verset où il dit : « Nous avons mis à leur disposition des hommes qui ne les contrediront jamais. » **An'âm : 89. Les bestiaux.** Il dit : « Et d'autres d'entre eux, qui ne sont pas d'eux-mêmes et qui ne sont pas encore arrivés. » **Al Djoumou'at : 3. Le Vendredi.** Il dit : « Lorsque viendra le secours de Dieu et son ouverture, tu verras... » **An-Nasri : 1. Le secours.** Jusqu'à la fin de verset. Il dit : « Et il créera quelqu'un que vous ne connaîtrez point. » Ceci constitue des allusions pour celui dont Dieu a éclairé la vue, et peut confirmer tout ce qui précède. Com-

prends donc à la manière qu'enseignent ces versets ; repens-toi et tu seras sauvé (Swt).

Par rapport à la tradition, le prophète, (saw) a dit : « Un temps viendra où celui qui fera une action la verra équivaloir à Cinquante. » Ses compagnons lui dirent : « De nous ou d'eux, ô envoyé de Dieu ? » « De vous. » Répondit le prophète. Et il dit encore : « Un peuple ne cessera jamais ... » Ainsi qu'il est rapporté dans ce qui précède. Et puis: « Mon peuple est à l'image de la pluie... » Comme il est dit précédemment. Il dit : « Les meilleurs parmi mon peuple sont les premiers et les derniers quant au milieu, il est assez trouble. » Il dit : « Je jure sur le roi qui détient ma vie entre ses mains que même jésus fils de Marie fera partie de mon peuple, de même que tous ses successeurs. »

Ainsi que d'autres Hadiths encore très nombreux sur la question et qui, si nous voulions les énumérer tous nécessiteraient de nombreux tomes. O toi, mon frère musulman, si tu ne connais pas à fond le sens des versets cités ou des Hadiths précédents, que cela ne t'empêche pas pour autant d'y croire et d'agir en conséquence.

Notre guide, (ra) a dit, comme on le voit dans Jawâhir El Ma'ânî : « Je te suggère d'apporter foi à cette communauté et d'y adhérer. Ne contredis pas leur manière d'interpréter le coran et la tradition par ce que tu connais seulement de l'extérieur, (zâhir), car l'extérieur du verset ou du Hadith dépend de l'entendement des hommes qui par ailleurs, diffèrent eux-mêmes d'entendement. Il y en a qui connaissent le sens du verset ou du hadith par sa signification verbale et, même ici, il existe une interprétation cachée du verset ou du hadith, que celui qui possède l'ouverture en Dieu peut comprendre par l'intérieur, car il est apparu dans les propos du prophète, (saw) qu'il a dit : « Chaque verset possède une signification extérieure et intérieure, une dimension , ainsi que de Sept interprétations intérieures à Soixante Dix. » La signification extérieure du verset est ce que l'intellect peut concevoir et que l'on transpose en sciences abordables, dont la connaissance est bénéfique par la pratique appropriée. Quant à l'intérieur, (Bâtin), il s'agit des connaissances qui se rapportent à la réalité divine dont les dimensions réunissent l'extérieur et l'intérieur et dont le but est la connaissance indispensable pouvant mener à la proximité de Dieu. Comprends bien ceci, et que les discussions profanes ne t'empêchent jamais de comprendre ces sens, car les hommes de Dieu ont appliqué le coran ainsi que Dieu l'a établi et puis, ils ont reçu d'Allah une compréhension, par sa miséricorde ; ses faveurs et ses félicités. » Fin de la citation de Djawâhir.

Je dis : La cause de l'apparition de la Fayda en ce temps-ci est l'insignifiance de la foi dans le cœur des hommes, ainsi que l'égarement de nombreuses multitudes qui à leur tour, égarent les autres et que ce

peuple est une communauté que Dieu tient en sa miséricorde faisant affluer sur elle des connaissances et l'accession à la divinité, en vue d'un retour à la genèse de la foi pure en Dieu. Et comprends bien cela. »

De ceci, Cheikh Seydi Moukhtar Kountî dit dans son livre Kawâkiboul Waqâdi, tel qu'il le rapporte : « Imâmoul Haraméini a dit : Lorsqu'apparurent de nombreux peuples qui égarèrent les gens, Dieu le très haut, par l'affection qu'il porte au peuple de Mouhammad, insuffla dans leurs esprits quelque chose de l'unicité de l'être afin qu'ils ne s'attachent à quoi que ce fût et il fit de la gnose (ma'rifa) leur secret, dans les plus saints paramètres. Il n'est pas de protection ailleurs qu'en Dieu tout seul. Et garde ton cœur des plaisirs de l'âme. » Si tu comprends cela, tu sauras que l'homme peut parvenir à un degré de glorification de l'unicité de Dieu tel, que celui qui ne l'aura pas atteint le croira simple d'esprit alors qu'il est dans le vrai. Cheikh Seydi Moukhtar Kountî, (ra) rapporte de Djouneïd que celui-ci a dit : « Celui qui adore Dieu vraiment et glorifie son unité, Dieu se le réservera pour lui-même et le singularisera parmi les élus de son peuple et par la recherche du seul être, il deviendra en fin de compte unique (Fardul Jâmi'u). Les soufis qui sont devenus fous ne le sont que parce qu'ils ont goûté au vin licite, car ils sont éblouis dans la majesté de Dieu. Les connaissants sont anéantis par sa magnificence, alors que ceux qui sont parvenus le sont par sa transcendance. Il est l'interprétation de tous les noms ainsi que la source de toutes les félicités et la synthèse de l'ensemble des noms. Ceux qui aiment Dieu en sa majesté diffèrent quant à la conception de sa grandeur et aussi en leur état mystique. Il y en a qui aime Dieu au point que son esprit se couvre d'épaisses lumières ; que son intellect s'opacifie et que ses actes se dispersent. Et celui qui n'a pas goûté à ce qu'il a expérimenté le prend pour idiot, alors qu'il en est éloigné. Ceux qui n'entendent pas ce qu'il entend pensent qu'il est fou, alors qu'il est en réalité véridique ayant seulement bu jusqu'à satiété. Ne les contredit donc que le mécréant. » En ceci IL est dit dans le même contexte :

-Dis à celui qui défend à son peuple d'exister ; s'il n'a pas goûté à ce que nous avons savouré, qu'il nous laisse,

-Car, chaque fois que nous désirons ; que notre intellect défaille et que le vin de l'amour nous enivre, nous nous égaillons,

-Ne blâme pas l'ivrogne au moment de son ivresse ; car alors sont levés pour nous le libre arbitre et les obligations.

-Nous usons d'endurance, alors que nous le désirons au plus haut point ; mais pourra-t-il s'abstenir, celui qui a attesté de la réalité ?

- O toi qui t'écarter du désir, lève-toi seul et tiens-toi debout ; le

zem-zem est à nous par le nom de l'aimé et nous apaise,

-Préserve le secret de notre ivresse, loin de nos ennemis, et si tes yeux voient quelque chose, pardonne-nous,

-Nous meut le souvenir des récits les concernant et n'était-ce leur désir charnel dans les entrailles, nous ne serions pas secoués,

-Ne vois-tu pas l'oiseau encagé qui, ô enfant, si l'on évoque des contrées chante pour le poète ?

-Ote donc par le chant ce qu'il a au cœur et seront secoués ses entrailles, par la sensation et la réalité,

-Tels sont les esprits des amoureux, que secoueront, ô enfant, les aspirations des deux mondes.

Yahyâ ben Mo'âz Ar-Râzî a dit : « Si la tradition des connaissants tourne avec les hommes à l'instar de ce que leurs cœurs tournent avec Dieu, on dit d'eux qu'ils sont fous. Et nous chantons :

-Nous tournons autour de la coupe,
-Et les mécréants pensent que nous sommes fous,
-Nous ne sommes ni fous, ni possédés par un Djinn,
-Mais avons bu et nous sommes enivrés !

Un autre encore, considère l'état mystique, (hâl) :

-Oh toi qui dénigre l'amant,
-Si tu n'as pas goûté à notre vin, laisse-nous.
-Car lorsque nous sommes apaisés,
-Et que le vin de l'amour nous consume,
-Dieu nous pardonne et donc,
-Ne blâme pas l'ivrogne, pour son état,
-Car à ce moment, nous échappe la nature des choses !

Il suffit bien pour comprendre l'unicité, ce qu'en dit quelqu'un :

-On m'a dit : Vois-tu quelqu'un qui le surpasse en beauté ?
-Je répondis : Existe- il autre chose que lui ?

Je dis : Si je considère tout ce que avons rapporté d'allusions sur l'unicité de Dieu ainsi que ce qu'en ont dit les soufis, nous sortirons du thème de cet ouvrage et donc, nous traiterons dorénavant de la Fayda ; de son avènement ainsi que de ce que les guides de la voie contemporains

de notre temps en ont dit.

Je dis : Un grand maître, connaissant et grand guide du nom de Seydi Abdallah Ben El hadj Al Alawî m'a dit : « Une Fayda te viendra entre les mains en vérité et sans aucun doute, et si un autre que toi prétend la détenir en ses mains, ce ne sera là que mensonge ; mais tu verras à ton égard de la méchanceté telle que tous tes prédécesseurs n'en ont jamais vu. »

Il me dit toujours : « Tu es le plus grand homme de la voie Tijânîa en tout temps. » Et il me dit d'autres choses encore que ma plume ne pourrait rapporter, par humilité. Son propos atteste de la confiance qu'il voue à son seigneur et à ce serviteur. Il se peut bien qu'il ait vu en moi une autre manifestation encore. Et je ne suis quant à moi qu'un humble serviteur qui a offensé son seigneur et qui se trouve dans le péché.

Quelqu'un atteste que la Fayda dont parlait le maître connaissant de Dieu est arrivée, en ce temps-ci et tous s'accordent à dire que celui là est un grand saint aux yeux de Dieu et qu'il est uni à son seigneur ; qu'il a traversé les océans de valeur du prophète, (saw) et qu'il s'est coiffé du plus pur turban des secrets de Cheikh Ahmad At-tijânî ; Mouhammad ben Cheikh Ahmad ben Cheikh Mouhammad Al Moulâqab, (ra).

Parmi eux, on peut citer un grand et éminent savant, possesseur de saints secrets ; à la haute station et successeur de ses prédécesseurs ; Mouhammad 'Abdourahmane ben el Haj Al alawî. Toujours parmi eux ; un connaissant réputé ; lune radieuse ; grand guide et pierre philosophale dont nul ne conteste la sainteté de par sa gnose immense ; sa pureté ; ses références et son érudition, Mouhammad ben Cheikh Ahmad ben Cheikh Mouhammad Al Hâfedh. De même, les deux grands guides et références les plus réputées ; les deux successeurs de Cheikh ; Mouhammad Sa'îd ben Cheikh Ahmad ben Cheikh Mouhammad Al Hâfedh et Cheikh Mouhammad Lamine ben Ahmad ben Mouhammad, très estimé dans la voie. Ceux-ci n'ont pas apporté d'éclaircissement comme les autres, mais ont témoigné de l'authenticité de ce qu'ils pratiquent ; ont glorifié Dieu de ce qu'ils ont obtenu de la Fayda et nous ont irradiés, par les effets de leurs prières, de toutes impulsions. Qu'Allah nous gratifie des bienfaits de leurs prières.

Voici quelques unes de paroles que je tins bien des années avant l'apparition de la Fayda :

- Elle est imminente, la Fayda promise par le pôle.
- Préparez vous et apaisez vos cœurs,
- Afin qu'elle y trouve sa place lorsqu'elle viendra.

Jusqu'à la fin.

Je dis :

- Ainsi est l'Isthme, tel est le mystère,
- Et la Fayda m'est toute proche,

J'ai dit dans un long poème dans lequel je chantai les louanges de Cheikh Tijâni, (ra) au début :

- Arrête et suis-moi pour les beautés,
- Que nous éclaircissons, les vérités essentielles.

Nous compléterons cette partie par les chants que les érudits ont composés en l'honneur de la Fayda et de son détenteur. Un grand connaissant, gnostique réputé et reconnu au plus haut point, mon maître Moustapha Al Alawî a dit :

- Ibrahima a fondé sa mosquée sur la crainte de Dieu.
- Et aucun péché ne se trouve sur ton sol et loin de lui le néant.
- Les compagnons d'abil Abbâs, t'accompagnent aussi,
- Et ton degré culmine au firmament.
- Ta cité bénie est la meilleure de toutes,
- Et accueille les déshérités qui y trouvent leur place.
- La religion ne cessera jamais de s'y complaire,
- Elle tient du nom de sa marraine.
- Des connaissances mystérieuses y seront prodiguées
- Et l'on verra que la religion s'y affermit,
- Nous y sommes descendus souillés,
- Et sommes devenus purs en nous y assemblant.
- Il réside à Médina un successeur parmi ceux de Cheikh ;
- Que nul ne saura atteindre, autant que durera le monde.
- Et l'on flâne, et l'on boit des coupes du vin de l'amour,
- Sans nous enivrer ni demeurer lucides,
- Et tu les verras constants dans la glorification du seigneur,
- Au point qu'ils seront près de trépigner avec la frénésie du bonheur.
- Et ils cherchent à boire une gorgée de l'océan,
- Des connaissances de Dieu ; gorgée qui apaisera leur soif,
- Je te conseille de te joindre au guide des guides,
- Et d'adhérer à sa voie ; en ayant point de désir autre que le sien,
- Car en lui est la succession d'Abil Abbâs,
- Dont il a recherché tous les arcanes,
- Et pareil homme n'aura jamais d'égal !
- Eh vous de Hasnâ bint Dahiatine,
- Joignez vous à lui et vous obtiendrez ainsi tout ce que vous désirez.
- Il est celui de qui les poèmes sont exempts de défauts,

- Hors du plagiat et de l'imperfection.
- Et toutes actions sont enfin retournées entre ses mains,
- Et de toute action la fin est l'essentiel !
- Que la prière et le salut de Dieu,
- Soient sur le prophète Mouhammad qui n'a pas d'égal.

Il dit toujours, qu'Allah lui accorde sa grâce :

- Le salut est apparu de tout temps,
- Et la constellation qui a surgi est de paix et de salut,
- O toi, soleil de la religion de Hâchimi,
- Je te félicite, toi, synthèse de toutes les religions,
- Aboûl Ishâq ; le pôle suprême qui abreuve,
- Tous les hommes de Dieu par la coupe de la connaissance,
- Il n'est autre que l' élu du temps,
- Entre les mains de qui se trouve la Fayda Tijânîa,
- Et qui lorsque l'on parle de lui à ses contemporains,
- Se voit pointer du doigt dans l'acception qu'il s'agit bien lui.
- Il est un miracle en lui-même car son océan englobe,
- Les océans de la Fayda du maître du trône et de l'état divin,
- Il est océan de la réalité divine et de la loi révélée,
- L'exégèse en soi ; la jurisprudence et la grammaire,
- Le voient océan dans leurs disciplines,
- De même que le sens; les langages,
- Et ce qui en est de rhétorique; de logique et de commentaire,
- Et tout ce que dis, je l'ai éclairci,
- Car toute parole véridique possédée une explication,
- Il n'a jamais cessé de vivifier son temps par le Zikr et le coran,
- Et se balance, tel ivre lorsque l'on glorifie Dieu à ses cotés.
- Et sa réputation n'aura de fin parmi les créatures,
- Et sera plus haute que les étoiles Diawsâ et Dabrâne.
- Qu'Allah te préserve ô Abal Ishâq,
- Du mal de l'adversité découlant des ennemis,
- Que Dieu te préserve du mal des sataniques,
- Du mal de ceux des lances ; de l'envieux ; de l'orgueilleux,
- Qu'Allah t'accordes de suivre Mouhammad,
- Ainsi que ses nobles et belles qualités !
- Il aime les érudits ainsi que leur savoir,
- Et ses condisciples en Cheikh Tijânî et aussi ses proches.
- Que la paix et le salut soient sur le prophète,
- Tant que la nuit et le jour se succèdent.

Mouhammad Abderrahmane ben Sâlik ben Bâb El Alawî, (ra) a dit :

-Le secret des secrets de Cheikh est à Médina ; que Dieu nous a choisi comme cité.

-Il a été choisi pour être nos joyaux desquels, nous obtenons tout ce que nous désirons.

-Immerge toi dans sa voie, et tu seras uni à Dieu ; ainsi que si tu te conformes à ses préceptes, car l'important est de te conformer.

-Quiconque visite médina obtiendra ce qu'il convoite et du poids de la peur il sera délivré.

-La vocation d'Ibrahim est de diriger les créatures et non pas la simple connaissance.

-Et l'âme est arrivée toute jeune à lui, accédant dès lors, à ses désirs.

-De son dynamisme et de ses biens, il a fait une offrande à celui dont la magnificence transcende toute chose.

Il dit toujours qu'Allah lui insuffle la profusion :

-O toi, Ka'ba des bienséances et Arafat des difficultés et soucis,
-Tu es la source des connaissances et le geyser des mystères,
-Qui cerne la nature de ceux qui te visitent, ainsi que leurs aspirations.

-Tu es le fruit des nobles maîtres et le cadenas de la porte de tout obscurantisme.

-Je ne doute nullement que tu sois le successeur de Cheikh,

-Et ne pencherai jamais vers celui là qui en doute.

-Tu es le noyau de la pulpe d'entre les éducateurs,

-Et il est rare de trouver, la pulpe de la pulpe !

-Tu conseilles le bien ; interdis le mal ;

-Appelles vers la vérité et tu es là douceur même.

-Tu justifies et ton disciple, jamais ne perd ses œuvres,

-A l'aller comme au retour, en vérité.

-Il est unique ; assemblé ; présent ; absent ;

-Occulté ; apparent et attaché à ce qu'il a toujours convoité,

-Qu'Allah te préserve en tous temps,

-O toi le refuge des apeurés et leur point de ralliement,

-Qu'Allah nous réunisse en paix,

-Entre nous après ceci, dans le meilleur des retours,

-Que le salut de Dieu soit sur la meilleure des créatures,

-Ainsi que sur ses gens et sur ses compagnons,

-Que la grâce de Dieu soit en le réel secret,

-Dont le véritable sens est d'abreuver,

-Les pôles universels et les élus.

Je dis : tous ceux que j'ai nommés sont des guides dans l'islam, des hommes de notre voie et, celui qui ne fait pas partie de leur élite est de leur famille. Or, ils ont tous attesté de l'arrivée de la Fayda entre les mains de ce serviteur pécheur, à tel point que mon éloquence me force à dire :

- Je n'ai pas prétendu en avoir la trempe,
- Mais c'est eux qui ont vu que j'en avais la trempe,
- Tant et tant qu'à la fin j'en ai eu la trempe.

Quant à ceux sur lesquels la Fayda est descendue, leur principal objectif sera toujours Dieu ; le prophète, (saw) et Cheikh Tijânî. Cheikh Tijânî les a noyés en une immersion totale et toutes leurs œuvres seront par lui : Ce sont ceux là qui se dresseront dans la vivification des mosquées par la glorification matin et soir et la prière sur leur modèle le plus grand ; sur leur maître le plus éminent et de suivre sa tradition ; ses qualités et ses aspirations, ainsi que sa discipline, à un degré tel que les dénigreront les gens négligents qui n'auront pas surélevé les préceptes de Cheikh Tijânî, qui n'ont de Tijâne que la contraction du wird et pour tout dire, ils ne sont même pas Tijânes. Je suis étonné au point d'en rire et de dire ce que dît le poète éloquent :

-S'ils médisent de Tâî pour son avarice, C'est qu'ils ne le connaissent pas

- Et s'ils médisent de Qâzâ pour sa convoitise des mets, c'est qu'ils ne le connaissent pas non plus.

-Sahâ dit au soleil: Que petit tu es !

-Dadjâ dit à la lune : Ta lumière est éteinte !

-O mort, que ne vienne-tu me visiter car la vie est réfutée,

-O âme persévères, car ton temps est pétri d'illusions !

A voir ce qui a été apporté ici de signes et d'indications et présent dans les livres, de tous temps voire affirmé par de grands guides réputés, on comprend bien que ceci avait ainsi été, depuis le début de la mission et qu'il s'agit là d'un décret venant de Dieu ; que tous ne soient pas d'un commun accord. Zaroûq dit : « La vérité n'est jamais apparue que quelqu'un n'ait suscité à côté d'elle une chose similaire et que l'on innove quelque chose qui y soit introduit par le libre arbitre ou que l'on crée quelque chose pour s'y opposer. Mais un jour, la vérité surgira et chassera tout ce qui ne fait pas partie d'elle : « Et Dieu en un temps, effacera toutes tentations sataniques dans le cœur des hommes pour instaurer à la place son désir. » **Al Hadj : 52. Le pèlerinage.** L'héritier détient une part des mérites de celui dont il hérite. Ceux qui ont été confrontés aux plus grandes épreuves parmi les hommes sont les prophètes et puis les saints et puis ceux qui viennent après ces derniers. Dieu éprouve l'homme par rapport à

la dimension de sa foi et pareillement, Dieu éprouve les hommes de cette voie en dressant contre eux des adversaires qui leur nuisent à leur début et au milieu de leur mission, mais ils sont tenus d'endurer les calomnies afin de bénéficier des faveurs qui y sont liées. Et quiconque désire ceci devra accepter les épreuves et avoir la foi en ceci, que : « Dieu protège ceux qui croient. » **Al Hadj : 38. Le pèlerinage.** Et « Quiconque se réfère à Dieu, celui-ci doit lui suffire. » **At-Talâq : 3. Le divorce.** Comprends !

IL se trouve dans Rimâh tel qu'il y est rapporté : « On trouve dans Bahril Mawrîd comme il y a été rapporté: Si nous voulons faire partie de l'assemblée de Dieu le très majestueux, (qu'il soit exalté) nous devons forcer nos âmes à accepter les épreuves ; la terreur et l'adversité venant de ceux qui nous connaissent et de ceux là qui ne nous connaissent pas. Or cela ne peut manquer de survenir pour quiconque a été choisi par Dieu pour la vérité ; que ce soit par le bien ou par le mal.

Ce n'est point un secret pour toi, mon frère, que la cause de la création de tout homme est d'entrer dans la proximité divine et que quiconque veut figurer parmi les hommes du lieu saint aura pour principal adversaire, celui qui recherche le mérite auprès des hommes. La convoitise des richesses de ce monde t'empêche de faire partie des élus de Dieu. C'est la raison pour la quelle Dieu suscitera d'entre les hommes quelqu'un qui te traitera de menteur et médiera de toi à tel point que nul ne voudra plus t'approcher. Mais alors remets t'en à Dieu le très haut et recherches auprès de lui l'élévation. Et c'est alors que Dieu t'accorde ce que tu désire et qu'il t'élève au degré de proximité vers le lieu qu'il te réserve. Tant que le serviteur recherche la faveur des hommes, il est voilé (mahjûb) devant Dieu le très haut et tant qu'il persiste dans la convoitise des mauvais comportements son voile s'opacifie de plus en plus, à tel point qu'il peut exister entre Dieu et lui jusqu'à soixante dix mille voiles d'obscurantisme ou plus. »

Il dit toujours avoir entendu Aliou Khawâss raconter: « Dieu ne Choisit jamais son serviteur que des hommes et des Djinns, par assemblées ne s'opposent à lui par la médisance et le mensonge. Mais si son âme s'éloigne des créatures ou point de ne plus s'en remettre qu'à Dieu, alors, seulement, Dieu le choisit. » Fin de la citation

Mon maître Aboul Hassan Châzîlî a dit : « Quand Dieu sut ce que les hommes diraient de ses prophètes et de ses saints en médisances et mensonges, il décréta par sa puissance, sur les hommes, la perdition. Qu'Allah nous en préserve ! Car les hommes ont même inventé pour Dieu un fils ; une épouse et ont dit : « La main de Dieu est coupée. » **Mâ-idah : 64. La table servie.** Et similaires.

Si quelque saint va jusqu'à ressentir amèrement un propos malveil-

lant dans son cœur ; alors Dieu l'appelle et lui dit : « Ton seigneur ne te suffit-il pas comme modèle, lui à qui l'on a attribué un fils ainsi qu'une épouse, et des choses qui sont incompatibles avec sa grandeur, alors que les hommes sont immergés dans ses bienfaits et que leurs esprits (rûh) se trouvent en sa main ? » Ce saint n'a donc de choix que de suivre son Dieu le majestueux, et de l'imiter en ceci malgré tous ses ressentiments.

Le Cheikh Tâjuddîne ben Atâ'illâh disait : « Il est à l'habitude de Dieu, d'éprouver ses prophètes et ses saints en suscitant contre eux des adversaires qui leur portent nuisance au moment de leur mission et s'ils persévèrent, la royauté leur est attribuée en fin de compte. »

Il en parle longuement dans Mouqaddimâtou-t-Tabaqât. Comprends ! Qu'Allah nous guide vers le droit chemin. » Fin de la citation.

Il se trouve dans Harâ-is-il Bayâne ces paroles d'Allah le très haut : « Ceux qui sont sortis ; qu'on a chassé de leurs demeures et qui ont été offensés dans ma voie. » **Mâ-idah : 19. La table servie.** Les hommes de Dieu, s'ils n'ont pas goûté aux malheurs imposés par les incroyants n'accéderont jamais aux réalités de leur mission vers le seigneur, car leur ennemi les irrite vers le courroux et la compression de leur poitrine. Il s'agit là d'un examen de la part de leur seigneur, afin d'occulter leur colère envers leurs contradicteurs. A l'issue de cela s'ouvrent les portes de la félicité et de l'ouverture en Dieu entre eux et leur seigneur afin qu'ils accèdent à l'objet de leur convoitise. »

L'imam Djouneïd a dit : « Qu'Allah accorde à nos frères la grâce, car c'est par la haine qu'ils nous vouent que nous sommes retournés vers Dieu et c'est d'ailleurs dans son habitude par rapport à ceux qui sont entrés dans la voie des réalités de la connaissance de Dieu ainsi que de l'ouverture en Dieu. Dieu dit : « La voie de Dieu est immuable. » **Al Ahzâb : 63. Les coalisés.** »

Dans Qawâ-i-dil Zawraqiah, l'imam Zaroûq dit : « Chacun sera éprouvé selon son degré dans la religion. Chaque prophète ou homme véridique a ses ennemis. L'ennemi d'Adam était Satan, (ibîls) ; Celui de Dâoud, Djâlôt ; celui d'Ibrahim, Nemrod ; celui de Moïse, pharaon ; ceux de Jésus, Nebucadnestar ; Daddjâl et les juifs ; celui de notre maître Mouhammad, (saw) Abou Djahline. »

Le père d'Aliou Khawass a dit : « Si l'appel vers Dieu était infaillible, c'est le prophète qui en aurait eu le privilège, ainsi que ceux qui l'ont précédé. Il y a des gens qui ont cru en eux, qu'Allah le très haut a guidés ensuite par sa grâce. D'autres ont mécru d'eux, que Dieu a ensuite châtiés par sa justice. Les hommes véridiques comme les saints ont toujours eu

des ennemis, depuis le temps des compagnons du prophète jusqu'à nos jours. Ce temps-ci ont leur porte nuisance et l'on médit aussi d'eux et la réponse à cette situation est cette parole d'Allah : « J'ai créé quelques uns parmi vous comme terreur pour les autres. » **Fourqâne : 20.** Lorsque l'épreuve fut élevée en station d'honneur de la part de Dieu, celui-ci réunit alors toutes les épreuves sur les élus du peuple de Mouhammad, y compris toutes celles descendues sur les peuples d'antan.

Abdallah ben zoubeïr était très recueilli de nature au moment de la prière. Cependant il lui fut reproché d'être hypocrite et adultère et on répandit sur lui de l'eau bouillante, alors qu'il se prosternait, sans qu'il s'en rende compte pour autant. Il persista un temps et alors seulement, sa tête commença à lui faire mal.

Ibn Abbâs avait un ennemi du nom de Nâfi' ben El Azraq qui lui dit : « Regardez-le traduire le coran dont il est ignorant et dont il ne connaît guère rien du tout ! »

Sa'âd ben Abî waqâs avait des ennemis qui disaient de lui qu'il ne pouvait même pas prier convenablement. Abou yazîd Al bestâmî a été chassé de son pays Sept fois, sur ordre de Hussein ben Insa lorsqu'il tint des propos de connaissance sur les prophètes et les saints et que les gens de ce temps ne comprenaient pas. Il ne revint chez lui qu'après la mort de Hussein, ce après quoi, les gens vinrent le trouver et le vénérèrent. Zoul Noûn El Misrî a été déporté d'égypte à Bagdad. Les gens d'Egypte l'accompagnèrent et témoignèrent qu'il était fou. Mouhammad ben fadlî a été chassé de Balkh parce que ses sources étaient les mêmes que celles des gens de la tradition. Il interprétait le coran d'une façon que les gens de l'extérieur (zâhir) ne connaissaient pas, de par une science qu'il tenait de la connaissance d'Allah le très haut. Lorsque les gens de Balkh le chassèrent, il leur dit : « Dieu a ôté de vos cœurs la gnose, la connaissance de son être. » Après quoi, aucun soufi n'apparut plus à Balkh, bien que la cité fût alors la plus peuplée d'ascètes. On a attesté que Djouneïd était un incroyant, de par sa profession de foi sur l'unité divine, et on l'enferma dans sa chambre, lorsqu'il dit : « Je rencontrerai le prophète, (saw) » Et ils le confrontèrent à un savant du nom de Abî Djamrata, afin que celui-ci, par sa science, le confondît. Il resta donc dans sa chambre et ne sortit plus, jusqu'à sa mort et fut accusé, alors, de n'être ni croyant, ni incroyant ; qu'il autorisait l'abus du vin et disait que l'homosexualité était légale. On l'attacha donc et on le transporta de Cham en Egypte.

Aboû Madiyân fut accusé d'être simple d'esprit et on le déporta de Badrabât à Tlemcen ou il mourut et fut enterré. On chassa Hakîm Tirmizzî, lorsqu'il écrivit un livre sur la loi révélée, ainsi que le livre Khatmil Awliyâ-i. Il fut dénigré à cause de ces deux livres et fut accusé de rehausser les saints plus que cela n'était permis et on le persécuta. Il rassembla alors

ses deux ouvrages et les jeta dans la mer ou un poisson les avala durant des années et puis les vomit. Les hommes en bénéficièrent alors. On chassa Cha'id ben Abdallah vers l'Egypte et on le persécuta jusqu'à sa mort. On lapida de bouts d'ossements Aboû sâ'id Al Qarâs et l'on réfuta des propos tenus dans son ouvrage. On a jeté des pierres à Youssouf ben Hussein jusqu'à ce qu'il en mourut, mais il ne fit même pas attention à ceux qui le lapidèrent à cause de son amour et de sa sincérité envers Dieu. On chassa Aboul Hassan Bôssanjî de sa ville, vers Naïssabôrî où il vécut jusqu'à sa mort. On lapida Sahnoune et l'on soudoya une prostituée pour lui faire dire qu'il venait la rejoindre chaque soir, accompagné de ses disciples. On a soutenu que Chiblî était mécréant, tant de fois que ceux là mêmes qui le connaissaient crurent à sa folie et on l'enferma à l'intérieur d'un four, afin que le peuple se détournât de lui et cela à tel point qu'un de ses maîtres, présent à Bagdad dit : « Si Dieu a créé l'enfer, c'est pour ceux là mêmes qui ont persécuté Chiblî et qui l'ont contredit. »

Chiblî lui-même a dit : « Si Chiblî n'entre pas au paradis, qui donc y entrerait ? » Ceux du Maghreb ont ligoté l'imam Abou Bakr Al Qoubichî pour le déporter en Egypte et pendant le trajet, on le dépeça vivant, sans pour autant que cela l'empêchât de réciter le coran et de s'abaisser devant Dieu, après que les gens l'eussent maltraité et traîné son affaire devant le roi qui décréta qu'il fût dépecé vif et mis à mort.

On dépeça tout aussi vif, Nassafî à Halb, et pendant ce temps, il fixait en souriant, son bourreau. La cause était qu'il avait composé Cinq poèmes sur l'unité divine et des gens le dépecèrent seulement parce qu'il les surpassait par sa connaissance. On fomenta contre lui un plan : La sourate du monothéisme pur (Al Ikhlass) fut écrite et cousue sous sa chaussure qu'il porta lors d'un long voyage, sans le savoir. Et l'on dit au roi Halba: « Nassafî a écrit : Qoul houa llahou Ahad, et l'a cousu à sa chaussure. » Le roi le convoqua et sorti le papier de dessous sa chaussure. Alors, Nassafî s'en remit à Dieu et ne se soucia plus de sa vie, sachant qu'il serait mis à mort cette fois-ci. Aboul Qâssim Bahrabâzi fut chassé de Basra, de même que Abâ Abdallahi, compagnon d'Abou Hafsîn Haddâd. On a attesté d'Aboul Hassan Basriyî qu'il était un mécréant, et l'on tint contre Abou sam'ône des propos tels que lorsqu'il mourut, nul n'approcha de sa dépouille. On tint contre l'imam Abal Qâsim ben Jamîl de vilains ragots jusqu'à sa mort, sans qu'il cessât jamais de suivre sa voie de recherche de la connaissance ; d'amour des hadîths ; de pratique du jeûne ; de prière nocturne et de rejet du monde au point de se revêtir de nattes. Abou Bakr Samtâni a dit : « Abou Dînar méprisait Djouneïd ; Rou'aynî ; Aliou ; Sahnou'n ; Ibn Atâ'illâh ainsi que tous les maîtres qui résidaient en Iraq et s'il entendait quelqu'un les vanter, s'en offusquait. On déporta Aboul Hassan Châzilî du Maghreb jusqu'en Egypte et on l'accusa de folie ; d'infidélité ; d'égarement et d'autorisation de choses prohibées. On tua l'imam Abal Qâssim ben Hussein ; Ibn Ghayâne ; Djônî et Mardjânî

et l'on a jamais cessé de s'opposer à Ibn 'Arabil Hâtimi ainsi qu'à Ibn El Fâridh et cela, jusqu'à nos jours. Une réunion fut tenue concernant des propos dits par Hissidine ben 'Abdessalâm concernant des réalités (ha-qâ'iq). On haït Taqqiyi Ddîne ben Leïs et l'on fomenta contre lui des propos qu'on l'accusa d'avoir dits, ce dont on référa au roi qui voulut dès lors sa mort.

Suyûtî a dit : « Parmi les dons que Dieu m'a faits, figure le fait d'avoir suscité un adversaire qui m'apporte nuisance et me persécute pour ce que je suis la voie des prophètes et des saints. »

Sache, ô toi, homme de Dieu, que quiconque possède de la grandeur en ce temps-ci aura contre lui des adversaires parmi les égarés, dans la mesure où Dieu ne cessera jamais d'éprouver les éminents par les insignifiants.

Seydi Aboul Hassan, (ra) disait ; « Lorsque Dieu le très haut sut quels étaient les propos qui seraient attribués à cette communauté, il commença par décréter contre ceux là qui s'étaient détournés de lui la damnation, afin qu'ils lui attribuent femme ; fils ; pauvreté et qu'ils disent de lui que ses deux mains étaient liées. Lorsque le cœur du saint se resserre ou alors celui du véridique pour ce que les détracteurs disent de lui par médisance, soit-disant qu'il est idiot ; charlatan ; simple d'esprit ou autres, alors l'interpellent des voix, (hâtif) de Dieu le très haut, qui lui disent : « C'est bien ma grâce qui réside en toi. Ne vois tu pas tes frères d'entre les hommes et la position qu'ils adoptent vis-à-vis de moi, au point qu'ils m'attribuent des choses indignes ? » Si son cœur ne s'apaise pas pour autant, par ce qui lui est dit et que sa poitrine se comprime de nouveau, l'intuition divine l'appelle une seconde fois et lui dit : « Ne devrais-tu pas me suivre et m'imiter, moi à qui l'on a attribué des choses incompatibles avec ma grandeur ? » On a tenu contre le prophète et ses frères les autres prophètes, des propos indignes de leur mérite ; tel que d'être charlatans ou bien fous et ne recherchant par leur appel que la chefferie. »

Je dis : Cheikh Ahmad Tijânî, (ra) a été éprouvé en la personne de Bâ ben Mayôbé qui écrivit un livre de médisances et de mensonges contre lui; le contredit et le traita ainsi que ses disciples, d'infidèles. Rien ne pousse les incrédules à démentir les savants, autre que la haine. Le savant Zaroûq dit, dans Ta-e-sîss El Qawâ'idi : « La haine multiplie les dons de celui qui est haï, alors que le but de celui qui hait est la perte de celui qu'il hait. Si la félicité se trouve dans les âmes la haine se trouve dans les corps et œuvre à détruire la félicité dans les âmes. Les aspirations des méchants diffèrent. Si les profanes se haïssent comme dans un bazar, ils le font par la supercherie et la trahison. La haine du soldat se résume au refus d'accomplir les ordres. Quant à la haine du savant elle est contradic-

tions ; obscurantisme et similaires, avec comme but que celui qui est visé disparaisse ; soit anéanti ou qu'il perde son mérite. Cet état de fait est si courant que si l'on voulait tout énumérer, l'on se heurterait au volume.

Ainsi prend fin ce chapitre ; qu'Allah nous guide et nous offre un retour agréé vers lui.

Chapitre II

LES CONNAISSANCES EXPERIMENTALES ET LEUR ARGUMENTATION DANS LE CORAN ET LA TRADITION

Ceci est le deuxième chapitre de cette partie et le cinquième du livre. Il traite des connaissances expérimentales ainsi que de leur argumentation dans le coran et la tradition.

Je dis qu'Allah le très haut, est mon guide, et c'est lui qui guide vers le droit chemin. Zahrânî a dit, dans le début de Tabaqât, comme il est rapporté dans l'introduction, sur l'éclaircissement par rapport à la voie des élus ; qu'elle trouve ses bases dans le coran et la tradition et qu'elle a été bâtie sur leur imitation des qualités des prophètes ; des saints ainsi que sur la clarification du fait qu'elle ne peut être remise en question que lorsqu'elle va à l'encontre du coran ; de la tradition et des exégètes, mais pas par autre chose. Autrement dit, il s'agit d'un entendement divin accordé gracieusement au musulman et que quiconque pourrait appliquer, ou refuser d'appliquer dans le but de se limiter à son entendement personnel. Il ne subsiste donc plus aucune excuse pour les contredire, sinon par mépris ; suspicion ; amour propre et vanité. Saches ô mon frère, que la connaissance de la gnose est une science qui fuse du cœur des saints afin d'éclaircir pour eux la manière d'user du coran et de la tradition (sounna). Quiconque pratique le soufisme verra affluer en lui des connaissances et des disciplines ; des secrets et des réalités telles que les paroles ne pourraient les énumérer, à l'instar de ce que les gens de la loi ont d'éclaircissements leur permettant d'utiliser celle-ci comme il se doit et pour une maîtrise profonde. La connaissance du soufisme est le catalyseur qui permet une meilleure pratique des prescriptions de la loi révélée au point que cette pratique reste pure de tout vice et que l'âme n'en tire nulle force ; à l'instar de ce que les connaissances des significations, (ma'âni) du commentaire, (Bayâne) peuvent à elles seules magnifier la grammaire. Dans ce cas, si l'on considère le soufisme comme une con-

connaissance complète, on dit vrai et si l'on croit que le soufisme est la somme des sagesse de la loi révélée, l'on dit vrai aussi, tout comme celui qui pense que la connaissance des sens, (ma'ânî) et du commentaire (bayâne) sont indépendantes dit vrai, tout comme s'il pense qu'elles font partie de la grammaire.

Mais ne pourra être certain que le soufisme vient de la loi révélée, (charia) que celui là qui aura gravi un haut degré dans le soufisme, au point d'accéder à la finalité même de celui-ci. Le serviteur, qui entre dans la voie des hommes de Dieu et accède à la somme de leurs connaissances reçoit de Dieu la puissance d'irradier lui même des connaissances, tout comme celui qui se trouve dans le cadre de la loi révélée et dans le même contexte, car celui qui se situe dans le cadre de la jurisprudence de la charia pourra alors, dans des conditions similaires tirer de la doctrine des lois et choses licites ; des règles ; des choses prohibées ou blâmables, différemment du premier et à la dimension de l'effort de ceux là qui ont persévéré. Il n'est pas dans la prescription, quelque chose que la charia n'aurait pas défini au préalable. Ce propos, Yâfi en a apporté des éclaircissements ainsi qu'un autre encore, en guise de preuve à ceci. Tous ceux qui y ont apporté une preuve ont une maîtrise de la Charia, au point d'avoir été choisis par Dieu pour sa religion. Celui à qui Dieu a offert de voir les choses en profondeur, saura que la connaissance des élus ne sort pas de l'enceinte de la loi révélée qui les a elle-même menés jusqu'à Dieu le très haut, le très majestueux, à l'écart de tout obscurantisme. Et ceux qui sont lésés sont ceux là qui se sont détournés de la voie (tarîqa), ou alors celui-là qui n'est point versé dans la connaissance de la loi révélée. La connaissance du soufisme est la nature même de la loi révélée. C'est la raison pour laquelle l'imam Djourneïd a dit : « Notre connaissance-ci a pour base le Coran et la Sounna. » Il a dit cela pour éveiller celui qui pense que cette connaissance de Dieu sort du cadre du coran sacré et de la tradition, en tous temps. Tous les hommes de Dieu s'accordent sur l'entendement du fait qu'il est inadmissible pour quelqu'un de fonder école d'éducation spirituelle dans cette voie aussi noble de Dieu, autre que celui qui à la maîtrise de toutes les arcanes de la loi révélée ; qui sache tout ce qui y est dit et qui le comprenne aussi ; qui en connaisse tout le mérite ; la complexité et ce qui y est prohibé ; qui connaisse à fond l'arabe ; qui connaisse l'authenticité ; l'étymologie et l'origine des mots, ainsi que ce qui est fondé ou d'emprunt. Chaque soufi est versé dans la jurisprudence mais pas vice-versa. En clair, ne contredit les soufis que celui qui n'a aucune connaissance de leurs états. Qusseyrî a dit : « Il n'est pas de génération dans l'islam qui ne s'est vue décerner un guide pour sa communauté ; qui dirige tous les savants et à qui ceux-ci font acte d'allégeance, recherchant sa bénédiction. Et si la bénédiction n'était pas décelable auprès des saints hommes, le contraire de la chose eusse été possible. »

Seydi Aliou Qârî dit dans Charhi sifâ-i comme il le rapporte dans son propos que le prophète (saw) a dit : « Celui qui innove au sein de notre communauté » Et Muslim : « Celui qui pratique une action dans laquelle ne sera pas notre affaire..... » Et dans Ruwâyah : « Celui qui apporte dans notre religion-ci..... » Et similaires. Et dans un autre : « Et dans notre affaire-ci... » Dans un autre rapport, le plus authentique : « Ce qu'on entend par: « Cette affaire complète qui n'a nul besoin d'apport et d'innovation » C'est de vouloir y apporter quelque chose qui ne serait pas dans le coran et la tradition, que ce soit dans le cadre de l'extérieur et de l'occulte et que l'on exprime par la parole ou dont on tire des breuvages mystiques. » On peut voir dans un autre ouvrage : « Ce qui n'en fait point partie, à lui. » Ce hadith est une preuve du rattachement au coran et à la tradition ainsi que du rejet du libre arbitre et de l'innovation.

Il est authentique que Seydinâ Alioune, qu'Allah éclaire sa face a dit : « Si j'en éprouvais le désir, j'exigerais Quatre vingt chameaux pour la connaissance qui se trouve au sein du point situé en dessous du Bâ. Imam Zahrânî en parle dans Mîzâne et l'a cité lui-même dans le livre Djawharoul Massônî, sur les connaissances du livre de Dieu caché équivalent à trois mille connaissances. J'ai occulté par compression la signification de certains versets, par la jalousie de voir divulguées les connaissances des hommes de Dieu aux profanes.

Cha'rânî a dit : « Le Cheikh Chahâbou Ddîne ben Cheikh Abdoul Haqq est resté près de moi durant un mois, contemplant ma science sans savoir d'où je tirais mes connaissances. Il me dit : « Tu as écrit ce livre présentement et pourquoi ? » Je lui dis : « Je l'ai créé pour aider les hommes de Dieu le très haut, car on dit de la plupart des hommes qu'ils ne comprennent pas le coran et la tradition. » Il me dit : « Je me suis dit : Je suis l'érudit d'Egypte ; de Châm ; de Hidjâz et des pays noirs et il m'est impossible de tirer une seule connaissance du coran ni d'en comprendre quelque chose et malgré cela, je ne puis réfuter son propos par sa pertinence et parce qu'il n'est ni futile ni celui d'un profane. » Fin de la citation

Je dis : Allah le très haut a dit : « Nous avons descendu sur toi ce livre pour éclaircir toute chose. » **An Nahl : 89. Les abeilles.** Le très haut dit encore : « Je n'ai rien omis dans ce livre. » Il dit encore : « Il suscitera une créature que vous ne connaîtrez pas. »

Voici la réponse de Seydinâ Alioune à Abou Djouheyfatou sur la question : « Possédez-vous un livre que vous a attribué le prophète de Dieu ? » Il dit : « Non, si ce n'est le livre de Dieu le très haut : « Gloire à celui qui à fait voyager de nuit, son serviteur... » Ces propos tu pourras les trouver dans le livre sahîh de Boukhâri. Abô Khoureirata, (ra) disait : « J'ai appris du prophète, (saw) deux sacs dont l'un vous est entièrement destiné. Quant à l'autre on m'aurait tranché le cou si je le divulguai. » Ceci se

trouve dans Taïssîl de Cheikh Sidi Moukhtar Kountiyou (ra). Abô Khoureï-rata entendait par ces paroles : « J'ai appris du prophète deux sacs de connaissances et j'ai répandu l'un. Quant à l'autre, je jure devant Dieu que si je commençais par en énumérer une seule parole, vous me trancheriez la gorge avant que je ne puisse la prononcer entièrement. » Alioune ben Abi Taleb a tenu des propos similaires à ceux-ci disant :

-Il est des bijoux de connaissances qui, si je vous les divulguais me feraient traiter d'idolâtre,

-Et tous les musulmans attesteraient que je suis en perdition et eux dans le vrai.

Quant aux réalités divines, (haqâ'iq) ne pourra les supporter que celui que Dieu aura prédestiné à cela et à qui il aura ouvert la poitrine pour ce faire ; et nul ne peut supporter ce fardeau autre qu'un prophète ou un saint empreint de sagesse. Dja'far Sâdiq a dit : « Quand l'amoureux se tint à proximité de son amant et le plus près de lui, celui-ci lui donna le summum de la crainte, (haybah) ainsi que le summum des subtilités et dit : « Il lui a divulgué ce qu'il lui a divulgué » Ce que l'on comprend par : Il devint ce que lui-même est. Et l'amant dit à son amant ce qu'un amant dit à son amant. La situation est telle par sa hauteur que le mystère lui-même s'occulte, à tel point que nul ne le cerne plus guère et que ne le saisit que celui là qui l'a généré. Toutefois, on y prête foi dans le cadre de la dévotion à Dieu. On a dit : « La vérité est que le prophète l'a divulgué aux élus de son peuple qui sont aussi ses successeurs et c'est la connaissance qui vint de Dieu (ilm ladunni) que nul ne cerne et ne supporte, autre que ceux-là qui le méritent et qui font partie des pôles de la communauté sainte.

Faqr-r-Râzî rapporte que son père a dit: « J'ai entendu Abal Qâsim Souleymane Al Ansârî dire : « Lorsque Mouhammad, (saw) parvint à la plus haute station et au plus haut degré de l'ascension, Dieu par révélation (Wahyu) lui dit : « O toi Mouhammad, ton honneur est désormais complet. » Mouhammad, (saw) lui dit : « O seigneur, il reste que tu atteste que je suis ton serviteur. » Et Dieu le très haut dit alors : « Gloire à celui qui a élevé son serviteur. » **Al Is râ-i : 1. Le voyage nocturne.** Dieu a nommé Mouhammad en cette ascension, serviteur à cause de ce que le prophète, (saw) était véridique par rapport au grand nom, qui ne pourra être véridique en quiconque autre que le prophète ou ceux qui lui ont succédé. En quelqu'un d'autre que ceux-ci il ne sera que prétention pure et non pas la vérité. »

Il se trouve dans un rapport, que le prophète a dit : « Lorsque je me trouvai en présence de mon seigneur, il me prodigua trois connaissances : Une que je me suis engagé à garder secrète parce que nul ne peut la supporter autre que moi ; une autre qu'il m'a ordonné de divulguer aux élus

de mon peuple et qui sont les successeurs des prophètes ; et une autre encore, qu'il m'a ordonné de divulguer à tous les connaissant et à tous les profanes. Il m'a fait connaître le coran et je me suis précipité en même temps que Djibrîl pour m'emparer d'un verset, et mon seigneur me blâma, disant : « Ne te précipites pas sur le coran avant d'avoir reçu l'initiation divine le concernant, mais dis plutôt : « O seigneur, augmente ma connaissance. »

Il est dit dans une autre version : « Lorsque mon seigneur fut à proximité de moi et que je fus comme il l'a dit, plus près que l'arc et la corde de l'arc, ou plus près encore, il me posa une question à laquelle je ne pus répondre. Dieu posa sa main sur mes épaules de manière indicible, illimitée et je pris froid en mon cœur. Il me prodigua les connaissances passées et futures. Il ya une connaissance qu'il a convenu avec moi que je tienne secrète, sachant que nul autre moi ne peut la supporter et une connaissance qu'il a convenu avec moi que je divulgue selon mon libre arbitre ; et il m'a fait connaître le coran par la lecture de Gabriel, (Djibril) ainsi qu'une connaissance qu'il m'a ordonné de divulguer à tous, connaissant comme profanes. » Ce Hadith figure dans la version d'Abî Houreïra-ta.

Je dis : Dieu le très haut a dit : « Où que vous vous tourniez, là se trouve la face de Dieu. » **Baqara : 115. La vache.** Dieu le très haut a dit : « Dis : la vérité surgit et le mensonge disparaît et le mensonge n'a jamais cessé d'être anéanti. » Dieu le très haut dit encore : « Nous ferons culminer la vérité sur le mensonge et il l'engloutira et l'anéantira. »

Dieu le très haut a dit : « Dieu est en soi la réalité même et tout ce vers quoi l'on appelle autre que Dieu est néant. » **Al Anbiyâ-i : 18. Les prophètes.** Il a dit encore : « En vérité, si Dieu appelle, vous vous détournez et vous l'associez avec ce à quoi vous croyez. » **Al Ghâfir : 12. Le pardonnant.** Le très haut a dit : « IL est le premier et le dernier ; l'apparent et le caché et il sait toutes choses. » **Al Hadîd : 3. Le Fer.** Le très haut a dit : « Nous leur montreront nos signes en tous lieux, jusqu'à ce qu'ils comprennent que Dieu seul est la vérité. » **Al Foussilat : 53. Les versets détaillés.**

Le très haut a dit : « Le miséricordieux est assis sur le trône. » **Tâ ha : 5.** Le très haut a dit : « Dis, ô toi Mouhammad ; si le miséricordieux a un fils je suis quant à moi le premier de ses serviteurs. » **Al Zakhraf : 81. Les ornements.** Le très haut a dit : « Celui qui suit l'envoyé suit Dieu. » **An-Nissâ-i : 80. Les Femmes.** Et le très haut a dit : « Ceux qui font acte d'allégeance envers toi, le font aussi envers Dieu et la main de Dieu est au dessus des leurs. » **Al Fathi : 10. La victoire éclatante.** Le très haut a dit : « Ce n'est pas toi qui a lancé et lorsque tu as lancé, c'est Dieu qui a lancé. » **Al Anfâl : 17. Le butin.** Le très haut a dit : « O Mouhammad, dis leur : « Si vous aimez Dieu, suivez moi, et Dieu vous aimera aussi. » **Ali Imrân : 31. La famille d'Imrân.** Le très

haut a dit : « Croyez en ce qui a été descendu sur Mouhammad, car c'est cela la vérité qui provient de votre seigneur. » **Mouhammad : 2.** Et très haut a dit : « Il suffit comme témoignage celui de Dieu et quant à Mouhammad ce n'est qu'un envoyé. » **Al Fathi : 28-29. La conquête.** Et ce verset où le très haut a dit : « Celui qui suit Dieu et son prophète est assemblé à ceux dont Dieu a offert d'être avec les prophètes ; les véridiques ; les connaissants ; les purs ; et tels sont les saints compagnons. » **An-Nissâ-i : 69. Les Femmes.** Le très haut a dit : « Celui qui est venu par la vérité et a attesté de celle-ci ; ainsi sont ceux qui craignent Dieu le très haut. » **Jamra : 33.** Le très haut a dit : « Il est un signe apparent dans les cieus ainsi que sur la terre et du quel les hommes se détournent. » **Youssouf : 105.** Le très haut a dit : « Ne le voyez vous pas en vous-même. » **Zâriât : 21.**

Le prophète (saw) dit, tenant ses propos de son seigneur : « J'étais un trésor caché, et j'ai désiré être connu. Alors j'ai suscité une créature que je fis connaître et par laquelle on me connaît. » Dieu dit dans un Hadith saint : « Si je l'aime, je le suis. » Et puis : « Il est, et rien d'autre avec lui. » Alioune commentant ces paroles dit : « Et jusqu'ici, c'est lui qui est. » Il dit : « Je confirme les propos tenus par le poète. » Propos de Lâ-bid :

-Ce qui n'est point Dieu est néant !

Le prophète, (saw) rapporte de son seigneur : «Ma terre ne peut me contenir, et ni mon ciel mais peut me contenir le cœur de mon serviteur fidèle. » Il se trouve dans ses versets et ces Hadiths des choses dont on ne parlera pas et des mystères que l'on ne divulguera point.

- Que te suffise que l'on te désigne la beauté de ton seigneur.
- Afin que tu l'acceptes impénétrable dans sa majesté,
- Celui qui raconte les secrets de Leïla, je l'ai rendu aveugle,
- Au point qu'il ne voit Leïla que par la certitude qu'elle existe !
- On lui dit ; parle-nous d'elle, car tu es digne de confiance,
- Si je vous parlais d'elle je ne serais plus digne de confiance,
- Si tu n'aperçois pas l'astre lunaire,
- Croit cependant ceux qui attestent l'avoir vu !

Ceci est la dernière chose de ce que nous voulions rassembler dans ce chapitre-ci. Qu'Allah nous guide dans le droit chemin et nous offre un retour agréé vers lui.

CHAPITRE III

LES METHODES D'EDUCATION SPIRITUELLE DANS LA VOIE TIDJANE

Ceci est le troisième chapitre de cette partie, le Sixième du livre et traitant des méthodes de l'éducation spirituelle, (tarbiya) dans la voie Tîjâne.

Je dis : Qu'Allah nous guide, lui le guide qui dirige vers le chemin de rectitude. La méthode d'éducation spirituelle dans la voie Tîjâne tourne autour de deux axes. Le premier axe est la pratique des cinq prières dans l'observance des préceptes qui régissent celles-ci. Le deuxième est la pratique de la prière nocturne, ainsi qu'aux deux extrémités du jour, dans l'intention de se conformer aux prescriptions ; d'exalter la grandeur de Dieu et de l'amour, après l'ancrage dans la pratique du zikr perpétuel (wird lâzim) qui affermit la Tijânia.

Le grand guide et référence exaltée Aboul Mawâhib Asseydil'Arabî ben châ-ih a dit dans Boughiat comme il y est rapporté : « La méthode d'éducation Spirituelle et de pureté dans notre voie Mouhammadienne et Chérifienne agréée est la constance dans le wird original que tout le monde connaît et en dehors duquel nul ne peut entrer dans la voie, qu'il soit connaissant ou profane, au même titre que tout ce qui le suit de zikrs et qui lui a été affecté. La wazifa réputée ; le Zikr de Lâ ilâha illâllâh que l'on pratique le Vendredi au soir et la conformation en tout ceci à toutes les règles qui ont été édictées, ainsi que les disciplines qui composent ses plus hautes beautés.

Le plus grand précepte et le plus immense est de se conformer à la pratique des cinq prières ainsi qu'aux règles qui les régissent jusqu'au plus haut point établi par la loi révélée et par rapport aux capacités individuelles, dans ce contexte et aussi de s'acquitter complètement de tout ce qui a été exigé dans leur pratique et dans ce que la prière comporte de points essentiels ; de vivifier ce que l'on peut en son temps et en ses heures dans le courant de sa vie, par les prières sur le prophète, dont, particulièrement la prière de l'ouverture (salâtoul fâtihi) qui est la marchandise la plus précieuse parmi ce que Dieu nous a réservé et de faire tout ceci dans la voie de la reconnaissance, en se référant à cette très sainte grâce que rien ne surpasse en véridicité, sans pour autant, passer par la retraite spi-

rituelle ; la pratique fréquente de la guerre sainte, ou encore quelque autre méthode parmi celles que pratiquaient dans leurs dévotions toutes les anciennes écoles d'éducation, les anciens éducateurs. Telle est la voie de notre maître, (ra) dans laquelle il s'est immergé et dans laquelle la meilleure des créatures lui a conseillé de plonger ses disciples dans des conditions identiques, Seydina Mouhammad, (saw) source des profusions et de la générosité.

Il se trouve dans Jawâhir Al Ma'ânî que le prophète, (saw) après avoir fait savoir à notre maître, (ra) qu'il était son intermédiaire, entre lui et son seigneur ; qu'il lui insufflait la connaissance en toute réalité ; qu'il était garant de lui ; qu'il était son maître, tout seul et pas un guide parmi les guides ; qu'il l'avait personnellement éduqué et pas un autre, que nul d'entre les guides ne le pourrait montrer du doigt ; que tout ce qui descend sur lui et venant de Dieu passait par le prophète, (saw) lui avait confié : « Soit constant dans cette voie, au-delà de toute retraite spirituelle et sans t'isoler des hommes, jusqu'à ce que tu parviennes à la station qui t'es destinée et vaques à tes occupations sans difficultés ni tristesse et sans pratiquer outre mesure la guerre sainte, (*djihâd*). »

Qu'Allah aie en sa miséricorde le connaissant Bousseyri, quand il dit dans son livre Dâliati:

-La grâce ne s'obtient pas pour qui cherche la médiation, par la crainte, la grande peine ni par le renoncement,

-Et si telle est la maladie, dis lui que le Khôl du bien portant diffère de celui du malade,

-Celui à qui Dieu s'est manifesté peut évoluer à sa guise, alors qu'un autre avance avec difficultés et embûches.

Il est dit dans Djawâbi Schâfi: « On ne doit plus rien à celui que Dieu par sa générosité a attiré et fait entrer dans la voie Ahmadienne parce qu'alors il l'aura fait entrer dans la lignée du peuple Mouhammadien et lui aura octroyé le mérite, par sa faveur, de voir et d'attester de la grandeur de cette voie ; et fait entrer par générosité dans cet inestimable trésor au point qu'il remonte et adhère à cet éminent guide, qu'il descende à sa porte et demeure constant dans la voie de l'amour ; renonce à la totalité de ses désirs terrestres ; s'acquitte perpétuellement de la pratique de son *wird* Mouhammadien béni, dans le parfait accomplissement de ses règles ; s'acquitte de tous les préceptes inhérents à ces règles jusqu'à ce que Dieu lui octroie la permission à l'ouverture alors qu'il est à vaquer à ses occupations ; sans aucune retraite spirituelle, ou guerre sainte contre son âme, ainsi que d'autres méthodes réputées pratiquées par les anciens pour l'éducation spirituelle. S'il persévère dans les obligations et les disciplines édictées, il sera surpris par l'ouverture à la connaissance de Dieu (Fath), ou se le fera connaître par quelqu'un. Soit Dieu le gratifie du

dévoilement par les yeux du cœur à tel point qu'il rencontre, en fin de compte, l'esprit, (rûhâniya) de Cheikh, (ra) ou celui du prophète (saw). En conséquence ce type d'éducation spirituelle se fera par la voie du flux de l'un des deux ou des deux à la fois. Et celui à qui Dieu donne ceci : « Ceci est la grâce de Dieu qu'il offre à qui il veut, et il est détenteur de la grâce infinie. » **Al Mâ'idah : 54. La table servie.**

Concernant ce qui se trouve dans Jawâhir Al Ma'ânî et qui a trait à la représentation que l'on se fait de l'image de Cheikh ou de celle du prophète au moment du Wird et préconisé pour celui qui en est capable et non pour autrui ; Il s'agit d'une allusion vers celui qui est capable de le faire. Ces paroles ont été largement interprétées dans Mîzâbou Rahmati et éclairés. Premièrement Dieu peut lui désigner quelqu'un d'entre ses frères musulmans de la voie qui prendra sur lui de l'éduquer, tout comme il peut lui dévoiler les secrets de sa sainteté et ôter entre eux le voile des attributs humains et il marche alors vers Dieu le très haut, dans son mystère et sa toute puissance. » Fin de la citation.

Celui de qui le dévoilement se situe sur le plan cité aura un rayonnement complet. Cependant, l'ouverture dépend de celui là que l'on suit, comme le dit le Cheikh Zaroûq : « De chacun, l'ouverture en Dieu ainsi que le rayonnement devant Dieu sont à l'image de l'ouverture et du rayonnement du guide. Celui qui tient du coran et de la tradition possède une ouverture ainsi qu'un rayonnement complet, si toutefois est qu'il a l'autorisation de prendre et tenir des deux. Mais alors, lui échappera la lumière de l'apprentissage ainsi que l'ouverture provenant de celui-ci. C'est la raison pour la quelle, les grands guides tenaient compte de ceci au point qu'Ibn Madiyana a dit : « Ibn El Mahdî se référait des propos de l'Imam Malik qui, lui se référait à Souleymane ben Yazar qui se referait quant à lui à Omar ben El Khattâb. Par conséquent se référer à Malik revient à se référer à Omar. »

Djouneïd, (ra) à dit : « Celui qui n'écoute pas les hadiths ; ne tient pas compagnie aux érudits et ne prend pas son éducation chez les disciplinés voue à la perdition quiconque le suit. » Dieu a dit : « Dit : Telle est ma voie par laquelle j'appelle vers Dieu dans la clarté, ainsi que quiconque me suivra. » **Youssouf : 108.** Le meilleur d'entre les orateurs a dit : « Ne suivez jamais les sentiers car ils vous dévieront de la voie. » **Al An'âm : 153. Les bestiaux.** Comprends cela.

Il est désormais permis que j'ajoute quelque chose de mes poèmes qui contiennent des métaphores susceptibles d'éduquer quiconque est véridique et sincère. Une partie des cinq poèmes concerne l'aspirant (Sâlik) tandis qu'une autre partie concerne le parvenu (Madjsouûb). Suivent nos propos :

-Ceci est une gratitude ; je conseille à celui qui m'écoute qu'il aille vite retrouver la voie des hommes droits.

-Qu'il pénètre dans la voie de Cheikh avec l'autorisation des guides.

-Applique nos propos et saches que les guides diffèrent quant au degré.

-Le Wird n'est autre que vous demanderez pardon ; et puis direz Lâ ilâha illallâh et prierez sur le choisi ; et conformez vous à mes conseils.

-Dans le recueillement et le rejet des désirs de la création ; garde mes conseils et comprends-les

-Ne t'en remets qu'à la grâce de ton seigneur pour pallier à ton impuissance et c'est bien là, ce qui te sera bénéfique.

-Raconte les bienfaits de ton seigneur ; ne considère pas le mérite de tes actes et abaisse-toi !

-La confiance en Dieu est une obligation et soumetts-lui tes affaires, et sois humble.

-Que la prière et le salut soient éternellement sur la première d'entre les créatures et la dernière à connaître.

Et toujours, de nous :

-Abandonne les lieux de chants et les lieux de rassemblements futiles.

-Sois avec les hommes de Dieu qui ont mêlé la loi révélée et les réalités, dans la voie de l'intégralité sans incohérence aucune.

-Un frère réservé, qui soit juste et pieux, en qui l'on ne trouvera aucun vice.

-Méfies-toi des méfaits de l'âme, ainsi que du frère dont le penchant est pour elle.

-Remets t'en au roi, suis le et saches que rien ne le surpasse.

-Sois véridique en lui jusqu'à la perfection de ton âme et que tu parviennes à lui avec la pureté.

-Sois proche de lui, sanctifies-le et rapproches-toi de celui dont la

parole te rapproche de ton seigneur.

-Tu seras honoré de cette proximité le jour où tu verras ton seigneur, ce qui est plus méritoire que tout ce que tu vois.

-Que la prière de Dieu et son salut soient sur le prophète choisi à qui il a donné toutes choses.

Et de nous aussi :

-Je vous conseille à vous mes frères, d'endurer ainsi que de pardonner à vos frères.

-Ne versez pas dans les ragots, mais éduquez vos cœurs à l'amour de la prière de l'ouverture (salâtoul fâtihi).

-Et sachez que c'est le désir de Dieu qui sera concrétisé et pas le votre.

Et de nous encore :

-Je vous conseille de bien justifier vos âmes, car celui qui est droit ne peut être atteint par la nuisance de l'égéré.

-Si l'on vous traite d'égérés, Allah qui connaît toutes choses nous suffit.

-Et si un frère nous rejette alors que nous sommes unis à Dieu, cela nous laisse indifférents.

-Si tu es accusé, les propos diffamatoires sont insignifiants.

-Car l'homme parfait est imperméable aux paroles.

Et de nous, toujours :

-Mouhammad ben Malik, récite notre wird et, à ce moment, sois recueilli en ton cœur,

-Eloigne-toi des créatures et des aspirations terrestres et recherches ton seigneur.

-Et renonces à tout ce qui est hors de lui, et saches que cela n'existe pas.

Et de nous, toujours :

-O toi, le parvenu, ne médites qu'en Dieu le très haut.

-Ne pars pas du néant vers le néant car il s'agit là de l'acte d'un fou et d'un profane.

-Saches qu'il n'est pas, dans l'univers d'en bas et celui d'en haut quelque chose qui profite ou qui nuit.

-Et pour rencontrer le créateur, il faut abandonner les créatures.

-Je te conseille d'être constant en ton seigneur ; n'aspire qu'en lui et telle est la crainte de Dieu pour un saint.

-Ce n'est point le but, qu'Allah te fasse connaître ce qu'il a créé ou qu'il te fasse découvrir le caché.

-Dieu est plus proche, il est plus haut et plus grand et toutes tes heures, consacres les à Dieu le plus grand.

-Mon Dieu, pries sur le choix, le maître, celui que Dieu a choisi au commencement.

-Que la paix d'Allah soit sur lui, tant qu'il apparaîtra dans le cœur de celui qui aime ; jusqu'à ce que celui-ci sorte de tout ce qui n'est pas Dieu.

De nous aussi :

-Oh toi, le parvenu, (Madjsoûb) si tu ne replonges pas, tu es perdu, replonges.

-Et toi, qui marches sur la voie (Sâlik) et qui n'est pas encore parvenu, tu es jusques là, profane ; marches donc et persévères.

-Est parfait, celui là qui réunit les deux stations, et c'est lui qui a marché.

-Qu'Allah nous assemble à ceux là qui ont vraiment eu jonction et qui ont été ré immergés, dans la marche en Dieu,

-Par la bénédiction du fils d'Elhadji Abdallah, qui guide quiconque est négligent envers son seigneur,

-Et imâm des gens de la Fayda Tijânia ; argument de la connais-

sance,

-Par le sceau de notre chaîne, Tijânî et par la valeur de son grand père Adnân.

-Qu'Allah lui adresse ses prières de toute éternité, du commencement des commencements et Dieu est unique.

De nous, toujours :

-Il n'est pas permis aux parvenus de joindre des personnes, s'ils n'ont pas reçu de permission, car le mystère doit être préservé.

-Il m'étonne bien celui là dont le silence est pesant, car ceci est un signe de connaissance divine que son état suffit à déterminer.

-Que le maitre du trône nous protège, dans le mystère de son secret.

-Que la prière de Dieu soit sur celui-là qui assainit et illumine les choses.

-Quiconque désire en savoir plus, qu'il accompagne les hommes de Dieu et qu'il travaille pour les hommes parfaits.

Ceci est la totalité de ce que nous nous étions proposé de rassembler dans cette partie-ci ; qu'Allah nous guide et nous offre de retourner à lui dans la droiture.

TROISIEME PARTIE

Elle contient trois chapitres.

CHAPITRE I

MISE EN GARDE CONTRE LA CONTRADICTION DES ELUS DE DIEU ET CE QUE DOIVENT ETRE LES QUALITES DE CELUI QUI A DROIT A LA CONTRADICTION

Le premier chapitre est le Septième du livre et traite de la mise en garde contre la contradiction des élus de Dieu, ainsi que de ce que doivent être les qualités de celui qui a droit à la contradiction.

Je dis : Qu'Allah nous guide, lui qui guide vers le droit chemin par

sa faveur. Il est attendu de quiconque à la compassion de sa personne et de sa religion qu'il s'enfuie loin de ceci et s'en méfie et c'est de s'opposer aux saints (Awliâ) et des les contredire ; de rechercher leurs méfaits ; leurs erreurs et de réfuter la faveur qu'ils ont reçu de Dieu, par la méchanceté et l'antipathie, car il s'agit là d'un immense danger dont la rétribution est un énorme châtiment.

La rétribution de ceci est, comme il est dit : « Allah te rabaissera, tu perdras et tu auras une mauvaise fin à cause de ce que tu luttas contre Dieu le tout puissant. » Cha'rânî a dit : « Il n'est personne qui s'aventure à contredire ceux à qui Dieu a donné l'ouverture, qu'Allah ne le rabaisse même s'il était méritant et sa fin sera mauvaise. » Il rapporte que Seydi Mouhammad Maghribî a dit : « Si Dieu rabaisse la foi de son serviteur au moment de sa mort, il lui fait contredire un de ses saints. Et ce dont il est question ici, est la mauvaise fin par excellence. » L'Imâm Ghâzâlî dit, dans Ihiya : « Saches que la mauvaise fin subsiste à deux degrés, dont le premier est pire que le second. Celui qui est pire consiste en ce qu'au moment de mourir survient la perte de la foi et Dieu prend alors l'âme dans cet état de doute ou de perte de la foi, ce qui devient dès lors un voile entre lui et Dieu le très haut, devenant la cause d'un éloignement éternel, ainsi que d'un châtiment perpétuel. Le deuxième est moindre que le premier, en ce qu'au moment de la mort, survient dans son cœur l'amour d'une des choses de ce monde faisant qu'il oublie Dieu et celui-ci met l'image de cela qu'il désire dans son cœur, au point que rien, hormis sa convoitise, ne subsiste plus dans son cœur, état qui coïncide alors avec la prise de l'âme, alors qu'elle-même et le cœur n'avaient de dévotion que pour le monde. Car dès que l'aspiration se détourne de Dieu, il y a voile et dès qu'il y a voile, le châtiment descend et parce que Dieu n'emplira l'enfer qu'avec ceux qui sont voilés en lui. » Fin de la citation.

Ces propos-ci peuvent être confirmés par la parole de Dieu le très haut : « Et non, ils seront voilés devant leur seigneur le jour du jugement. » (15) « Après, ils brûleront au feu de l'enfer. » **Al Moutaffîn: 15-16. Les fraudeurs.**

On a dit dans Tarâ-if Wa Talâ-id: « On a remarqué qu'il n'y a jamais eu de savant qui ait dénigré un soufi, que Dieu ne l'aie damné et que sa fin n'ait été mauvaise. » Il a été rapporté dans Latâ-ifil Minane des propos tenus de Seydi Aliou Khawâss disant : « Aussi bien l'amour de tous les prophètes est obligatoire ainsi que la foi et l'affection en eux ; de même aussi les saints. Celui qui croit en tous les saints hormis un seul sans pour autant que la charia ne l'y ait autorisé a en même temps dénigré tous les autres et s'est dès lors mesuré à Dieu dans l'intention de lutter contre lui. Et celui qui rejette l'appel d'un saint rejette l'appel du prophète. » Fin de la citation.

Cha'rânî (ra) a dit : « Ibn Laban avait offensé Seydi Ahmad Badawî

et Dieu rabaissa sa connaissance du coran, son savoir et sa foi. Il ne cessa dès lors plus de rechercher l'intervention des saints, jusqu'à ce qu'il lui fut indiqué Seydi Yâqôtoul hârâchî qui alla donc visiter le mausolée de Seydi Ahmad Badawî à qui il s'adressa, et qui lui répondit. Harâchiyou lui redis : « O toi, le père de cette confrérie, remets à ce nécessiteux la somme de ses biens. » Ahmad Badawî lui dit : « A condition qu'il se repente. » Il se repentit alors et son savoir lui fut rendu. »

Il rapporte encore : Notre maître Chanâwî m'a dit : « Quelqu'un avait contredit la commémoration du maoloud que faisait Seydi Ahmad Badawî et alors, il perdit sa foi à tel point qu'il ne ressentit plus aucune attirance pour l'Islam. Il accourut lui-même, demander l'aide de Seydi Ahmad qui lui dit : « A condition que tu ne me contredise plus jamais. » L'homme accepta, et lui furent alors remis les habits de sa foi. Ahmad lui demanda alors : En quoi donc nous contredisais-tu ? Il répondit : « En ce que les hommes et les femmes s'assemblent. » Cheikh Ahmad lui dit : « Ceci existe dans le Tawâf autour de la Ka'ba et pourtant, personne ne l'a interdit. » Yaddâlî, raconte, la tenant d'Ibn Hadjar, l'histoire des trois qui étaient allés visiter le grand pôle universel et ceci est la plus grande mise en garde pour ceux là qui s'opposent aux saints. Les trois étaient : Le guide d'une voie, Seydi Abdoul Khadr Djîlânî alors enfant ; Ibn Chaqâ-i et l'Imam chafé-ite Aboû Sa'îd Abdallah ben Abî Hasroûn. Leur histoire est connue et ne sera pas rapportée. Quiconque s'abaisse à dénigrer un saint sans pour autant être châtié immédiatement, qu'on ne pense surtout pas de lui qu'il est exempt du châtiment divin, car il se peut qu'il lui advienne un grand malheur dans sa dévotion religieuse. Ibn Atâ'illah a dit : « Son châtiment peut consister en ce que son cœur devienne aveugle, ou qu'il pénètre dans les péchés contre Dieu le très haut. » Ibn Atâ'illah dit toujours dans Latâ'îfil Minane en guise d'exhortation et comme guidée dans le droit chemin : « O toi mon frère, je te conseille de ne jamais chercher à médire de cette communauté ni de te moquer d'elle, de peur de rencontrer le courroux de Dieu et qu'il s'irrite envers toi, car ce peuple est assis avec la réalité dans la véridicité ; la pureté ; le respect des engagements et il s'efforce à ce que tout son souffle soit avec la vérité. Il s'en est remis à Dieu et s'est soumis à lui. Ces gens ont cessé de convoiter les désirs de leurs âmes, dans la peur d'avoir honte devant Dieu, et Dieu dirige toutes leurs affaires plus efficacement que ce qu'ils pourraient faire pour eux-mêmes, et il se bat, à leur place contre quiconque leur déclare la guerre et plie quiconque cherche à leur nuire. Et Dieu, qu'il soit sanctifié, éprouvera cette communauté par des créatures, surtout par les savants dans la connaissance de l'extérieur (zâhir). Il est rare de trouver parmi les savants de l'extérieur quelqu'un à qui Dieu a ouvert le cœur pour lui permettre d'approuver un saint réputé. Et c'est comme s'ils te disaient : « Oui, nous savons qu'ils existent, mais où sont-ils ? » Car on ne leur parle d'aucun saint, qu'ils ne réfutent son mérite devant Dieu, agrémentant le tout d'argumentations, parce qu'il leur manque la lumière de la dé-

duction logique véridique. Méfie-toi de celui qui serait pareil à ceux-ci et fuis-le comme tu t'enfuirais loin d'un lion. Qu'Allah nous fasse ainsi qu'à toi, d'être parmi ceux qui croient en ses saints par sa grâce, car il peut toutes choses. » Fin de la citation.

L'auteur de Rimâh à dit, (et il est reconnu comme possédant les deux connaissances dans les océans de la loi révélée et des réalités, apparaissant en elles de manière complète): « Il est parmi les méfaits de la contradiction à l'encontre des saints, que les contradicteurs suivent les traces des juifs ; des mécréants et des hypocrites. Il n'y a aucun doute que Dieu les châtiara comme il a châtié les autres, dans la mesure où ils se sont assimilés à eux. Ils sont hypocrites et égarés, pécheurs et détournés et ils diront que, ce en quoi sont les rois ; les infidèles et leurs soutiens, est la vraie religion, et que ce que pratiquent les détenteurs de la connaissance de l'autre monde, qui adorent leur seigneur matin et soir pour sa face seule, est la voie égarée et malsaine. Ils pensent que les traditions et pratiques insanes héritées d'un passé d'obscurantisme étaient la manière de vivre du prophète et de ses gens. Ceci fut le mal le plus persistant qui empêcha les juifs de suivre le prophète Mouhammad (Saw), de peur de voir leur régime s'effondrer. »

Je loue le seigneur. Dieu a dit : « Car ils veulent empêcher les hommes d'obtenir ce que Dieu leur a octroyé par sa grâce. » **An-Nissâ-i : 54. Les Femmes.** Et encore : « Ne vois tu pas ceux dont Dieu a élevé le rang afin de les suivre... » **Ali Imrân: 23. La famille d'Imrân.** Jusqu'à la fin du verset. Réfléchis sur le propos de ce pôle, Foutiyou, possesseur d'un haut degré, et tu trouveras qu'il t'a révélé tous les méfaits de la contradiction. Qu'Allah nous préserve de leurs épreuves. » Fin de citation.

Il se trouve dans Bahril Mawrîd : « Dieu a convenu avec nous que nous ne contredisions jamais les saints hommes, s'ils viennent à nous dire quelque chose que nous ne comprenons pas, à condition que ceci ne soit pas en désaccord avec la loi révélée ; car le but même de chacun d'entre eux est de nous édifier sur l'omnipotence divine, pas plus. »

Il est dit dans yawâqiti et dans Djawâhir de Cha'râni : « Cheikh Al islam Mahsômî a dit : Il n'est pas permis à un savant de contredire les soufis, avant d'être au préalable entré dans leur voie et vu si elle différerait de la tradition et il n'est pas licite pour lui de les contredire s'il n'est pas en possession de soixante dix connaissances parmi lesquelles, leur profession de foi sur les manifestations ; la nature divine et les réalités de l'être ; la connaissance de la différence entre l'unité absolue, (Ahadiyat) et l'unité, (Wâhidiyat) ; des mystères de l'apparent et de l'occulte ; du commencement et de la fin ; de l'inconnaissable et de l'immanence ; des formes et du soi ; de l'ivresse et de l'amour ; de la véridicité dans l'ivresse et qui appelle le pardon ; ainsi que du mensonge dans l'ivresse et qui appelle

le châtement. » De même que d'autres choses encore.

L'imam et réformateur, Cheikh Seydi Moukhtar Kountîyou dit comme il le transpose dans Tazyîl : « Le pôle de la religion Chayrâzî a dit : La contradiction du profane ne nuit l' élu en rien, de même que l'accusation contre l'ensemble des prophètes de charlatanisme et de folie ne leur porte préjudice d'aucune façon. » Sahla ben Abdallah at-Toustari a dit : « Celui que vous verrez en train de mépriser les saints de Dieu et de contredire leurs dons sachez qu'il déclare la guerre à Dieu et à son prophète. » Abou Yazîd a dit : « Si le cœur se détourne de Dieu, il s'opposera aux saints de Dieu. » Et encore : « La chair des saints est un poison et les actions de Dieu sur leurs ennemis sont connues. Quiconque trouve et oriente sa langue contre eux, Dieu l'éprouvera et, avant de mourir son cœur s'assèchera contre Dieu. » Et puis : « Qu'il se méfie de ceux qui se détournent des prescriptions divines car ils encourent la terreur et un immense châtement. » **An-Noûr : 63. La lumière.**

Cheikh Aboû Abdallah Al qarchî a dit : « Celui qui contredit un saint de Dieu, Dieu décochera en son Cœur une flèche empoisonnée et il ne mourra point que son dessein ne soit perdu. »

Ghazâlî, (rahimuhullâh) a dit : « Celui qui n'a pas de part à la connaissance de cette communauté, on craint de lui qu'il ait une Mauvaise fin, et la plus petite considération à son égard est de lui porter foi et d'attester de sa véridicité ; de la laisser en paix. » Il dit encore : « Ils sont décidés, (les dévots) d'aller se dissimuler en des lieux divers du monde, en vue de se soustraire aux yeux des gens parce qu'eux-mêmes ne sont pas prêts de suivre aveuglément les érudits de leur temps, dans la mesure où ceux là considèrent que les dévots sont dans l'obscurantisme, se prenant du coup eux-mêmes pour les seuls savants et devant donc s'écarter des égarés, ce qui est typique de la pratique des véridiques, en ce que Dieu le très haut a dit : « Détournes toi des égarés » **Al A'râf : 199. Les limbes.**

Nouwawî a dit : « Il est illicite pour celui qui est sain d'esprit de contredire les hommes de Dieu ; mais il est plutôt préférable de comprendre leurs paroles ainsi que leurs actes et, s'il ne peut pas se hisser à leur hauteur ; de s'abreuver à leurs sources. » Cheikh Badruddîne Zarkachî a dit : « Ne prétends pas comprendre une parole de l'un des hommes de Dieu, que tu ne connaisse les réalités des mots qu'ils utilisent ; tout comme tu n'entends la position d'un savant en fondement et en grammaire dans la jurisprudence et le suis, sans pour autant le comparer réellement au coran et à la tradition ainsi que sa connaissance des bases de la jurisprudence , parce que lui ne pourrait la cerner. Car la connaissance de la grammaire et du fondement n'est que le moyen de confirmer la jurisprudence, et n'est point la nature même de celle-ci. Par conséquent, s'il pratique ce que l'autre dit, il s'égare et égare à son tour. C'est le cas de

celui qui ne suit pas le mode d'interprétation des paroles des hommes de Dieu. S'il entend leurs paroles sans savoir ce qu'ils veulent réellement dire, et sans connaître leurs allusions, tu le verras en train de les suspecter. S'il les entend dire : « Le véritable repentir est celui qui provient du repentir lui-même » Il les contredira en cela. Mais si l'on sait que ce qu'ils entendent par cela est le fait qu'ils suspectent leur âme de ne s'être pas suffisamment repentie et qu'ils se soient vus eux-mêmes dans cette repentance, il cessera alors de les contredire. Les propos les plus décisifs qu'ils aient tenus dans ce contexte sont: « Le maître est serviteur et le serviteur est maître. » S'il arrive que celui qui n'a rien savouré en Dieu entende cela, il suggérera d'égorger celui qui l'a dit : « Mais s'il en saisit la signification ou s'il sait ce que l'on entend par cela et qui est que le serviteur s'abandonne à Dieu et se consume dans l'agrément de son seigneur, au point qu'il s'éteigne dans l'imminence d'Allah et non dans la sienne propre et au-delà de ses attributs, Dieu l'élit grand roi et place toutes choses entre ses mains, jusqu'à ce qu'il commande à une chose soit, et qu'elle soit par Dieu, comme le dit notre maître Djîli, (ra) : « Mon affaire est celle de Dieu. Si je dis à une chose : soit, elle est, et toute chose existe par ma force. »

Imâmoul Haraméini disait : « Si nous leur avions dit : joignez vous à nous, ce ne pourrait être une excuse à ce qu'ils nous contredisent, ni une excuse à un égarement manifeste. » La manière dont les hommes de Dieu commentent un propos est très difficile d'accès et possède une solide base, car ils tirent leur lumière de l'océan de l'unité Divine (Tawhîd). Quiconque de qui la connaissance n'aura pas cerné les réalités divines n'est pas en dehors de devenir contradictoire, car il se peut que la médisance qu'il fait à l'encontre des saints se transforme en une flèche qui lui transperce le cœur. »

Nouwawî a dit : « Dieu a gratifié ses saints de miracles (karâmât) qui descendent des signes (Mou-e-dji-zât) des prophètes. Par cela, il n'est point impossible qu'il leur attribue un type de commentaire que ne cernaient pas les érudits à fortiori d'autres, dans la mesure où ils tiennent leur connaissance de Dieu et du prophète (Saw). »

Dieu a dit : « Aucune âme ne sait ce que Dieu lui réserve de récompense bienheureuse. » Car ils traduisent et commentent sur ordre divin tout en s'accordant par rapport à ses dons et sa nature.

Cheikh Al Islam Makhzômî a dit : « Les connaissances obligatoires au serviteur avant qu'il ne se prenne à contredire sont au nombre de Six: La première est d'avoir une bonne perception des hommes de Dieu ; de les approcher, d'approcher leurs lieux et d'être honoré de leurs aspirations. Quiconque a mauvaise perception d'eux, sera chassé de leur plan ; quiconque est chassé de leur plan est chassé du plan divin ainsi que de

celui de son prophète. Or Quiconque est chassé du plan de Dieu et de son prophète n'aura plus aucune lumière ni aucun secret en Dieu. Et comment aurait-il la lumière des secrets celui là dont les yeux du cœur sont obscurcis ? » Dieu a dit : « En vérité, leurs mauvaises œuvres ont recouvert leurs cœurs. » **Al Moutaffifin : 14. Les fraudeurs.** Allah explique la nature de l'obscurantisme : « Il s'agit de ténèbres dont les unes sont superposées aux autres, à tel point que s'il sort sa main, il ne la voit pas. Celui que Dieu n'éclaire pas n'aura pas de lumière. » **An-nûr : 40. La lumière.** En fait partie que le serviteur se doit de connaître les signes des prophètes et les miracles des saints ; être constant dans la lecture des livres de commentaires (Tafsir) ainsi que de commentaires individuels et connaître les arcanes du coran et de la tradition de même qu'être constant dans l'éclaircissement et dans la recherche concernant l'extérieur des versets et de leurs enseignements et de lire tout ce que les anciens en ont dit, ainsi que ceux qui leur ont succédé en cela ; savoir différencier le commentaire extérieur de celui qui a commenté en élargissement et de qui les références sont beaucoup plus solides et transcendantes ; de même aussi que la recherche dans les écrits de ceux qui ont persévéré dans la recherche Islamique et connaître leurs préceptes qu'ils réfèrent au coran ; à la tradition et au raisonnement par analogie. Mais aussi et c'est le plus important, Connaître l'interprétation des hommes de Dieu sur la manière dont ils conçoivent l'apparition des réalités, et des manifestations ; la connaissance des stations, du goût ; de l'effacement, de l'extinction et d'autres encore que ceci et dont le rapport ici serait long. Celui qui n'est pas juché à ces stations ; qui n'a pas senti les effluves des manifestations et n'a pas dégusté un des fruits de la manifestation ; n'a pas aspiré une goutte des océans de la sainteté et qui ne connaît rien de ceci, comment lui serait-il licite de commenter leur paroles ou de les contredire en leur voie et station, étant à l'écart de tout ceci ? Car les hommes de Dieu sont les soleils dont les reflets couvrent les yeux de ceux là qui regardent sans pour autant voir et celui qui n'est rien ne peut comprendre leurs paroles. » Fin de la citation.

L'Imam Cha'rânî, (ra) dit, comme il est rapporté dans son livre Bahril Mawrîd : « Nous n'autorisons personne d'entre nos frères à dénigrer nos connaissant autr que celui qui aura maîtrisé toutes les voies de la loi révélée, et tel individu est rare. Par conséquent cela ferme les portes de la contradiction dans un cadre autr que celui de la connaissance. » Tabrânî rapporte du prophète, (saw) que celui-ci a dit : « Dans ma charia se trouvent Trois Cent Treize voies, or, il ne se trouve pas parmi elles une seule par laquelle le serviteur rencontre son seigneur qu'il n'entre au paradis. »

Le grand maitre Abdoul Aziz Dabâkh, dans Zahaboul Ibrîs raconte comme il y est dit: « Saches, (et que Dieu te guide) que le saint à qui Dieu a donné l'ouverture suit la vérité et la justice, et tel homme ne se limite à aucune référence particulière et, si toutes étaient anéanties, il

supporterait de vivifier la loi révélée (charia), pourquoi parce qu'il ne se sépare de Dieu en aucun instant, connaissant par cela le désir du prophète, (saw) ainsi que le dessein de Dieu en rapport avec les décrets qui touchent le libre arbitre qu'il nous a donné et autres. Ceci étant, un tel individu devient une référence pour autrui et autrui pour lui, dans la mesure où il est plus proche de Dieu que celui qui n'a pas d'ouverture en Dieu. Par conséquent, comment peut-il être licite de contredire quelqu'un dont ce qui précède serait la nature même ? Et il se pourrait même que l'on dise : Celui-ci est en contradiction avec l'école d'un tel sur telle chose ; mais ce qui pousse le plus les contradicteurs à la contradiction, c'est leur méconnaissance totale de la charia, alors que celui qui méconnaît la loi n'a pas droit à contredire, et que l'aveugle ne contredit jamais le bon voyant. Que le contradicteur se soucie donc de ce qui pourrait le guérir de sa cécité, plutôt que de se conformer à une seule et unique école parmi toutes et de contredire les autres, croyant que seule l'école à laquelle il fait partie détient la vérité. Quant à ceux là qui savent la vérité, ils savent qu'elle se trouve dans toutes les doctrines. Le décret divin sur eux est multiple, par rapport à ce que considère l'érudit : « Celui qui pense que la prohibition est en ce qu'il fait, tel est le décret divin le concernant et celui qui pense que ce qu'il fait est juste, tel est le décret de Dieu en lui et de même pour celui qui s'est trompé ; le décret divin est le même pour tous ceux qui se sont égarés, car pour celui là qui contredit Dieu, faire en sorte que le manque de foi qui est en son cœur disparaisse est une priorité. Celui qui se réfère aux quatre doctrines, ne sera pas à l'origine de la contradiction, sauf s'il est dans ses intentions de contredire une vérité, dans une autre doctrine parmi celles des autres savants telle que celle de Sawrî ; Awzâî ; 'Atâ-ou, Ibn Djarîdj, Hakramati ; Moudjâhid ; Ma'mar ; 'Abderrazâq ; Boukhârî, Muslim, Ibn Djarir, Ibn Qatâda et d'autres encore que ceux-ci, qui font partie des successeurs, ainsi que ceux qui viennent après, jusqu'à la doctrine des compagnons, qu'Allah les bénisse. La foi du contradicteur est altérée et, qu'il fasse en sorte de se guérir vaut mieux que de contredire. Concernant les saints que Dieu a ouverts en lui-même ; si tu arrives ici tu verras que la contradiction des réalités (haqâ'iq) n'est licite que pour celui qui aura maîtrisé la loi révélée, (charia) or, nul ne maîtrise la loi révélée autre que le prophète et ceux qui sont complets dans sa succession ; tels les pôles universels, (Gawth) en tous temps, qu'Allah les bénisse. Pour d'autres que ceux-ci, le silence serait plus salutaire, même s'ils se trouvent en possession de la connaissance édictée.

Notre propos sur ceux qui contredisent les véridiques parmi ceux là qui ont accédé à l'ouverture en Dieu est que ceux qui sont égarés et perdus, leur parole n'est point pour ceux contre qui ils en ont.

Quelqu'un d'entre les hommes demanda à son maître la permission de contredire des saints véridiques et ouverts en Dieu. Il lui dit : « O mon guide, je ne les contredirai que par rapport à la balance de la loi révélée

(charia). Je serai en accord avec quiconque je trouve juste et contre quiconque sera égaré. » Son maître lui dit : « Je crains pour toi que tu ne possèdes tous les types de poids nécessaires à la pesée. Si tu as une partie des poids et pas les autres, ta pesée serait fausse. » Le maître lui faisait ainsi savoir que, bien que contradicteur, il était lui-même égaré.

J'ai été témoin de ce que certains individus avaient l'esprit fin et j'entendis quelqu'un demander à un saint à qui il a été donné l'ouverture : « Qu'en est-il de celui qui omet, pendant la prière, la récitation de la sourate située après la mère du Coran, (fatiha) ; qui sait qu'il doit faire une prosternation avant le salut final, mais qu'il oublie de faire jusqu'au salut final, ce qui annule la prière après un temps assez long, de par l'omission de ladite prosternation, se basant sur la version selon laquelle il est, dans la sourate récitée après la fatiha trois traditions, ou sur la version qui sous-tend qu'il ne se trouve pas en elle trois traditions. Il y en a qui sont allés vers la première version, tel que le Cheikh Khattâb et d'autres que lui et, vers la deuxième, un commentateur de la Rissâlah et le questionnant demanda à ce saint qui détenait l'ouverture, de l'éclairer par une vérité provenant de Dieu le très haut. Le saint lui répondit de la plus rapide façon : « La vérité devant Dieu est que l'oubli d'une sourate ne nécessite pas de prosternation à l'origine et que, si donc tu te prosternes pour cela, ta prière s'en trouve annulée. » Or, le saint à qui Dieu avait donné de répondre à cette question-ci était illettré, cependant que le questionnant, lui, était réputé ; très éminent en matière de connaissance et il sut, en entendant la réponse qu'il s'agissait, en toute certitude, d'une vérité sans controverse. Quand à celui qui avait l'esprit fin et qui l'accompagnait, il avait un doute et la contradiction s'installa en lui. Il dit au questionnant, lorsqu'ils quittèrent le saint : « Ce saint n'y connaît guère rien du tout, c'est un ignorant. Vois donc comment lui a échappé cette loi extérieure. Il soutient que celui qui a omis une sourate dans la prière ne doit pas se prosterner alors qu'Ibn Rushd affirme que la sourate fait partie des traditions les plus recommandées, en ce qu'en elle se trouve la récitation haute et basse. » Le questionnant lui répondit : « Le saint à qui Dieu a donné l'ouverture ne se réfère exclusivement à aucune doctrine. Il tourne avec Dieu où que celui-ci se tourne. » L'homme à l'esprit fin rétorqua : « Quant à nous, nous ne sortirons jamais du cadre des propos de notre imam Malik. » Le questionnant lui dit : « Ce que ce saint qui a reçu l'ouverture vient de dire, Ach-hab l'a rapporté, le tenant de l'Imam Malik de même que le rapporte aussi Tawdîh, disant : « La sourate est méritoire, et n'est pas une tradition. » Et ceci se trouve aussi dans la doctrine de châfé-î' que : « Le fait de réciter la sourate est un acte estimé mais qui ne fait pas partie de la tradition. » Dans ce cas, celui qui se prosterne pour cela voit sa prière annulée. Nous avons demandé à ce saint de nous éclairer, par rapport à son savoir, sans se référer à aucune doctrine, car il lui a été donné d'éclaircir cette question en accord avec l'imâm Malik et châfé-î. C'est la raison pour la quelle il n'a laissé aucun point obscur dans

sa réponse. » Lorsque le questionnant proféra ces paroles, l'homme à l'esprit fin ne sut plus quoi dire. » Fin de la citation

Je dis : telle est la voie des détracteurs à leur habitude, et tu les trouveras toujours sans aucune motivation dans la recherche de la connaissance. Il y avait quelqu'un parmi les grands savants (Fuqahâ), qui faisait partie de nos maîtres et qui me tint propos, un jour, disant : « Eh toi, un tel, je voudrais t'apporter mon aide, à cause de ce que je t'estime et que je t'aime bien. » Je lui répondis : « O mon maître, je t'aime bien aussi ; t'honores et je t'écoute. » Il me dit, (ra) : « Tous ces gens sont d'un côté et toi, tout seul, de l'autre, (or je connaissais son ouverture ainsi que sa sainteté et aussi le degré de contradiction des gens), toi seul te trouves dans ta position, alors qu'il est impensable que tu sois tout seul, dans la vérité. » Et il me cita beaucoup de paroles dans le même sens. Après quoi, je lui dis : « Oh vous, mon maître, il est, dans ce qui complète votre aide envers moi, que vous répondiez à la question que je m'en vais vous poser. Si vous y répondiez, alors votre aide sera complète, et vous aurez la récompense d'Allah. » Il me dit : « Demande ce qu'il te plaira. » Je lui dis : « O maître, avez-vous rencontré celui dont il est question et avez-vous compris son propos ? Avez-vous recherché en sa compagnie, les choses, au point que vous apparaissent clairement les positions des hommes par rapport à lui ? » Il me répondit : Je ne l'ai jamais rencontré et ne l'ai jamais vu auparavant. » Je lui dis : « Dans ce cas, vous avez instauré la timidité entre lui et moi-même, dans le cadre de l'amour et de l'amitié. » Je continuai : O mon maître, ce qu'il m'est apparu vous concernant, est que vous vous posez en contradicteur par rapport à la vérité, et recherchez la certitude par la voie de l'impression, au détriment de la certitude ou même, vous êtes dans le doute, le mensonge, ou dans les futilités. » Alors il me dit, (ra) : « Dis moi ce que tu entends par ce propos. Je lui répondis : « Lorsque vous enseignez la jurisprudence, vous rapportez des propos de Moudâwana ou de Tabsîratoul Loukhamia, de Bayân d'Ibn Rushd, de Djawâhir, d'Ibn Châs et autres, parmi les encyclopédies de jurisprudence, dans le seul souci de commenter les dits ouvrages, sans l'éclaircissement de l'origine des références au point de savoir discerner par vous-même s'il est question d'une référence telle qu'Ibn Marzaq, Hatât, Tawdîh et pareil. Et tout ceci est la porte de l'impression toute pure, alors que vous semblez rechercher en ceci la certitude absolue (Yaqîn) au point que nous ne vous suffisez plus aux savants sûrs, constants et sages afin de pouvoir agir par vous-mêmes. Tant que vous persistez dans ceci, vous n'obtiendrez jamais la certitude, dans la mesure où vous vous êtes détournés vers de simples impressions. Concernant le fait de se référer au premier intermédiaire, c'est la manière la plus appropriée que les auteurs d'ouvrages utilisent pour accéder à la vérité, sans aucun doute. Quant aux ouvrages qui tiennent lieu de référence traditionnelle, dont on vous parle, ils sont composés de rapports, (Riwâya) tels que vous ne pouvez, enfin de compte plus les comprendre. En ce qui nous concerne, nous n'avons pas

besoin de ces références dont l'authenticité laisse à douter, sans compter que parmi les livres, il y en a qui ne sont pas dignes de foi. C'est la raison pour laquelle, nous nous suffisons à ce qui est le plus proche, à savoir la porte de la certitude. Savez vous si celui dont on vous a parlé vit avec vous dans cette ville ou pas et s'il ya quelque distance qui vous sépare ? Car le connaître lui-même est un salut derrière lequel ne se trouve plus aucune perdition, si toutefois Dieu fait que vous vous conformiez à l'amour que vous lui portez et que vous acceptiez de le suivre, il vous est possible d'accéder auprès de lui ; d'obtenir par lui la foi ; le salut et des bienfaits, ou alors de le contredire et de retourner à ce à quoi vous vous adonnez jusqu'ici. vous obtiendrez la certitude par l'une de ces deux possibilités et l'obscurité du doute disparaîtra de votre cœur. Si vous croyez que cette affaire élevée que constitue la félicité est réelle et complète, vous aurez ce que vous désirez ; vous sortirez de l'impression et découvrirez vous-même la confrontation avec cette affaire ci en vous. N'essaierai vous pas ceci par la porte de la certitude, car c'est par là que vous aurez un jour le salut. N'est-ce pas meilleur que la contradiction ? » Il me dit (ra) : « Tu m'as convaincu à tel point que je ne peux pas te répondre ; sois moi témoin de ce que je me repens vers Dieu. » Je dis toujours à ce maître nommé : « S'il n'est pas d'autre voie que celle de suivre ; tu peux me suivre sur deux critères dont l'un est que je vois toutes choses et le deuxième est que tu saches que j'ai fréquenté pendant de nombreuses années celui dont il est question et que je sais de lui des choses que nul autre que moi ne sait. Quant aux autres, ils sont dans le mensonge et l'hypocrisie et d'ailleurs, la plupart d'entre vous ne l'ont même pas vu. Comme vous, ils n'ont de base que les oui-dire, sans aucun fondement au point que ceci devienne la cause de leur perte. Nous demandons à Dieu de nous guider par sa grâce ; sa faveur et sa bénédiction. » Il dit : « Il ne reste ici rien que l'on doive rajouter. »

Un autre savant en jurisprudence parmi les docteurs de la loi me dit : « Un tel m'a dit que tu confonds toujours avec tes arguments celui qui s'oppose à toi en matière de connaissance. » Et il raconta ses relations avec celui qu'il avait nommé et qui était un docteur en jurisprudence réputé : « On m'a dit qu'un tel a dit de toi telle chose ainsi que telle chose. » Je dis : « Demande pardon à Dieu de ces propos. »

Je dis : Ces deux savants étaient les dirigeants des contradicteurs de leur temps avec lesquels, nul ne pouvait débattre sans être confondu. Quiconque autre que ces deux là parmi les contradicteurs, se basait seulement sur l'entendement, sans aucune source en sa contradiction, disant : « Un tel ne faisait pas telle chose. » Et que celui qu'ils contredisent ne fait pas comme faisait un tel. Ne savent-ils donc pas que la fleur est multicolore et que les dattiers se composent de maintes variétés, de même que certains végétaux qu'a pourtant arrosés une seule eau, alors que certains d'entre eux sont meilleurs que d'autres à l'absorption. En ceci

se trouvent des signes pour ceux qui sont doués d'intelligence.

J'entrai en compagnie de Cheikh dans un jardin en fin d'hivernage. Il contempla la multitude de fleurs dans la végétation ainsi que les fruits dans les arbres pendant une heure. Il se redressa après, me regarda et me dit : « Celui qui veut savoir la différence entre les saints ainsi que leurs faveurs dans les stations tout comme leurs états (Ahwâls) en considération de ce que tous sont dans la droiture et l'allégresse qu'ils créent dans le cœur des hommes ; qu'il médite sur la différence de ces lumières et de ces fleurs en plus du degré de joie qu'ils procurent dans les cœurs. »

Si ces propos sont exacts, un tel que je connais n'est pas pareil à ceci, dont le désir est de concevoir la miséricorde de Dieu en un seul saint, et dès lors de restreindre quelque chose de très vaste.

Lorsqu'un Arabe campagnard qui avait uriné dans une mosquée dit : « O seigneur, aie pitié de moi ; de Mouhammad et pas d'un autre. » Le prophète (saw) lui dit : « Tu as étrécis quelque chose d'immense. » Si ton propos est tel par l'impression, que quiconque détient la miséricorde de Dieu ne peut être que pareil au saint qu'il connaît il précède qu'eux-mêmes, (qu'Allah les aie en sa miséricorde) sont de races différentes et de même, qu'ils ont des contraintes communes qui concernent tout aussi bien le saint qu'il connaît, car celui-ci diffère de celui qui le précédait ; si c'est une contrainte pour le troisième qu'il est différent du deuxième, c'est une contrainte pour le deuxième qu'il est différent du premier qui l'a précédé. J'ai allongé mon propos sur ce point et j'y ai parlé de joutes tenues entre les exégètes et moi, ceci en guise d'exhortation vers le bien, tout comme pour ceux qui recherchent la connaissance, parce que je les affectionne et qu'il est dans mon intention de les éclairer, car Dieu les a éprouvés par la contradiction des véridiques élus à travers tous les siècles et toutes les générations, dans toutes les grandes et moyennes métropoles ; de contradictions qui ne sortent pas des sentiers définis dans ce chapitre. Celui d'entre eux qui est pur et qui analyse ce qui est écrit reviendra, car il saura que la vérité ainsi que la droiture sont apparues.

Il m'est fréquent de soutenir des débats avec les savants de la loi dans ce contexte, sachant qu'ils pensent être dans la vérité pour ce qui est de leur contradiction, alors qu'en fait, ce n'est pas le cas. Lorsque je les soupesai, je sus qu'ils étaient comme je te l'ai dit. Dieu seul est le guide vers la droiture ; il n'y a de maître que lui et il n'y a pas de paix en dehors de lui. Et c'est en lui que je place ma confiance et c'est vers lui que je retournerai.

Je dis : Nous avons parlé du pôle universel, (gawth) dans cette partie, ce qui requiert que l'on dise quelque chose de ce qu'il détient comme

station. Je dis : le grand guide et pierre philosophe et culminant mystère Ibn'Arabil hâtimi a dit : « De toute station, la suivante est un voile pour celui qui ne l'as pas atteinte. Et alors tout son breuvage vient d'elle. En effet, tout homme parmi les hommes réputés s'abreuve à celui là qui possède un cercle plus vaste que le sien. Il est dès lors vrai que celui qui abreuve devient un voile pour celui qu'il abreuve, et tous ensemble, ils tirent leur breuvage du pôle universel, qui est conséquemment leur voile et qui s'abreuve lui-même à l'esprit, (rûhâniyat) de l'un de ces quatre prophètes : Idris, Eliâs, Issa et Khadir, lesquels s'abreuvent, tous les quatre, au voile infini, qu'est le prophète Mouhammad (saw) qui s'abreuve, à son tour au plan intégral, (hadaratoul Itlâq). Le prophète, abreuve tous ceux qui viennent après lui et cela dans tous les univers apparents ou occultés, dans la mesure de que chacun peut supporter et il abreuve chacun d'eux selon ses propres prévisions et non pas à la dimension de son flux, car il est l'océan débordant qui n'a ni commencement, ni fin. Celui qui regarde par les yeux de son cœur vers l'océan de son immense fayda ; le ruissellement de son impulsion culminante et le rassemblement de toute la création en lui ; sans intermédiaire autre que lui ; celui là sera ébahi en son cœur et son intellect s'émuoussera en fin de compte. Le pôle, quant à lui, cerne Seize univers dont ce monde-ci et l'autre font partie, et c'est lui le pôle, (qoutb) qui les abreuve tous, de même que tout ce qu'ils englobent. Et c'est notre prophète, (saw) qui abreuve le pôle d'une impulsion totale, et qui le renforce par sa puissance dans la dite station. » Fin de la citation des paroles de hâtimi.

Je dis : « Regarde et admire ce grand imâm qui, malgré toute sa vaste connaissance de la gnose ne connaît pas le plan caché (katmia) d'où le pôle s'abreuve, à tel point qu'il parle de l'esprit des prophètes, (roûhâniyâtoul Anbiyâ'i). Le breuvage du pôle universel vient en vérité de l'océan d'impulsion le plus grand qui se trouve être le pôle caché, (qutbul Mak-toum) ; qui est le sceau réputé de la Mouhammadya ; notre maître et guide vers notre Seigneur, Cheikh Seydi Ahmad ben Mouhammad At-tîjânî, (ra) que Dieu nous gratifie de sa bénédiction ainsi que de ses faveurs. Réfléchis bien à cela.

Ceci est la fin de ce premier chapitre ; qu'Allah nous guide et nous offre de retourner vers lui dans la droiture.

CHAPITRE II

LA NECESSITE DE RECHERCHER UN GUIDE DROIT ; LES QUALITES QUI DEFINISSENT LE GUIDE ET LES RELATIONS DU DISCIPLE AVEC CE GUIDE

Ceci est le deuxième chapitre de cette partie ; le huitième du livre qui traite de la nécessité de rechercher un guide droit ; des qualités le concernant, ainsi que des relations du disciple avec ce guide.

Je dis : qu'Allah nous justifie et c'est lui qui dirige vers le droit chemin.

La cause pour laquelle le disciple doit rechercher un maître droit est qu'il s'agit là d'une nécessité pour celui qui regarde vers la pureté de son âme, et qui se conforme à ce que la voie exige de chacun. Le savant auteur de Mourchidoul Mou-e-mine a dit :

-L'attachement à un maître qui connaisse la méthodologie de l'éducation,

-Et qui puisse le protéger en cette voie de toute perdition,

-Qui lui rappelle Dieu lorsqu'il le voit,

-Et qui a le pouvoir de le mener à son seigneur.

Le savant Badruddîne Mayârah dit, dans Dourri-s-Samîne : « Se faire guider par un maître spirituel qui connaisse toutes les méthodes d'immixtion ; les lieux d'immixtion » Est compris par : « Une voie qui puisse mener jusqu'à Dieu le très haut ; qui puisse protéger de la perdition et qui lui rappelle Dieu quand il le voit, pour le mener à Dieu. » Un saint connaissant, Seydi Abô Abdallah Mouhammad ben'ibâd dit dans son commentaire des propos du connaissant maître Ibn Atâ'llah : « Sans la réalité physique des corps, la marche des aspirants ne saurait être véridique. » Et comme il dit : « Il est incontournable pour un disciple de cette voie de marcher à côté d'un maître véridique qui en a terminé avec l'éducation de son âme à lui et qui béni, est déjà sorti des plaisirs de l'âme. Et s'il le découvre, qu'il lui soit soumis ; reste constant dans son sillage et le suive dans tout ce qu'il lui indiquera, sans aucun doute, commentaire ou retour en arrière. On a dit : « Celui qui n'a pas de maître, Satan sera son maître. »

Aboû ya'lâ Al Saqafî (ra) a dit : « Même si quelqu'un rassemble tou-

tes les connaissances parmi les hommes, il n'atteindra jamais la station des hommes de Dieu autrement que par la guidée d'un maître, d'un imam ou d'un éducateur généreux. » On a dit dans Ta-e-sîss-il-Maqâmât : « Quiconque ne tient pas sa discipline de quelqu'un capable de lui ordonner ; de lui défendre ; de lui designer le mal dans ses œuvres ainsi que la futilité du monde et les défauts de son âme, il ne lui sera pas permis de le suivre. »

Seydi Aboû Madiyân a dit : « Quiconque n'a pas tenu son éducation de ceux qui éduquent dans la droiture égarera quiconque le suivra. » L'auteur dit, (ra) dans Latâ-îfil Minane : « Tu te dois de suivre le saint guide que Dieu t'auras indiqué après t'avoir fait connaître toutes les faveurs qu'il lui aura faites, et alors ce guide ôtera de toi tes attributs humains de par ses dons et pouvoirs auprès de Dieu ; te fera entrer dans la voie de la droiture ; te feras connaître tous les subtils défauts de ton âme ; t'enseignera le moyen de t'unir à Dieu ; te fera connaître le moyen de fuir tout ce qui n'est pas Dieu ; t'accompagnera dans cette voie jusqu'à ce que tu parviennes à Dieu et il t'enseigne les défauts de ton âme ; t'enseigne les beautés que Dieu à faites tiennes ; après t'avoir fait connaître les défauts de ton âme charnelle que tu voudrais éviter, afin que tu n'y butes pas. La connaissance des beautés que Dieu t'a offertes te sera bénéfique, au point que tu te tournes vers lui ; que tu t'attèles à sa louange et que tu sois constamment debout, toute ta vie devant ton seigneur. Il dit : « Si l'on te demande : Quel est le maître qui répond à ce signalement, car celui que tu viens de me décrire est aussi rare que l'aigle du Maghreb ? » Saches que tu ne dois pas être aveugle au point de ne pas parvenir à les voir, et que si tu es sincère dans leur recherche, tu les trouveras. Sois sincère ; motivé et tu verras ce maître, de même que tu trouveras ce que tu recherches dans deux versets du coran. Dieu le très haut a dit : « Qui donc répondra au nécessiteux au moment de son appel ? » **An-Naml: 62. Les abeilles.** Dieu qu'il soit sanctifié, a dit : « S'ils étaient sincères dans leur recherche de Dieu, il serait pour eux entier bienfait. » Si tu désires trouver quelqu'un qui te conduise jusqu'à Dieu, à l'instar de ce que l'assoiffé désire l'eau, tu verras ce que tu recherches et si près de toi que tu ne te donneras pas la peine de le rechercher. De même, si tu veux aller à Dieu à l'instar de ce que la mère convoite son enfant lorsqu'elle le perd, tu verras Dieu si près de toi que tu parviendras à lui sans peine et Dieu te facilitera ainsi le but. »

Et toujours dans ces propos (ra) : « Ceci te prouve que l'obtention d'un guide est une grâce de Dieu, ainsi qu'un don de sa part au serviteur véridique en son dessein, dans la mesure de la motivation de celui-ci. C'est en cela que Dieu justifie, ainsi que de se conformer à la discipline, en rapport avec ce qu'il a offert au maître de degré élevé et d'honneur. »

Seydi Aboû Madiyân, (ra) a dit : « Le guide est celui de qui ton âme

atteste qu'il est ton guide et que ton âme cachée exalte. Le véritable guide est celui qui te purifie par ses qualités ; t'éduque par ses principes ; purifie ton moi intérieur par sa discipline ; qui t'accompagne en sa présence et qui te protège pendant qu'il est absent. »

Il est dit dans Latâ-ifil minane : «Ton guide n'est pas celui que tu écoutes tout simplement, mais celui de qui tu tiens ; ton guide n'est pas celui en face de qui tu te tiens, mais ton vrai guide est celui dont les indications se manifestent en toi ; ton guide n'est pas celui qui t'appelles seulement jusques devant la porte, mais ton vrai guide est celui qui soulève entre lui et toi même le voile ; ton maître n'est pas celui dont seules les paroles se présentent à toi, mais celui dont l'état mystique s'est précipité en toi ; ton guide est celui qui t'a extirpé de la prison des désirs pour t'introduire en ton seigneur. Ton guide est celui qui ne cesse d'essuyer ton cœur, jusqu'à ce que s'y manifeste la lumière divine et qui fonce avec toi vers Dieu en même temps que toi-même, tu t'élances vers Dieu. Et il t'immerge jusqu'à ce que tu accèdes à Dieu. Et il ne cesse de se tenir à ta hauteur jusqu'à ce qu'il te jette devant Dieu et que se dissolve en toi, toute la lumière du plan divin et qu'il te dise : « Te voilà donc, et ton seigneur. »

Concernant la méthodologie du guide par rapport au disciple, et la discipline du disciple par rapport à son maître ; ceci est vaste et a été rapporté dans les ouvrages des soufis, (ra). Le plus complet et le plus concis dans cette question est ce que l'Imam Aboul qâssim Al quousseïrî a mentionné, (ra) disant : « Il est indéniable pour un disciple qu'il ne doit pas respirer une seule fois, sans l'ordre de son maître. Celui qui diffère de son guide, ne serait-ce que par son souffle, dans l'extérieur comme dans l'intérieur devient prématurément orgueilleux. Etre en désaccord avec les guides en leurs affaires secrètes est pire que de l'être avec eux en leur service apparent, car il s'agit ici de trahison. Celui qui entre en désaccord avec son guide, ne humera jamais le parfum de la véridicité et, s'il découvre en lui-même quelque chose de ceci, qu'il s'empresse de se repentir devant son guide, de ce qu'il ya en lui désaccord et trahison, afin que celui-ci le mette sur la voie de ce qui peut annuler le péché qu'il a ainsi commis et qui est même passible d'amende. Si le disciple revient vers son maître en toute sincérité, celui-ci se doit alors de réparer les cassures de ce disciple par son dynamisme, car les disciples sont aussi de la famille des guides et c'est donc un devoir pour les guides de susciter par leur puissance, les conditions qui permettent de pallier aux défauts des disciples. »

PROPOS DESTINES A UN CHAPITRE PRECEDENT DU LIVRE ET RAPPORTES DANS CE CHAPITRE.

Réponse de notre maitre, le pôle caché et intermédiaire réputé comme elle a été rapportée dans Jawâhiroul Ma'ânî concernant la question de savoir s'il est obligatoire de rechercher un maître : « Est-ce une obligation pour d'aucuns et pas d'autres ou en est ce une pour tous ? » Il répond : « La recherche d'un maître du point de vue de la charia n'est pas obligatoire au point que celle-ci s'accorde sur le bienfait pour celui qui recherche un guide spirituel et pour celui qui ne l'a pas recherché, un châtiement. Il ne se trouve dans la charia rien de tout ceci. Toutefois, c'est une obligation dans la voie de la logique, à l'exemple de ce que l'assoiffé qui a besoin d'eau périt s'il ne la recherche pas. Dans ce cas, chercher un guide est une nécessité par la voie de la déduction. Par rapport à la voie de la réflexion ; les hommes sont créés pour adorer Dieu et se tourner vers le plan divin par le renoncement à tout ce qui n'est pas lui. Si le disciple suit les défauts de son âme et se détourne de la marche vers le plan divin dans la conscience de son impuissance à lutter contre son âme en ce qui est attendu de lui qu'il fasse pour entrer dans le plan divin par l'accomplissement des obligations et des disciplines ; sachant qu'il n'a de refuge qu'auprès de son seigneur et qu'il n'a nulle part où obtenir le salut de Dieu en suivant la convoitise de son âme et en se détournant de Dieu ; il est nécessaire pour lui de rechercher un guide complet. Cette obligation est nécessaire par la voie de la logique et non celle de la loi révélée dans la mesure où il n'est dans la charia que l'obligation de se conformer aux hautes prescriptions divines, pour tous les serviteurs de Dieu. Nul n'a d'excuse quant à l'abandon de ceci, dans le cadre de la charia, comme quiconque, n'a d'excuse à la soumission à son âme charnelle, de même quant à son incapacité à lutter contre les plaisirs de celle-ci. Il n'est dans ce contexte, obligatoire pour la charia que de se soumettre à ceci et le châtiement est décrété pour celui qui ne s'y conformerait pas. Il est obligatoire de rechercher le guide qui t'enseignera les préceptes de la loi, dont la pratique est obligatoire pour le serviteur, qu'elles se situent dans le cadre de la prescription ; de l'interdiction ; de la pratique ou de l'abandon. Il est donc nécessaire pour quiconque est perdu, de rechercher ce guide, sans qu'il soit permis à quelqu'un de l'abandonner. Tout ce qui se situe au-delà de ce que je te dis sur la nécessité de rechercher un maître, il n'est pas obligatoire de le rechercher par la voie de la loi, mais il est nécessaire de le faire dans la logique, à l'instar du malade désespéré qui ne peut se soigner en aucun cas et qui n'est pas en bonne santé. Nous disons que s'il le désire, il peut persister dans cette maladie mais s'il recherche la voie de la guérison, on lui dit : « Il est obligatoire pour toi de rechercher un grand médecin qui connaisse et la maladie et ses symptômes,

ainsi que le médicament adéquat et sa posologie ; comment ; quand et dans quelles conditions l'utiliser. Que la paix soit.» fin de la citation.

Par rapport aux qualités du guide, le cheikh Charîchî dit, dans Anwârîl Sarâ-Irî :

-Il est des qualités qui, si elles sont absentes en la personne d'un guide, celui-ci n'est et ne marche que dans les nuits des désirs de l'âme.

-S'il n'a pas la connaissance de l'extérieur et celle de l'intérieur, il est pareil au ressac des vagues de l'océan.

-Et n'est pas plus proche d'autre chose que de la perdition, étant pareil au médecin dans la tombe.

-S'il ne réunit pas ces deux aspects, il reste à être complet dans la perfection de ses actions.

-Ses miracles sont de ne point inciter aux plaisirs, mais d'étrécir sa vie d'ici et d'élargir celle de l'au-delà.

Jusqu'à la fin de son propos. (Voir « Anwâr »)

Notre maître et unificateur à Dieu, le pôle caché, complément de la Mouhammadiya connue et intermédiaire réputé dit, dans Jawâhir Al Maâni comme il le rapporte : « Concernant la nature d'un maître dont l'unification est réelle, c'est celui dont tous les voiles ont été soulevés et qui a obtenu une vision intégrale du plan divin de manière fondamentale et certaine, car le début d'une telle chose est la présence, (Mouhâdara) qui se trouve être la découverte des réalités cachées, derrière un voile épais. Après, vient le dévoilement, (Mukâchafa) qui est la vision des réalités (haqâ'iq) derrière un rideau fin et après ; le recueillement, (Mouchâhada) qui est la manifestation des réalités sans aucun voile, de par la faveur divine et puis après, le face à face (Mou'âyana) qui lui est la contemplation des réalités, en dehors de tout voile et sans faveur, au point que rien ne subsiste plus pour la contingence et la dualité par le corps et les attributs. Ceci est la station de l'effacement (Sahqi) de la vérité, (haqq) ; de l'anéantissement (dakk) et de l'extinction de l'extinction (Fanâ-il fanâ'). Et il ne reste plus alors que le face à face avec la réalité ; dans la réalité ; pour la réalité et par la réalité (Mu âyanatoul haqqi, fil haqqi, lil haqqi bil haqqi). Et c'est sur cette station que le poète dit :

-Ne subsiste plus rien que le seigneur et rien d'autre avec lui,
-Il n'y a plus rien à unir ni rien à séparer.

Après, vient la vie (hayât) qui est la différenciation des degrés par la

connaissance de toutes ses particularités ; ce à quoi l'on tend par elle ; tout ce qui s'y rapporte et qui y est requis en tout ; pour chaque plan et chaque degré en elle ainsi que la cause de son existence et ce que l'on attend d'elle de même que ce qui lui revient de ses propres affaires ? Et c'est la station de la connaissance personnelle du serviteur ; la connaissance de tous ses secrets et attributs ; la connaissance de la réalité du plan élevé de Dieu le très haut et ce qu'il en est d'élévation et de grandeur de haut discernement et de transcendance : La connaissance ; le goût la vision ; et la certitude. Le possesseur de ce degré est celui pour qui son accession sera pénible de par le dynamisme requis. Mais avec ceci, il aura une autorisation totale de Dieu, glorifié soit-il ; une permission d'élue exclusive pour guider les serviteurs de Dieu vers le plan divin et les assimiler dans le but de les mener vers celui-ci. Tel est le guide qui mérite d'être recherché. Il est la finalité des propos du prophète, (saw) à Abî Djouheyfatou : « Questionne les érudits ; mêle toi aux sages, et sois avec les grands ! » Le possesseur de ce degré est celui par qui l'on traduit : « Les grands. »

Lorsque le disciple (mourîd) bute sur celui dont ceci est la nature, il est tenu de soumettre son âme aux mains de ce guide, à l'instar du mort en instance de lavage et tel homme n'a ni choix, ni dessein, et rien à offrir et rien pour quelqu'un d'autre. Et il a devoir de se motiver pour son guide afin que celui-ci le protège des épreuves qui le submergent, et qu'il le mène vers une pureté parfaite ; vers le plan divin et y parvienne par l'abandon de toute chose autre que ce qui mène à ce but et qu'il purifie son âme de tout choix ou désir autre que le plan divin. Si le guide lui indique une œuvre ou lui donne un ordre, qu'il se garde bien de lui demander en quoi et comment et quoi et pourquoi, car ceci est la porte de l'irritation et du renvoi. Qu'il croit que le guide est plus savant que lui de ce qui est bien pour ses affaires et qu'il accepte de se vautrer là où le veut le maître car ce que celui-ci convoite pour lui, c'est Dieu, par son extirpation de l'obscurantisme de son âme et de ses désirs. Le guide dont telle est la description ; comment le trouver et le reconnaître ?

La réponse est que les guides de ce genre sont nombreux, dont la plus part sont dans les métropoles qui constituent leur lieu de résidence. Quant à ce qui est de les reconnaître pour se lier à eux, cela est difficile et plus difficile encore que l'obtention de la pierre philosophale, parce qu'ils sont mêlés aux formes des profanes et à leurs affaires. Et si on leur demande concernant ce sujet, ils s'éclipseront le rejetant et jurerons qu'il ne se trouve en eux rien de tout ceci. La cause de ce qu'ils le rejettent, est de ne vouloir pas porter atteinte au dessein de Dieu que nul ne peut lui disputer. Il n'est d'autre désir pour les fils d'Adam que de vaquer à leurs occupations et désirs dans le rejet du plan de la divinité, ainsi que de tout ce qu'il comporte de préceptes et d'obligations.

Les profanes ne vont trouver les hommes de Dieu par ces temps-ci que pour leurs aspirations futiles qui sont les plaisirs de ce monde ; la survie aux calamités et à la perte, alors qu'ils sont plongés dans la constance des grands et vils péchés qui n'ont de finalité pour celui qui les fait que la perte, et dont ils ne veulent cependant pas sortir, rejetant ce qui les conduit vers le plan divin. Lorsque les connaissants (ârifin) se trouvent en présence des profanes, ils se détournent et chassent ceux-ci par tous les propos et en toute chose ; et c'est la cause pour laquelle ils sont dans les grandes villes et que Dieu tolère qu'ils habitent ainsi au milieu des profanes, selon des critères qu'il a décrétés pour eux. Et nul ne s'oppose aux décisions divines. Les connaissants n'ont aucun moyen de diriger les profanes vers le plan divin, à l'instar de celui qui se trouve au milieu d'une assemblée de simples d'esprits qui lui jettent des pierres. Il est attendu de lui qu'il endure cette situation et qu'il persiste au milieu d'eux, alors qu'eux mêmes sont dans le châtiment. C'est à cause de ceci qu'ils détournent les profanes et qu'ils les éduisent par tous les moyens. Il est possible que ceux-ci ressentent les effluves de leur unification au connaissant derrière des voiles qui leur sont particuliers, en rapport avec ce qu'ils sont venus quérir, relatif à leurs affaires terrestres.

Les connaissants se mêlent aux profanes dans des conditions de liaison leur permettant de s'occultier à leurs yeux par l'extériorisation de choses provenant de la fornication ; du mensonge ; des méfaits ; des libations ; du meurtre et autres que ceci et faisant partie des grands péchés dont il est considéré pour celui qui les commet, qu'il est dans le courroux de Dieu. Les actes des connaissants dans ce contexte-ci dévoilent des aspects de l'inconnaissable inexistant au dehors mais qui ne sont que des images illusives que quiconque de ceux qui les aperçoivent pense réelles. Ils ont accompli sous cette forme, des actions blâmables par la loi (charia) cependant qu'eux-mêmes, par rapport à la réalité n'ont rien commis de mal, parce que s'étant occultés par ce procédé aux profanes dans le but de préserver leur station et de respecter leurs principes. Si tu comprends ceci tu sauras que ceux qui sont véridiques, de même que les menteurs, se sont mélangés sur ce point, et qu'on ne peut plus discerner le véridique de celui qui ne l'est pas ; de même que nul n'a le moyen de discerner le connaissant qui se trouve fondamentalement dans la véritable unification, que par de rares points et infimes. Il y'en a qui sont parfaits et qui apparaissent dans le cadre de la charia parfaite. Quiconque apparaît dans ce contexte et appelle, pour guider dans la connaissance de Dieu, on saura de lui qu'il est un grand guide par la manière dont il indique Dieu ; son retour à Dieu ; son renoncement au monde, ainsi qu'à ceux du monde, et son absence de soucis de ce monde, alors qu'il possède celui-ci et que des gens sont parvenus à l'ouverture en Dieu par lui. Si le disciple en quête d'un guide en découvre un semblable à ce qui précède, qu'il lui abandonne son âme, pour le simple fait de l'avoir rencontré. Il est dans le droit du disciple de ne point se soumettre à quelqu'un sauf s'il sait à qui il a affaire

ou qu'il soit au courant d'une rumeur sûre, provenant de gens qui en reviennent. Si tel est le cas, il peut alors aller le trouver s'il le désire et se joindre à lui et pas à un autre que celui-ci. Quand à celui qui veut se joindre à un guide par ce temps-ci ; qui n'a aucun moyen de le déceler et qui craint de tomber dans les filets des menteurs, il doit se tourner vers Dieu dans une sincérité constante ; se préparer et marcher vers Dieu dans la sincérité d'un cœur constant et la perpétuité dans l'humilité vers Dieu afin que celui-ci lui dévoile un guide unifié qui le fasse sortir de la crainte dans laquelle il se trouve ; qui lui indique Dieu ; qui le justifie dans la voie de la conformation aux prescriptions divines et de l'immersion dans les vagues de l'océan. Il existe un autre moyen plus grand que celui-ci ; plus accessible ; plus bénéfique ; plus apte à te faire accéder à tes aspirations et le plus efficace, pour celui qui n'a aucun moyen de buter sur un grand guide : Qu'il consacre le maximum de ses heures à la prière sur le prophète, (saw) dans la discipline ; la reconnaissance et la foi en son cœur d'être assis en compagnie du prophète et qu'il persiste en ceci. Celui qui est constant en cela ; dont la seule aspiration est de parvenir à son seigneur à l'instar de l'assoiffé par rapport à l'eau. Dieu lui prendra alors la main et l'attirera à lui, ou il le mettra en contact avec un guide grand et complet qui lui tiendra la main et le fera parvenir jusqu'à Dieu ; ou alors, le prophète, (saw) le prendra en main pour l'éduquer lui-même ; ou alors il lui sera ouvert une porte par laquelle il parviendra ; ou que tous les voiles se soulèvent à cause de sa persévérance dans la prière sur le prophète, (saw) car la prière sur le prophète fait partie des plus grands moyens parmi les meilleurs, de parvenir à Dieu. Et nul ne perd, qui y persiste, avec l'intention de parvenir à Dieu. Quant au disciple qui éprouve un guide, qui pèse ses actions et ses affaires, il n'aura jamais la félicité. Et nul n'accédera au salut en suivant ceci, car un tel comportement ferme les portes du seigneur dans la mesure où celui dont le seul désir est ceci ; Dieu fera apparaître une nature imparfaite de celui à qui il s'attache, faisant qu'il ne subsistera auprès d'aucun maître. Concernant la foi en la personne même du guide, c'est là une affaire que Dieu a implantée dans les cœurs et que le disciple ne pourrait rejeter même s'il découvre chez le guide mille défauts. Et si le disciple est sincère, la voie de sa sincérité l'empêche de voir en son guide autre chose que ce que son cœur approuve, ce qui fait qu'il ne découvre qu'un guide véridique une fois pour toutes. Celui, par contre, qui possède de vilains défauts et qui recherche un guide ne verra que des choses qu'il contredira ; qui amoindrissent le guide à ses yeux, faisant qu'il l'observe et qu'il le tienne en aversion. » Fin de la citation de Djawâhiroul ma'ânî.

Cheikh Seydi Moukhtar Kontiyou a dit ; (ra) : « Ne critique pas leurs allusions car leurs paroles ainsi que leurs actes trouvent leur fondement dans les décrets divins et tel est le sens de leur parole disant: « Celui qui ne comprend pas notre affaire, ne comprend pas notre parole. » Si ton guide t'ordonne une chose en laquelle tu découvre un malheur, accomplis-

là tout de même, car ton bienfait en dépend. Les réalités qui apparaissent concentrés en eux ; qui sont comprimées en des corps, se manifestent en un seul individu qui détient la grâce. S'il t'éprouve, persiste dans sa voie d'épreuves, car il est celui qui te fera franchir les embuches et atténuer le fardeau pour toi. Et saches que leurs épreuves sont des dons. Et méfie-toi de l'impatience, car cela crée en toi du malheur à tel point que ton guide n'aura plus confiance en toi, ce qui anéantira toutes tes aspirations. Il ne t'éprouve jamais, qu'il ne te fasse approcher d'avantage et il ne peut te faire approcher qu'il ne t'éprouve ; il ne t'éprouve jamais qu'il ne te secoue et il ne te secoue que pour t'enraciner ; et il ne t'enracine que pour que tu croisse ; et il ne te fait croître que pour que tu produise des fruits ; il ne te fait produire que pour que tu nourrisse et il ne te fait nourrir que pour que tu te repentes ; et il ne te fait te repentir que pour que tu lui succèdes en restriction et octroi ; en difficulté, comme en facilité. Prends garde de marcher en sa compagnie chaussé ou portant des habits ou autres accessoires élevés sauf s'il t'en donne la permission. Ne dors pas avec lui dans une même chambre ; ne craches pas en sa présence ; ne te mouches ni n'étends tes deux jambes et ne te retournes pas beaucoup ; ne t'assoies pas à sa place. Tu peux toutefois porter ses habits pour la bénédiction, car les anciens portaient les habits de leur maître, recherchant en cela la bénédiction, à l'image des compagnons du prophète, (saw) en ses habits ; ses cheveux ; l'eau de ses purifications qu'ils buvaient ; sa salive ; sa sueur ; ses montures ; les récipients qui lui servaient à boire ; ses lieux de prière ; les lieux où il glorifiait l'unité de son seigneur et ils se rendirent compte que ces pratiques là guérissaient les maladies de leurs corps tout comme les défauts de leur esprit, (ruhâ-niyat). Ne vois-tu pas ce qui s'était passé, concernant Khâlid ben El Walîd, lors d'une bataille ; à propos d'un bonnet qu'il avait porté et qui contenait des cheveux du prophète, (saw). On lui rapporta que nombre de musulmans avaient trouvé la mort. Il dit : « Je ne craignais qu'une chose, c'est que le bonnet finisse entre les mains des incroyants et que Dieu me prive de sa bénédiction. » C'est la raison pour laquelle les soufis se servent de bouts d'étoffes et d'habits de leur guide, afin d'obtenir d'eux la perfection. Il existe des comportements bénéfiques aux disciples et qui constituent à honorer tout ce qui fait partie de l'entourage du guide, fut-ce un chien ; d'aimer ses disciples ; ses proches ; tous ses amis, ainsi que tout ce qu'il aime même ses habits et sa nourriture. Tout respect et vénération pour le guide va à Dieu en particulier. Le prophète, (saw) a dit : « Vénérez les guides car cela fait aussi partie de la dévotion à Dieu. » Il dit : « La bénédiction est à la mesure de la vénération. » C'est un devoir pour le disciple de révéler ceux du passé en ce que ceux là vénéraient leurs maîtres dans l'apparent comme dans le caché. Et c'est aussi un devoir pour le disciple de se recueillir lorsqu'il rencontre son guide et aussi quand il l'écoute, et qu'il sache alors qu'il rencontre Dieu et son prophète et qu'il écoute Dieu et son prophète ; car le guide est l'héritier du prophète et son successeur. Dieu le très haut a dit : « Si quelqu'un parmi les associationnistes cherche

refuge auprès de toi, protège le jusqu'à ce qu'il entende quelque chose des paroles de Dieu. » **At-Tawbati : 6. Le repentir.** Et sa parole : « Le prophète ne parle pas pour son simple plaisir. » **An-nadjmi : 3. L'étoile.** Tout ceci pour repousser les futilités et ancrer le vrai décret de la réalité. Le prophète, (saw) a dit : « Dis : O notre seigneur, à toi la louange. » Dieu a dit, par la bouche de son prophète. : « Dieu entend celui qui le loue. »

Le guide est celui qui te purifie par ses qualités ; t'éduques par ses réalités et éclaire ton intérieur par ses manifestations. Zaroûq a résumé la discipline en quatre points : Se conformer aux prescriptions; ne point poser de questions ; être assidu à la pratique des Zikr perpétuels (lâzim) et marcher selon les désirs du maître. Celui qui agit ainsi a magnifié, et saches que tu devras renoncer à quatre choses : La nuisance ; l'amour propre ; le méfait et l'orgueil. Répond à leur nuisance par l'endurance, sans pour autant t'en ressentir ; préfère ta considération à leur égard à l'honneur qu'ils te font; réponds à leurs méfaits par la passivité et à ton embellissement, préfères la faveur divine. Les défauts par rapport au guide sont : le trahir ; l'humilier ; le haïr et se détourner de lui. Et tout ceci constitue des défauts dont le remède est un rejet total et la repentance. Les principes régisseurs du guide : une grande et réelle connaissance ; une expérience tout à fait claire en Dieu, une méditation très haute ; des affaires approuvées et licites ; une vision déterminante. Et l'essence de tout ceci se situe en ce que le disciple comprenne que ce guide est le véritable maître par excellence. »

Il dit après ces propos : « O toi mon frère, saches que Dieu n'attend de toi rien d'autre que le fait que tu parviennes jusqu'à lui et que tu t'unisses à lui, ce qui équivaut à parvenir à ton guide, car Dieu le très haut ne fait parvenir à eux que celui qu'il a l'intention de faire parvenir jusqu'à lui, et il ne les voile qu'à celui de qui il a l'intention de se voiler par eux. « Car telle fut la voie de Dieu pour leurs prédécesseurs. et la voie de Dieu est immuable. » **Al Ahzab : 62. Les coalisés.**

Tâjuddîn ben Atâ Illah a dit : «Que soit sanctifié celui qui n'a fait d'indication en ses saints que pour qu'ils soient indication vers lui. »

Je dis : Si tu sais ce qui précède, tu sauras clairement qu'il est nécessaire de rechercher un guide, ainsi que ce qui te revient de discipline envers lui, dont une partie t'a été révélée par la citation de la parole de grands hommes de Dieu. Ne dis jamais que les grands hommes de Dieu sont passés. On a dit auparavant qu'un musulman ne soutient jamais que le flux du prophète Mouhammad soit désormais fini. Alors que les saints ; héritant des prophètes, l'éducation spirituelle provenant de Dieu ne saurait avoir de fin.

Au commencement Dieu envoyait des prophètes pour éduquer et justifier, chaque fois qu'il y'avait intervalle, (fatrat). A chaque fois qu'il y'avait intervalle de mission il envoyait un prophète en rapport avec les réalités de cet intervalle jusqu'à ce qu'il scellât la prophétie par l'envoi de celui qui complète tous les prophètes et qui est leur Imam, Seydinâ Mouhammad, (saw). Alors Dieu ressuscite l'éducation des connaissants (ârifin) qui possèdent une autorisation spéciale de lui-même. Chaque fois qu'il y'a un intervalle entre deux missions, Dieu l'a relevé en suscitant un saint parfait, apte à guider. Il existe deux types d'intervalles (Fatratâni) : L'intervalle de mission chez les mécréants (Fatrat Koufr) est levé par l'envoi d'un prophète, tandis que l'intervalle de mission en islam, (Fatrat Islam) est levé par l'élection d'un guide spirituel. Un hadith y fait allusion : « Les savants parmi mon peuple sont pareils aux prophètes du peuple d'Israël. » Et cet autre hadith : « Dieu suscitera en chaque peuple un novateur (Moudjaddîd) qui renouvellera tout. » Jusqu'à la fin du hadîth.

On rapporte que lorsque le prophète, (saw) mourut, la terre pleura et dit : « O toi mon seigneur et maître, voici qu'aucun prophète ne foulera plus ma surface jusqu'au jour du jugement dernier. » Dieu lui révéla: « Je mettrai sur toi, de ce peuple, ceux la dont les cœurs seront égaux à ceux des prophètes (sur eux le salut) sans que leur nombre ne diminue jamais, jusqu'au jour du jugement dernier... » Jusqu'à la fin du hadith.

Qu'Allah nous assemble aux plus grands d'entre eux ; détenteurs de la plus haute station, au nom de celui dont le degré est le plus élevé d'entre toutes ses créatures.

Ceci est la fin de ce Chapitre ; Qu'Allah nous guide dans le droit chemin et nous gratifie d'un bon retour vers lui.

CHAPITRE III

LA VERACITE DE LA VISION QUE PRETENDENT AVOIR EU LES HOMMES DE DIEU ET CE QU'EN ONT DIT LES SAVANTS

Ceci est le troisième chapitre de cette partie ; le neuvième du livre et il traite de la véracité de la vision que prétendent avoir eu les hommes de Dieu ainsi que de ce que les savants ont dit de la vision du créateur très haut et majestueux.

Je dis : Qu'Allah nous guide, lui le guide qui dirige par son don vers le droit chemin. Saches que les élus usent de mots dont la signification diffère du sens apparent, ce que nul ne sait qui n'ait bu à la source de leur breuvage. Il se peut bien que les contredise celui dont les yeux du cœur sont aveugles par ce que Dieu lui refuse la lumière de la vérité. En fait, ils disent impossible cela même qu'ils prêchent. Le contradicteur peut contredire par des arguments non convaincants, en cela qu'il ne maîtrise pas le point qu'il contredit en vue de le déstabiliser. S'il entend quelqu'un affirmer avoir vu Dieu, tu l'entends dire ; Dieu a dit : « Les yeux ne peuvent l'atteindre. » **Al An'âm : 103. Les bestiaux.**

L'attestant ne prétend pas l'atteindre par les yeux ou le voir par les yeux, et il n'a pas vu autre chose que Dieu. Et quiconque voit autre chose de définissable, ne serait-ce qu'un atome et dont il considère l'existence, il n'est pas encore sorti de l'associationnisme. Celui qui prétend avoir vu Dieu est celui qui détient, parmi les hommes, la plus grande foi, dans la mesure où : « Les yeux ne peuvent l'atteindre, c'est lui qui voit par les yeux. »

IL se peut que le contradicteur se réfère à cette parole de Dieu le très haut : « On ne me verra pas comme cela » Jusqu'à la fin du verset. Saches qu'entre son propos : « Tu me verras » et celui-ci : « Il se pourrait que tu me vois. » Il y'a pas d'opposition. Comprends !

Saches que Dieu rapproche son serviteur, si celui-ci recherche la proximité par un surcroît de bonnes œuvres, jusqu'à ce que Dieu l'aime ; d'un rapprochement tel que le serviteur ne saura plus rien de lui et rien d'autre chose ; ni son commencement ; ni sa fin ; ni ses membres ; ni rien de lui-même et il s'effacera par sa présence et sera anéanti par la puissance de la proximité de son seigneur, l'immense et le très haut et il attestera en cet état, d'un plan plus ancien que le monde et l'au-delà, de même que tout ce qui était au commencement et au-delà de tout ; un plan qui n'a ni début ni fin ; ni haut ni bas ; ni droite ni gauche ; ni comment et que rien n'englobe ; qui n'a pas de nom ; de forme ; de vis-à-vis ; d'opposition ; de jonction ; de scission ; ni intérieur ; ni extérieur ; ni sens ; ni savoir ; ni ouverture ; ni union. Celui qui aime est anéanti en ce qu'il aime, et son extinction elle-même est éteinte. Il ne subsiste plus que par son appartenance à Dieu. Celui-ci, tout ce qui fuse de lui en paroles est qualifié de blasphème par un autre qui n'a rien goûté, malgré que sa discipline envers Dieu ait été tout à fait complète. En ceci Aboû Madiyan Al

Qaws a dit : « Eh toi le contradicteur, ne blâme pas celui qui est vivre au moment de son ivresse en Dieu car lorsque nous mêmes nous enivrons, les prescriptions sont levées pour nous. » Il n'a prétendu à rien qui ne devrait l'être, sachant mieux le dessein de Dieu le très haut. Le détenteur de cette station n'a pas parlé et n'a rien commenté, car tous commentaires sont ici abolis. Ce dont nous faisons allusion, c'est à la vision que prétendent avoir eu les hommes de Dieu et nous avons cité précédemment des versets ainsi que des hadiths susceptibles d'éclairer sur la question, ce qui suffit largement. Si nous nous évertuons tous à prétendre avoir vu Dieu, d'une vision complète, nous ne le faisons ni en ce monde, ni dans l'autre mais en Dieu. Dans ce cas, la vision de Dieu est fort possible se situant dans le cadre du possible, selon les doctrines des gens de la tradition, comme cela suivra dans les rapports de grands savants. »

Toujours par rapport à sa parole. « Les regards ne l'atteignent pas » **AI An'âm : 103. Les bestiaux.** Il s'agit d'une négation générale qui accepte cependant une exception particulièrement réservée. Le miracle d'un saint peut être une exception dans une règle généralisée. Et qu'en est-il donc de la généralité dans la mesure où elle chasse l'exception ?

Nous basant sur ceci, nous apporterons ce que les savants en ont dit et prioritairement les paroles des juristes avant celles des grands guides soufis. Un grand savant réputé Badruddîne, dans son commentaire du livre Ibn'Assir a dit comme il le rapporte : « Il est possible et licite selon les hommes de vérité qu'une créature voit Dieu en une vision qui soit en rapport avec la dimension divine en dehors de tout point de comparaison ; de structure ou de quoi que ce soit de déterminé, car Dieu existe et tout ce qui existe est susceptible d'être vu par l'œil. S'agissant de la vision de face ; directionnelle ; et de très proche à très lointaine, c'est une vision courante qui appelle la contradiction. Tout comme il est certain que le serviteur doit connaître la grandeur de Dieu et son immensité, selon l'envergure qui sied à sa grandeur de même qu'à sa toute puissance, au-delà du concevable ; il serait tout aussi certain, considérant ceci, qu'il voit Dieu par rapport à ce qui sied concernant le très haut.

La vision n'est pas que l'expédition d'un rayonnement lumineux entre celui qui voit et ce qu'il voit, jusqu'à autoriser, ici, l'impossibilité de voir Dieu, car il est indigne que la lumière parvienne jusqu'à lui. Si la vision n'est que lumière en ce qu'il voit on dira de celui qui voit qu'il ne peut voir que ce que ses yeux peuvent cerner. Dieu peut dévoiler pour le voyant une vue susceptible d'englober incommensurablement son être. Liqânî a dit comme on le voit dans le commentaire de Boukhârî :

-Il est possible de voir Dieu, mais sans méthode, ni localisation.

Il dit dans Idâ'atî:

-Voir Dieu par les yeux est licite ; pour les hommes à l'intellect parfait.

Le Cheikh Imam Al Qoudwatou-l-Houmâm Seydi Ahmad Sâwî dit dans Djalâlâini à propos de la parole du très haut: « Les regards ne peuvent l'atteindre » **Al An'âm : 103. Les bestiaux.** : « Tu ne le verras pas, mais sa vision Dieu la réserve aux croyants, dans l'autre monde, à cause de la parole de Dieu le très haut : « Des visages au jour du jugement dernier, seront rayonnants et verront leur seigneur. » **Qiyâmah : 22.** Et : « Vous les croyants verrez votre seigneur, comme vous voyez la pleine lune. » **Al Qiyâmah : 23. La résurrection.** Un hadîth de Cheïheïnî dit : « Au jour du jugement dernier, vous les croyants verrez votre seigneur comme vous voyez la pleine lune. » Expliquant ce qu'on entend par : « Les regards ne peuvent l'atteindre » Il dit : « Les regards signifient le pluriel de toutes les visions et c'est le sens qui voit dans l'œil. Quant à la puissance qui voit, c'est la nature même de l'œil et c'est ce que l'on appelle l'œil par traduction ou désignation. Si dans ces propos il entend rejeter la vision, il la rejette pour tous, car la vision de quiconque ne peut le cerner, que ce soit dans ce monde-ci ou dans l'autre. Or, lui ne rejette pas que les croyants le verront dans l'autre monde d'une vision indéfinissable et sans spatialisation, avec des arguments acceptables par l'intellect et transférés des livres, ce qui dans ce cas ci provient du coran ; de la tradition et de l'érudition.

L'intellect accepte en soi que Dieu a conditionné le fait qu'on le voit en la présence constante de la montagne et cela est licite. Parmi les arguments intellectuels : Si la vision de Dieu était impossible, Moussa ne l'aurait pas demandée à Dieu dans la mesure où il n'est pas permis à un prophète de demander l'impossible, ce qui équivaldrait à l'égarement, alors qu'il est indigne d'un prophète qu'il s'égare.

Toujours parmi ces arguments, Dieu existe ; or tout ce qui existe est visible et, dans ce cas, il est certain que Dieu peut être vu. Quant aux Mou'tazîlat aux Mardji-at et aux Khawâridj ils considèrent la vision comme la signification extérieure de ce verset et ils disent : « La vision requiert un face à face avec ce que l'on voit ou que les yeux puissent atteindre ce que l'on voit. » S'ils l'entendent comme cela, il faudrait que ce qu'ils voient soit physique, alors qu'il est indigne pour Dieu d'être un corps. Et l'on peut réfuter leurs propos en ce que la source n'en est pas l'intellect mais la tradition courante. Or il est permis de contredire la tradition. »

Après, L'Imam Sâwî dit : « La vision du cœur des gnostiques de Dieu en ce monde est que leur cœurs témoignent de lui en tous points, ce qui est permis et constitue leur désir, ainsi que le summum de leur convoitise et aspirations. » Il dit :

-Seigneur accorde moi d'être avec les amoureux.
-Afin de te voir comme les cœurs des saints y aspirent tous.

De la même manière, le voir en sommeil est possible. » Fin de la citation.

Cheikh Seydi Moukhtar Kountiyou a dit : comme il le rapporte : « Les prophètes et les saints voient Dieu avant tout ; les purs en tout et les croyants après tout. » En cela, Ibn Atâ'illâh a dit : « Celui qui voit l'univers et ne voit pas Dieu avant celui-ci ; ou après lui ; ou en lui est aveugle de lumière. Ceux pour qui la vision de Dieu est avant toute création, sont ceux qui le verront en toute sa création. Ceux pour qui Dieu apparaît en tout ce qui est, sont ceux qui ont anéanti tout ce qui existe, par son immanence. Quant à ceux-là à qui il apparaît derrière la création, ce sont ceux qui se réfèrent à la finalité de sa toute-puissance dans ses plans et de la nature complète de ses formes. » L'Imam Râzî a dit : « L'extérieur et l'intérieur sont deux noms qui se lient et dont on n'affuble que Dieu, car c'est lui qui est apparent dans son être et sa majesté et qui s'occulte par le rejet de l'existence de points de comparaison ; de définition. »

Le prophète, (saw) les traduisit comme il le fit avec bonté dans ces propos : « Tu es apparent et rien ne se situe au dessus de toi ; tu es caché et rien ne se trouve en dessous de toi. » Fin de ce qui a été rapporté de Kawâkib.

Il est dit dans Rissâlatoul Qousseïriah : « Si l'on dit : Est il licite de voir Dieu par les yeux de ce monde et par le miracle ? » La meilleure réponse à cette question est que ceci n'est pas licite ; ce à quoi tous s'accordent. J'ai entendu l'Imam Abâbakrin ben Fôrik raconter, se référant à Aboul Hassan Al Asgharî qui a tenu deux propos sur cette question, dans Kitâbou Ru'iyatil Kabîr. » Fin de la citation.

Je dis : Il est vrai que le prophète, (saw) a vu Dieu la nuit de l'ascension or, tout ce qui est permis d'être un signe pour un prophète, il est permis que ce soit un miracle pour un saint. Il n'y a rien qui sépare les deux, autre qu'un changement de nuance. Ceci est certain et sans controverse.

Le maître et savant imam, Mouhammad El Yaddâlî dit dans son commentaire : « Tout ce qui est signe pour un prophète, peut être miracle pour un saint et rien ne sépare les deux qu'une différence de teinte. Ceci est la vérité et c'est la doctrine la plus répandue sur laquelle s'accordent l'Imam Al Ghazâlî ; Faqrû Rrâzî ; Al Baïdâwî ; An Nassafî ; At-Tôssî ; Imâmoul Harameîni ; Ibn As Salâh ; Ibn Fôrik ; Tabrî ; Abou Nasr ben Qousseïrî ; 'Irâ-

qî ; Yâfî ; Zarkachî et Ibn Dja'nâ'a. Parmi leurs arguments, ce Hadith : « Tel est poussiéreux et loqueteux, qui voit cependant s'accomplir tout ce qu'il jure par Dieu. » L'accomplissement dont il est question concerne tout ce qu'il désire ; comme la résurrection des morts et autres. » Fin du propos.

Le savant Abîyou dit, dans Ikmâlil Ikmâl, rapportant de Kharâfî : « Lorsque l'on accepte la nouvelle d'un saint, dans un miracle hors pair pour la tradition de la particularité pour les connaissances générales, comment donc par la particularité de la connaissance profane qui n'a d'utilité que l'impression. Il dit : « Cependant, quiconque y prétend sans en avoir le mérite, tel le pécheur ou le négligent nous le contrediront. » Il dit dans Fourôq : « Voir Dieu comme cela sied et aussi en sommeil est licite en ce monde tout comme c'est licite dans l'autre, mais quiconque prétend à cet état sans faire partie de ceux qui en ont le mérite, tels les pécheurs ou les négligents sera contredit. Quiconque y prétend parmi les maîtres réputés, on ne le contredira point et l'on acceptera son état. Dieu le très haut a dit : « Les yeux ne peuvent l'atteindre. » En ceci se trouvent beaucoup d'interprétations, car il s'agit d'une connaissance profane qui accepte la particularité. Et la nouvelle d'un saint dont on atteste de la religiosité et dont la piété est avérée, il est bon d'accréditer certains de ses commentaires pour la particularité de cette connaissance profane. La nouvelle d'un vertueux est acceptée dans la particularité des profanes or, nous acceptons les nouvelles des saints lorsqu'un miracle survient, parmi les miracles situés dans la tradition de la particularité, pour les connaissances générales ; comment donc la particularité des connaissances profanes qui n'ont d'utilité que l'impression. » Fin du propos, tel que rapporté.

Cheikh Seydi Moukhtar Kountiyou dit dans Kawâkib après ces propos, tel qu'il le rapporte : « Il entendra par : « L'apparence de la réalité et son occultation » Que Dieu est plus apparent que ce que le sens de notre vue peut saisir. La lumière du soleil, il est possible que l'aveugle ne puisse pas la voir, et donc, ne pourront par conséquent pas en témoigner ceux là qui ne voient guère. Il se peut que les yeux soient sains et pourtant aveugles dans la vision de la lumière et de la vérité, malgré que sa lumière soit attestée par tous, ainsi que son existence.

De même l'être divin et très haut est apparent en quiconque et on lui connaît la transcendance et la grandeur. Mais ils sont égarés en ce qu'ils ne peuvent l'attester, à cause d'arguments se situant hors du contexte des réalités de son être et des causes des formes. Ils sont égarés à un point indicible. On connaît les choses par leur contraire. Si la lumière du soleil ne s'accompagnait pas de la nuit et qu'il n'y eut rien qui la voilât, les hommes la mépriseraient et la déconsidéreraient. » Des propos similaires à ceux-ci ont été tenus par Bousseyri :

-Il leur a été occulté par l'imminence de la vision,
-Et le fait d'être trop apparent est d'être enfin caché ! »

Je dis : Cette vision à propos de laquelle les savants se disputent quant à la possibilité ou pas, est celle à laquelle ceux de l'extinction (fanâ) prétendent de l'être de Dieu le très haut, car leur vision n'est ni oculaire ; ni du cœur mais plutôt par les yeux de la vérité. Et cet œil là voit et c'est comme s'il ne voyait pas et réellement, il ne voit point. L'imam faisait allusion à ceci lorsqu'il dit :

-Dieu est derrière le nom et apparent en sa forme et tous les yeux sont aveugles à sa vision.

-Méfies-toi de spatialiser la chose et saches qu'elle est imminente pour celui là qui suit la vérité.

-On ne voit Dieu que par ses yeux à lui et ceci est un décret in controversé dans la réalité.

L'imam des amoureux, disait à propos de ceci :

-Il existe une chose au-delà de l'intellect, une connaissance subtile,
-Que ne peuvent cerner que ceux dont les intellects sont purs,
-Et que tu peux obtenir de moi par l'engagement, et à la quelle mon âme s'abreuve.

Des connaissants ont dit :

-Dis : Je suis Dieu et laisse les créatures ainsi que toute la création, si tu marches dans la perfection.

- Autre chose que Dieu, si tu en attestes, n'existe pas, dans l'union et dans la scission.

-Saches que toi et l'univers disparaîtraient sans Dieu.

-Celui qui n'existe pas et qui vient de Dieu, son existence est impossible.

- Les connaissants sont anéantis et ne voient que le très grand ; le très haut,

-Concevant qu'en vérité, tout ce qui n'est pas lui est néant dans le présent ; le passé et le futur.

Un autre a dit :

-Depuis que je connais Dieu, je ne vois plus autre chose, car autre chose pour nous est illicite,

-Depuis mon union avec Dieu, je n'ai pas peur de la désunion, et aujourd'hui, je suis parvenu et uni à lui.

Un autre a dit :

- Le secret du saint lieu m'a anéanti,

- Mais de cet anéantissement je suis désormais vivant,

-J'ai été renvoyé pour la subsistance, afin de traduire les beautés du plan à quiconque est égaré,

- J'ai survolé le royaume (Malakôt) par ses miracles et n'ai vu rien qui ait une dualité.

Un autre connaissant dit encore :

- Dans mon cœur se trouvaient des désirs divers,

- Et tous lorsque je te vis, devinrent un seul.

Et d'autres encore, parmi les commentateurs des connaissants dont l'abreuvoir est l'océan de l'unité divine pour les élus.

Un autre a dit :

-Nos versions diffèrent mais ont un unique sens,

-Car tous désignent la perfection divine.

Celui en qui se trouve quelque chose de l'acception de la connaissance, voyant ce que l'on a écrit saura que la parole des parvenus (madj-sou'b) est bâtie sur une base solide ; que tous sont en Dieu le maître du trône immense et éduquent avec un cœur rayonnant. Ceux qui les déni-grent quant à eux sont dans un égarement fort distant.

Le serviteur ne tient aucune parole que ne se trouvent en lui des anges (Raq'ib) qui le surveillent. Nous cherchons protection en Dieu contre l'égarement et de faire partie de ceux qui n'obtiendront pas le salut ; contre l'épreuve ; la joie de l'ennemi ; l'éloignement après la proximité ;

le rabaissement après la grâce ; ainsi qu'à tous mes parents croyants hommes ou femmes ; au nom du voile suprême, source des connaissants les plus véridiques, (saw) lui qui est honorable ; honoré ; éminent ; infini.

-Ma voie ci est claire pour celui qui est droit, mais les désirs charnels sont complets en eux et ils sont devenus aveugles.

Je me plains devant Dieu ; nous sommes apparus au milieu de gens qui ne connaissent ni ne veulent connaître. Ils ne demandent ni ne veulent rien accepter ; ne font pas allégeance et ne veulent pas comprendre. Et tous, sont les plus perdus parmi les égarés et se considèrent plus savants que les connaissants .Et tous se lèvent et octroient l'ouverture à la connaissance, dans l'ignorance qu'ils sont du danger qu'il ya à ouvrir en dehors de la connaissance. Ils se précipitent tous, sur l'activité d'accuser les gens de mécréants, dans l'ignorance où ils sont du danger qu'il y a à porter accusation de mécréance, et ce qu'il en est de mise en garde de la part de Dieu. Ceci est authentique, qui a été pris du prophète le meilleur de tous les envoyés :

Le prophète a dit : « Celui qui accuse son frère de mécréance, verra cette accusation se retourner contre l'un d'entre eux. » Il entend par cela que si l'accusé n'est pas mécréant, c'est donc bien l'accusateur qui l'est. » Qu'Allah nous préserve de l'égarement. Le prophète, (saw) a dit : « Celui qui dit : Les hommes sont perdus est plus perdu qu'eux. »

Notre maître, (ra) a dit : « IL existe pour nous un degré en Dieu si élevé qu'il serait illicite de le mentionner ou de le divulguer et qui, par conséquent ne fait donc pas partie de ce que je vous ai divulgué car si j'en parlais, les véridiques ainsi que les connaissants s'accorderaient sur la nécessité de me mettre à mort, à fortiori d'autres qu'eux mêmes. Quiconque ne se méfie pas de vouloir transformer la méditation de nos disciples ; sur lui descendra la damnation.»

Qu'Allah nous préserve de cela. Qu'Allah nous préserve de ses épreuves et nous compte parmi ceux qu'il a choisi, qu'il s'assimile et qu'il nous rattache au fil de l'assemblée des élus, parmi les disciples du sceau de la Tijânia ; nous abreuve de son océan par les plus grands récipients et nous réunisse à lui, de même qu'à son grand père, Adnân, dans la demeure des congratulations. Dieu est capable de cela, et il en a l'omnipotence.

Ceci est la fin de toutes les parties ; Qu'Allah nous justifie et nous offre un retour agréé vers lui ; glorifié soit-il !

CONCLUSION

De notre appartenance à la voie Tijâne, détentrice des secrets du seigneur et des geysers de la miséricorde divine ; de sa science et de ses mystères.

Je dis: Qu'Allah nous octroie la droiture, lui le guide qui dirige vers le droit chemin. Ce n'est pas un secret que la voie Tijâne est la meilleure de toutes les voies et que le peuple qui y adhère est le meilleur de tous les peuples, car elle est la voie Ahmadiya ; Mouhamadiya ; Ibrahimiya. L'extérieur de la voie est la discipline de la loi révélée, (charia) et son intérieur est l'essence de la réalité (haqiqa). Tu ne trouveras rien de ce que l'on pratique dans la voie, (tarîqa) autre que ce que Dieu a ordonné dans son livre dans la clarté et la sûreté, de même que tu ne trouveras dans la voie que ce que Dieu agrée de paroles et d'actes, au sein de la plus grande clarté. Car le Wird Tijâne est la demande de pardon (istighfâr) ; la prière sur le prophète (salâtoul fâtihi) ; la profession de foi (lâ ilâha illallâh), ainsi que des versets du coran que l'on récite matin et soir et, avec tout cela, le fait qu'il est tenu du prophète, (saw de visu et en dehors du sommeil) qui en a posé le fondement de sa noble main ; ordonné et superposé pour notre guide, à l'honneur du peuple béni. Depuis que Dieu l'a suscité et qu'il en a fait une félicité tirée d'un océan de générosité, son utilité est avérée pour les adorateurs de Dieu. Les hommes en ont bénéficié ; les premiers tout comme les derniers ; dans l'extérieur et l'intérieur, dans toutes les régions du monde ; dans les pays et les grandes villes. Et l'on ne cessera de voir le serviteur négligent et très éloigné de son seigneur ; luttant contre Dieu et contre quiconque se conforme à Dieu ; rencontrer ce guide ou l'un de ses disciples et voir Dieu lui mettre dans le cœur l'amour de ce maître de qui il prend enfin ce wird-ci. Et tu verras alors ses affaires transformées au point qu'il fasse enfin partie des serviteurs bénis de Dieu qui se purifient ; font les Cinq prières ; jeûnent, aiment les hommes de Dieu, ainsi que le meilleur d'entre les hommes. Et il ne persistera pas en ceci un court temps, qu'il ne fasse partie des choisis ;

et ceci est attesté par quiconque connaît la voie de ce maître, même s'il fait partie de ses pires ennemis. Par conséquent, celui qui comprend cette immense faveur s'empressera d'aller contracter ce grand Wird.

M'a conduit celui qui conduit dans la félicité, dans la grâce de celui qui connaît le passé et le futur, vers le plan Ahmadiyat Tijâniyyat et j'entrai dans la chaîne de cette voie Mouhammadiyyat, Rabbâniyyat, où j'ai rencontré ce wird immense et détenteur de bienfaits tangibles, des mains de celui singulier en son temps et qui était l'argument vivant de ses contemporains ; eau bénite, (zem-zem) de ses wird et secrets ; qui avait rassemblé tous ses mystères et lumières, mon guide et parent, connaissant réputé et référence renommée, détenteur de l'essence de la compréhension même et successeur incontesté de Cheikh Ahmad Tidjânî ; porteur de l'oriflamme de la voie dans les pays du couchant lui, le maître ; le guide et l'un des saints qui avaient rassemblé la connaissance entre la loi révélée et la réalité au point de devenir un premier choix dans la voie, El-hadji Abdallah ben Seydi Mouhammad, que son seigneur béni ne cesse de l'élever vers la station d'Ahmad.

-Le temps jura de susciter son pareil

-Tu as menti, prétentieux, et devras te repentir !

Il m'a éduqué dans ce wird Ahmadien, s'assimilant à mon éducation et à ma connaissance et j'ai pris de lui de louer Dieu. Je tiens de lui des bienfaits et des mystères ; des secrets ; des litanies et des prières. Lui, Elhadji Abdallah est un élu de la voie ; un Mouqaddam de la voie qui avait acquis une autorisation complète de ceux qui avaient droit de l'octroyer. Et tous les guides lui avaient donné leur permission intégrale faisant que se trouvaient en lui Onze lignées spirituelles se situant toutes entre la limitation et l'intégralité. Ses lignées sont réputées et quelques uns d'entre les confrères l'ont bien chanté, ce qui est une félicité pour toute la confrérie. Il est décédé (ra), que la grâce et les bénédictions divines soient en lui et que nous soyons bénis en lui, âmine. Qu'allah le rétribue pour nous ainsi que pour tous les musulmans, en félicité. On s'accorde sur le fait que l'un des guides de la voie le visita, qui avait hérité réellement de tous les secrets de celle-ci, le Chérif mounîf et grand connaissant, Seydi Mouhammad Mahmoûd Chinguitti, fils de l'érudit Mohammad Saghir, que le cheikh mon père fit Mouqaddam, lui remettant tout ce qui se trouvait en lui, tout en lui insinuant qu'il avait fait cela afin qu'il me remette à son tour et à moi-même, une autorisation totale, tout en l'éclairant sur le fait que je le méritais bien. Or, certains que Dieu avait réellement dévoilés avaient dit à Elhadji Abdallah: « Ton fils n'a nul besoin de l'élection d'une créature car Dieu le très haut l'a élu. » Et ceci se passait alors que j'étais enfant. Lorsque mon père mourut me vint, alors, le Chérif honorable qui, comme le désirait mon père me donna une autorisation totale ; tel que l'élit mon père ; que son maître l'élit ; il m'élit. Louanges à Dieu, au début et à la

fin.

Présentation de l'Idiâzah

Au nom de Dieu ; louanges à Dieu; mon seigneur nous te prions d'adresser des salutations à notre maître Mouhammad. Après ceci, ainsi s'exprime le serviteur le plus aspirant à son seigneur le très haut, Mouhammad Mahmoud ben Mouhammad, ben Ahmad Saghîr: J'autorise mon frère en Dieu; en le prophète et en Cheikh, Ibrâhim ben Elhadji Abdallah, d'octroyer le Wird et l'autorisation en lui donnant la permission en tout ce qui est véridique en moi et que je tiens de Cheikh, comme me l'a permis, dans le même contexte et avec ses bénédictions, le Cheikh Elhadji Abdallah qui dit dans son autorisation : « Dieu m'a permis d'avoir rencontré les grands parmi les plus grands compagnons de Cheikh ; nous nous sommes murmuré des secrets et des connaissances et ils m'ont élu par leur autorisation (bi-idjâzatihim) en toute vérité. Je dis : je donne l'autorisation et la permission à ce frère aimé, dans la mesure de ce qui m'a été autorisé en elle de secret ; de prières ; de noms et du secret du nom suprême ; de la sourate de Qadr ; de Hizboul Bahr ; de la Fâtîha, dans l'ensemble de ses trois degrés; de la clé de la Qutbâniya ainsi que de tous les secrets avérés de Cheikh et tenus de lui. Je prends de lui son engagement de craindre Dieu et de ne rechercher en ceci que la face du seigneur noble, et de ne donner ceci qu'à celui qui le mérite. Dieu me suffit et c'est le meilleur des souteneurs. Il n'y a de puissance et de force qu'en Dieu le très haut, l'infini. Que les prières et les salutations complètes de Dieu soient sur notre seigneur Mouhammad.

Cette autorisation à été écrite un Jeudi matin, de l'an 1340 de l'hégire, année de la disparition de El hadji abdallâh, et dite du soleil.

J'ai reçu une autre autorisation et de cheikh en personne que j'ai rencontré en un sommeil identique à l'état de veille ; ce qu'il m'a accordé maintes fois. J'ai rencontré mon père à plusieurs reprises et il m'a dit : « Tout ce que j'ai laissé est à toi et prends-le donc, car nul autre que toi n'y a droit. » Et d'autres choses encore, qui ne seront pas écrites ici.

J'ai aussi reçu une autorisation intégrale d'un homme unique en son temps, de qui tous les doigts ont désigné la sainteté immense ; connais-

sant de son seigneur et héritier de l'éducation du guide Tijânî en ses connaissances et réalités ; avec qui les cavaliers se sont envolés et qu'aucun dissimulateur ne saurait cacher ; mon maître et référence, mon guide El-hadji Abdallah ben Elhadji Al Alawî, qui a tenu de son maître Cheikh Ahmad, qui tient de son maître Baddî, fils des deux maîtres, qui a pris de son maître Cheikh Mouhammadoul Hâfedh qui a pris du sceau de la Tijânia, qu'Allah le bénisse et nous bénisse par lui. J'ai bénéficié, des mains de ce saint, de connaissances et de secrets qui ne sauraient être écrites sur du papier et que l'œil ne pourrait voir ; et il est mon appui dans la porte de l'expérience à la connaissance de Dieu, car possesseur de cette connaissance et étant en celle-ci la référence en son temps ; qu'Allah le bénisse et nous bénisse par lui-même, âmine.

Présentation de l'Idiâzah

Au nom de dieu le clément, le miséricordieux qui est connu ; qui nous a exhorté de prier sur le maître caché ; je loue Dieu d'une véritable louange, lui de qui vient et vers qui retourne toute chose. Que la prière et les salutations soient sur celui que Dieu fit origine.

Après ceci; mon Cheikh ; parent, guide et maître, El hadji Abdallah ben El Hadj m'a permis d'écrire pour Ibrahim ben El hadji Abdallah qu'il lui donne l'autorisation de justifier les créatures et de les éduquer en paroles et en actes, par l'octroi du Wird, ainsi que des Zikrs perpétuels, comme ceux qui ne le sont pas; de ceux qui sont généraux ou exceptionnels et de tous ceux dont le rattachement à Cheikh est certain ; (ra) dans la mesure de ce qu'il lui est donné de permission et tenu de Cheikh ; par une autorisation totale ; et lui donne donc cette autorisation dont la chaîne entre eux est rattachée à la sienne Jusqu'au jour du jugement et de toute éternité, avec tout ceci, le fait qu'il a vu qu'il le mérite. Celui qui l'a écrit atteste de tout ceci en lui ; Mohammad Abd Rahmân ben El Hadj Abdallah ben El Hadj en 1345 de l'hégire.

J'ai aussi reçu une autorisation totale, des mains d'un connaissant de Dieu, Seydi Mouhammadoul Kabîr ben Ahmad ben Mouhammi ben Ab-bâs Al Alawî qui l'a tenu de son maître As-Cheikh Ahmad ben Baddî qui prit de Cheikh Mouhammad El Hafedh qui prit du pôle de la Tijânia (ra), qui prit de tous. Seydi Mouhammadoul Kabîr a eu des autorisations en des chemins dont certains sont parvenus jusqu'à Seydi Moussa ben Ma-e-Zouz; les autres chemins jusqu'à Seydi Mawlâya ben Abî Nasri et D'autres

jusqu'à El hadji Abdoul Wahâb ben Ahmar ; qui tient de tous, Qu'Allah les bénisse et nous gratifie de cette bénédiction.

Présentation de l'Idiazah

Louange à Dieu, seul. Que les prières de Dieu soient sur notre seigneur et maître Mouhammad, ainsi que sur sa famille et ses compagnons. Après ceci ; nous donnons cette autorisation à notre frère béni et connaissant avéré, qui réunit les deux connaissances que sont la loi et la réalité ; joyau inestimable dans la voie en tout ce qui provient de Cheikh de zikrs constants ou qui ne le sont pas ; d'une autorisation intégrale sur le plan général et exceptionnel ; tout comme cette autorisation m'a été donnée par Seydil Khalî ben Moussa ben Ma-e-Zou'z, qui la tient de son père, qui la tient de notre maître Tijanî, qu'Allah les bénisse et nous bénisse par eux. Il a dit avoir reçu de son père une autorisation et de Seydi Mawlâyâ boun Abî Nasri. Le Troisième, je l'ai oublié, mais je pense qu'il s'agit de Abdoul Wahab ben Ahmar à qui tout un chacun a donné une autorisation à sa mort, comme m'a donné une autorisation, mon maître Ahmad ben Baddî qui tient celle-ci de son père qui la tient de Mouhammadoul Hâfedh, qui la tient de Cheikh Tîjânî qui l'a tenue du prophète de Dieu (saw). Et celui qui me rétribuera en ceci est le maître nommé. Son début : Ibrahim ; fils du connaissant parfait et guide rattaché, El Hadji Seydi Abdallah niasse ; qu'il ne cesse de se hisser au saint lieu. Je lui décerne cette autorisation de donner la permission à quiconque mérite ce qui est dit. A écrit cette autorisation permettant de donner l'autorisation ; Mouhammadoul Kabîr ben Ahmad ben Mouhammi ben Abbâs Al Alawî, qu'Allah les ait en sa félicité, âmine. Ecrit le 12 jul ka'da 1345 de l'hégire.

J'ai reçu une autorisation totale de cet humble serviteur, aspirant à Dieu ; grand khalife ; connaissant réputé et pierre philosophe ; lune radieuse et guide éminent ; Mohammad sa'îd ben Cheikh Ahmad ben Cheikh Mouhammadoul Hâfedh qui tient de son père Seydi Ahmad, qui a pris de Baddî, qui tient de son grand père Cheikh Mouhammadoul Hâfedh qui a pris du pole de la Tîjânia, qu'Allah les bénisse et nous bénisse par eux, amine.

Présentation de l'Idjâzah

Louanges à Dieu, seigneur des mondes. Que les prières et les salu-

tations divines soient sur le maître des envoyés. Après ceci; celui qui écrit salue l'aimé ; l'ami ; le maître bienséant et érudit ; le guide, fils de Cheikh Abdallah ; Ibrahima ; qu'Allah nous gratifie toujours, ainsi qu'à lui des bienfaits venant de Dieu le très généreux. Il se trouve parmi les questions décentes ; de s'enquérir de votre état ; de l'état de vos familles et de l'état de ceux qui sont avec vous parmi les Tījânes. Qu'Allah nous fasse ainsi qu'à vous, d'être parmi les élus des élus d'entre eux. Parmi les devoirs, je vous décerne l'autorisation totale dans la voie de notre maître et jonction à notre seigneur, Seydi Ahmad At-tījânî de prendre et octroyer en ce qui est général pour les profanes et exceptionnel pour les élus. Mais ce qui se trouve être un secret dans un mystère, c'est que j'aspire à faire partie de votre chaîne spirituelle afin d'obtenir un mérite dans vos prières et je veux qu'il existe entre vous et moi-même une faveur que je préfère se situer du côté de l'autre monde, car ce monde est trop petit pour en faire l'objet d'une convoitise avec quelqu'un comme vous. Je vous avise de mon espérance que Dieu vous introduise parmi ceux qui le méritent et je vous fais savoir que je suis le plus petit parmi mes frères ; mais que lorsqu'ils me firent leur khalife, je devins du coup un disciple pour eux en même temps qu'un guide. Et lorsqu'ils me firent cela, ils devinrent des fils et des disciples. Nous vous suggérons de ne point vous soucier des propos des hommes, mais de rechercher l'aide de Dieu en tout ce dont vous avez besoin. Qu'Allah vous rétribue en bienfaits pour nous, ainsi que pour tous les musulmans. A écrit ceci ; votre frère qui vous aime, Mohammad Sa'îd ben Ahmad, ben Mouhammadoul Hâfedh. Ainsi prend fin son écriture, vue et cacheté, en l'an 1345 de l'hégire.

-Il a jeté son bâton et son cœur s'est apaisé comme les yeux du voyageur sont apaisés au retour.

-Ceux-ci sont mes pères, apporte moi leurs pareils toi, ô Djarîr, le jour où une assemblée nous réunira.

Qu'Allah rétribue nos maîtres en bienfaits et qu'il les bénisse et que nous les bénissions. Notre généalogie réelle, notre appartenance n'est cependant autre que le sceau Cheikh Ahmad Tījânî, sans aucun intermédiaire. C'est lui. Nous louons Dieu de ce que Cheikh est présent avec nous éternellement et louanges à Dieu le détenteur de la grâce.

On raconte qu'Abâ Hassan Châzilî, questionnant son guide, celui-ci répondit: « Je prétendais être lié à la chaîne de mon maître Abdessalam boun Ma-e-chîch mais aujourd'hui, je nage dans dix océans dont cinq font partie des humains : Mouhammad, (saw) Abî Bâkr ; Omar ; Ousmane et Aliou, (ra) et les cinq autres des esprits, (Rûhâniyat): Djibrîl ; Mikâ-îl ; Azrâ-îl ; Isrâfil et l'esprit, (rûh).

Je dis: Quant à nous, nous sommes dans un unique océan qui n'a

pas de côtes ou de limite ; qui ne s'abreuve nulle part ; qui est infini et qui prend sa source d'un seul océan qui n'a lui-même ni côtes ; ni limite ; que rien n'abreuve, qui est infini ; qui donne impulsion au premier par la dimension ; et qui s'abreuve quant à lui au plan initial d'où part toute chose qui lui, s'abreuve à son tour à la dimension de son seigneur, « Ce à quoi tendent tous ceux qui concurrent. » **Al Moutaffifin: 26. Les fraudeurs.**

-Tels sont nos pères, apporte leur semblant,
-O Djarir, le jour ou une assemblée nous réunira.

Ceci est la fin du livre. Qu'Allah, glorifié soit-il, nous fasse conformes à la droiture et qu'il nous offre de retourner a lui agréés.

Conclusion de Cheikh El Hadji Abdallah ben Elhadji Ibrahim NIASS, (ra)

Ceci est le résumé d'une autorisation venant du plan secret et de son abreuvoir, pour un serviteur aspirant a la miséricorde de son seigneur ; fils du maître ; El Hadji Abdallâh Ibrahim, qu'il ne cesse d'être ébloui par la magnificence de son seigneur. Il l'a noirci en Neuf jours par ce temps d'égarement et de ténèbres superposées ; de difficultés multiples parmi les hommes ; d'opacité des intellects ; de réflexions rompues ; de pensées éteintes et de recrudescence des calamités ; et il s'excuse auprès des intellectuels du raccourcissement de cet ouvrage, demandant qu'il soit regardé avec un œil favorable et approbateur, car :

-L'œil favorable dissimule tout défaut,
-Et l'œil antipathique dévoile les imperfections.

Quiconque le regarde d'un œil favorable verra que ceci provient de la Fayda du sceau de la Tijânia et mystère des mystères de son Seigneur, à cause de ce que son auteur a réuni l'essentiel des ouvrages écrits sur la question. Il est rare de trouver une anthologie qui renferme ce qui y est rassemblé. Quiconque possède une fine vision et qui est doué d'analyse saura certainement que c'est Cheikh Tijânî lui-même qui l'a écrit de sa propre main. Je demande à Dieu le très haut, en me joignant à lui ; à celui qui complète tous les prophètes ainsi qu'à celui qui complète tous les saints, que nous en bénéficions ; qu'en bénéficient tous les musulmans ; qu'il nous exauce de la meilleure façon et qu'il le bénisse d'une bénédiction infinie ; à tel point qu'en soit béni tout lieu où ce livre sera descendu ; et que l'on accède par lui à la voie, ainsi qu'à ceux de la voie et que l'on soit noué au fil du sceau de noblesse « Un jour où ni biens, ni fils ne seront utiles » 88 « Sauf pour celui là qui sera venu à son seigneur avec un cœur exempt d'associationnisme. » *As-Chou'arâ-i: 88-89. Les Poètes.* L'écriture en fut terminée le soir du Vendredi 12 du mois de Muharram (Tamkharit) de l'an 1350 de l'hégire à Kaolack. Que la paix soit (wa Salâm).

Fin, par la louange de Dieu et par son aide, de « La levée des équivoques » (Kâchifoul Albâs.) Il s'y ajoute un supplément de l'auteur.